



LEGISLATURE
E,
NEMENT,

Port payé à Québec

Vol. XXXVIII - No 2 - Montréal, 23 MARS 1966



La troisième partie du mémoire annuel de l'UCC au Cabinet provincial aborde le problème fondamental de l'établissement et de l'aménagement des fermes. On trouvera le texte intégral de ce mémoire en page 8 et 9.

(Photo Office du Film du Québec)

**L'incurie d'Ottawa
néfaste pour le pays**

(page 3)

**L'UCC tient toujours
au prix minimum de \$4
pour le lait industriel**

(page 7)

**Non au moratoire
réclamé par l'UCC**

(page 11)

**Meilleurs prix
obtenus pour
la tomate en 1966**

(page 5)

L'abattoir serait construit à Rouyn...

Mais où à Rouyn?

L'abattoir projeté depuis des années pour le nord-ouest du Québec serait destiné à être construit à Rouyn. Mais où à Rouyn? Voilà la question!

Nombre de gens seraient en désaccord quant au site à choisir. Il y aurait dissidence à ce sujet parmi les membres du Conseil municipal. Dissidence encore entre les deux ministères concernés du gouvernement de Québec, l'Agriculture et le Commerce. Enfin, dissidence aussi au sein de la population elle-même, cela va de soi. Selon une dernière édition du journal local, "La Frontière", il se peut même que le choix de l'emplacement donne lieu à un référendum auquel seraient appelés à participer propriétaires et locataires de la Cité de Rouyn.

Voici en résumé ce que l'hebdomadaire mentionné il y a un instant écrit sur la question. "Tous les membres du Conseil, sans exception, sont favorables à l'idée d'un abattoir à Rouyn. Ce qui les divise, c'est la question de l'emplacement.

Il y a deux sites en perspective. L'un d'eux s'appelle le

"parc industriel", loin des habitations. L'autre, une superficie de 25 acres sur la route de Beaudry, à 1,000 pieds environ de l'école Notre-Dame, est baptisé "Terre à Michaud". Cette dernière est située dans le voisinage du quartier qui porte le numéro 6. Deux options qui, à distance, ne disent pas grand-chose mais qui, pour les citoyens de la place, prennent une signification de premier ordre.

ET LES MINISTÈRES?

Si encore les gens de la place étaient les seuls à être divisés quant au site, ce serait tel que tel. Mais paraît-il que les deux ministères en cause du gouvernement de Québec sont eux aussi loin de s'entendre sur l'emplacement le plus approprié. Or, comme il s'agit d'une entreprise d'un coût de trois quarts de million et peut-être plus -- coût que lesdits ministères alderont grandement à défrayer -- il faut éviter de trop gâter les choses... Sans quoi il y a danger qu'il leur prenne envie d'aller installer l'abattoir ailleurs -- ce que la population de Rouyn ne veut pas évidemment.

Or, quelle est l'attitude des ministères en cause quant au site? Quelles sont plutôt les attitudes, s'il faut en croire toujours le journal local précité?

SIX PROTESTATAIRES

Voici en peu de mots. Le ministère de l'Industrie et du Commerce, en bon industriel, opte pour le "parc industriel". Le ministère de l'Agriculture, en bon terrien, opte de son côté pour la "terre à Michaud".

Quant au maire de Rouyn, en homme sage, il ne veut ni se compromettre ni se mettre les pieds dans les plats. Il favorise la construction d'un abattoir là où les autorités provinciales décideront de le construire. A son dire, il y a 40 ans que la population de la ville endure les deux cheminées de Noranda, elles est capable d'endurer en outre les quelques inconvénients d'un abattoir.

Des échevins et des citoyens ont en effet exprimé la crainte que l'installation d'un abattoir trop près d'un quartier résidentiel soit une source d'émanation d'odeurs peu agréables pour les habitants. A quoi les agronomes répondent que, dans le cas d'abattoirs modernes, les odeurs nauséabondes sont facilement absorbées par un bon système d'aération et de ventilation. Les hauts fonctionnaires de l'Industrie et du Commerce sont-ils du même avis?

L'une des dernières propositions pour résoudre le problème: la tenue d'une assemblée publique. Si, à cette occasion, un groupe de six électeurs signent une requête de protestation, un référendum aura lieu pour trancher la question. Quelle sorte de protestation? On ne le dit pas. Probablement contre le site de la "terre à Michaud". Pas contre l'abattoir en tous cas parce que tout le monde, ou presque, semble en vouloir. Donc, toujours la même question: A Rouyn, mais où à Rouyn?

PROPOS D'UN AGRONOME

Les Choses et les Gens

par Jean-Charles MAGNAN



La vie de Edouard A. Barnard relatée par M. A. Perron

M. Perron est peu connu du grand public. Cet homme, discret et modeste, est réalisateur de la Radio-télévision rurale, secteur de la société Radio-Canada. Il accomplit sa tâche, sous la direction de M. Armand Bérubé, animateur de cette entreprise, depuis plus de vingt-cinq ans.

Ceux qui approchent M. Perron pour la première fois, à son bureau de la rue Stanley à Montréal, ont devant eux un homme jeune, mince de taille, calme et maître de lui. Il nous paraît effacé, sans dynamisme visible, mais très actif, sous des apparences d'homme peu pressé. Derrière les disques de ses lunettes couvre un regard fouilleur, un oeil aigu d'analyste. Son regard, animé d'une lueur de malice souriante inquiète les importuns. Il nous observe, attentif et silencieux, disséquant l'interlocuteur comme s'il désirait aller au fond de sa pensée. Il parle lentement, mastique et pèse ses mots, se livrant peu ou à demi. Si vous le heurtez assez fortement, il montre un léger sourire moqueur. Seul un balancement de tête, un frémissement des narines témoignent de son impatience. Mais n'allez pas trop loin, vu qu'il sait user de la plique des mots et remettre à sa place un violent contradicteur. On juge cet homme serviable comme le moteur et l'âme de sa bienfaisante entreprise rurale. M. Perron, en plus d'être au courant des réalités agricoles, est mémorialiste et docteur ès-lettres. Il a déjà publié un fort volume de 355 pages sur la vie de Edouard-A. Barnard. Ce précurseur de la science et de la pratique agricoles a vécu de 1856 à 1898.

Dans ce récit, riche de faits et de leçons, M. Perron nous installe à côté de son personnage, nous conduit avec lui le long de sa vie aventureuse, nous mêle à ses déboires et à ses succès. Rigoureux travail de composition ordonnée, riche labeur, d'enquêtes, de démarches et de recherches. L'auteur évoque et fouille les raisons d'agir de Barnard, il nous relate ses luttes et ses inquiétudes, ses succès, ses indignations et ses espérances. Les faits se succèdent avec la précision du chercheur, de l'historien. Déroulement d'une vie émouvante et chargée de leçons chez ce rural d'avant-garde. L'investigation psychologique est poussée jusque dans les moindres détails de cette existence. Grâce au style imagé de l'auteur, le personnage de Barnard semble vivre, paraît se dresser devant nos yeux, à travers le temps, comme l'apparition saisissante d'un ressuscité qui nous parle et nous émeut. M. Perron éclaire cette vie, en la situant dans l'atmosphère du temps, rappelant les tensions et les conflits, les passions et les controverses de cette époque révolue.

A lire le volume de M. Perron, l'on voit défiler les événements et les hommes de cette époque, l'on constate la situation tragique de l'agriculture dédaignée au sein d'une mesquine politique de miettes consentie aux cultivateurs. Les siècles changent, mais les hommes restent identiques. Ce sont toujours, hélas les mêmes problèmes à résoudre, quant à la liberté, la justice, le légitime profit pour les cultivateurs luttant pour l'existence, l'égalité et une vie plus lucrative.

Le livre de M. Perron renferme une source de renseignements des faits inédits, des documents d'archives et d'études rares, et aussi une série de références d'origine inconnue à chacun de nous. L'ouvrage contient en plus trois appendices intéressants et un index des noms mentionnés dans cette oeuvre écrite. Travail de chercheur, d'archiviste, d'analyste perspicace. Le texte, animé de pénétration profonde, de réflexions incisives et lumineuses, captive l'attention et l'intérêt, du début à la fin. L'amour de la vérité, le sens d'une époque, l'impartialité n'ont pas rendu rigide cette histoire, empreinte d'émotion, de couleur et de pittoresque. Fait à noter: la vérité historique a fait bon ménage avec le style précis et vivant du narrateur. L'écrivain paraît connaître sa langue, aussi bien dans les détours que dans les coins. Langue propre et sans fléchissement.

Edouard Barnard demeure, dans l'histoire agricole, un personnage hors de série. Sa vie est parallèle à celle de J.-François Perreault et de l'abbé Pilote, précurseurs d'une agriculture progressive. Et le volume de M. Perron constitue une heureuse contribution à l'histoire. L'auteur a suivi l'exemple d'autres rares historiens actuels du monde rural, tels le chanoine Groulx, l'abbé F.-X. Savard, Damase Potvin, Louis-de-Gonzague Fortin, J.-E. Laforce, Firmin Létourneau et autres.

M. Perron mérite, je crois, le présent éloge à retardement. Cela est juste, vu que peu parmi les grands mandarins des Lettres reconnaissent la valeur enrichissante de notre littérature agricole. Parente pauvre, dans le monde littéraire, l'agriculture, et aussi ses écrivains se sentent parfois mésestimés ou ignorés. Offrons, en terminant, un témoignage de gratitude à M. Perron, pour son labeur et pour la vigoureuse fresque d'histoire agricole qu'il a bien voulu présenter au monde rural du Québec. Hormis d'être jugé comme "un sans dessein", il convenait que je lui dise merci, au nom de tous, au moins une fois durant sa vie!

la Terre

Propriété de l'U.C.C. FONDE EN 1929

515, avenue Viger, Montréal - Tél. 288-4285

"Le seul hebdomadaire agricole français d'Amérique"



DIRECTEUR: Paul-Henri Lavoie, b.s.a. Rédacteur: François CÔTÉ

Membre de l'Audit Bureau of Circulation

Composition/Montage: LITHOGRAPHIE RIVE SUD Imprimé par Les Presses Lithographiques 1965 Inc.

Publié le mercredi de chaque semaine Abonnement: 1 an, \$1.00; 3 ans, \$2.00; 5 ans, \$3.00

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication

RÉSULTATS PROUVÉS

DANS LA CULTURE DE LA POMME DE TERRE



L'ENGRAIS ALBATROS TROIS ÉTOILES

CONTENANT



combat la carence en magnésium

CULTIVEZ DES POMMES DE TERRE EN VOUS ASSURANT UN MAXIMUM DE RENDEMENT, DE QUALITÉ ET DE PROFITS

Votre arme la plus efficace contre la carence en magnésium est le Sul-Po-Mag dans votre engrais à pommes de terre. Disponible immédiatement, 100% hydrosoluble, Sul-Po-Mag fournit de la potasse sous forme de sulfate sans danger et à faible teneur en chlorure. S.P.M. fournit également le magnésium et le soufre dont les pommes de terre ont besoin pour assurer une qualité uniforme et un rendement supérieur. Vos pommes de terre auront un poids spécifique plus élevé et contiendront plus de solides--ce qui donne de meilleures frites et de meilleurs chips. Combattez la carence en magnésium avec Sul-Po-Mag pour un maximum de rendement de qualité et de profits. Consultez-nous maintenant pour plus de détails sur le rôle de S.P.M. dans notre engrais supérieur pour pommes de terre.

INTERNATIONAL FERTILIZERS LIMITED QUÉBEC

BULLETIN SPECIAL

Dans le nord-ouest du Québec, l'affaire abattoir prend le pas, semble-t-il, sur l'affaire Munsinger.

Selon les renseignements à nous parvenir en dernière heure, il se peut que l'abattoir régional ne soit pas nécessairement construit à Rouyn. Une rumeur -- mais en effet que les autorités agricoles régionales aient reçu dernièrement un message de Québec leur demandant de chercher "ailleurs" un site pour l'abattoir du nord-ouest du Québec.

D'autre part, une délégation du Conseil municipal de Rouyn se rend dans la Vieille Capitale au milieu de cette semaine pour s'entretenir de la question avec le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Alcide Courcy.

Quant aux Fédérations de l'U.C.C. du Témiscamingue et de Rouyn-Noranda, elles continueraient de maintenir leur attitude de toujours, c'est-à-dire une attitude favorable à l'édification d'un abattoir dans le nord-ouest québécois -- rien de plus!

L'incurie d'Ottawa, néfaste à tout le pays !

On parle de plus en plus de rareté de produits laitiers dans notre pays. On mentionne l'impossibilité prochaine de satisfaire en certains produits, la demande de notre marché national et de nos débouchés étrangers. Le cas le plus typique est celui du beurre. Les stocks qui suscitaient l'alarme sinon le drame, il n'y a pas tellement d'années, étaient dangereusement à la baisse à l'automne 1965. Il y eut déficit de la production par rapport à la consommation au cours de la dernière année. Et voilà que ce déficit s'annonce tel à la fin de 1966, qu'il est question d'importer du beurre au cours de la présente année.

Incroyable mais vrai ! Alors qu'on ne pensait jamais réussir à sortir des surplus de beurre, voilà qu'on s'inquiète grandement d'une rareté, même dans les milieux officiels. Ca peut paraître inconcevable mais c'était à prévoir pour ceux qui voulaient bien se donner la peine de suivre la situation de près et surtout d'étudier le comportement des producteurs. Mais il semble bien que tant au niveau des gouvernements qu'à celui des intermédiaires, on avait bien d'autres préoccupations. Et tout le monde devra payer les pots cassés !

Les producteurs ont déjà commencé à payer et très chèrement le manque de prévoyance et l'incurie des gouvernements. Un bon nombre de fermes laitières ont été abandonnées et, depuis quelques années, quantité de vaches laitières sont allées à la boucherie. Le producteur ne pouvant y trouver son compte, qui peut l'en blâmer ? Pourtant si on s'était rendu à la demande des producteurs organisés en établissant des niveaux de prix convenables, la crise en cours et qui ne manquera pas de s'aggraver aurait été évitée. Mais encore une fois, on a préféré écouter d'autres gens que les principaux intéressés.

Le consommateur paiera également une partie des frais de la politique à courte vue ou plutôt de l'absence de politique en industrie laitière.

Ce n'est pas pour rien que certains intermédiaires se réjouissent de la perspective qu'il faille importer du beurre, par exemple, même s'ils indiquent qu'il devra être vendu aux prix domestiques. On rattache la rareté à la supposée loi de l'offre et de la demande, comme étant en quelque sorte une bénédiction. On envisage comme conséquence heureuse d'une telle situation la disparition d'un certain nombre de petites fermes considérées comme inefficaces. Tout cela est bien dans la ligne de la pseudo libre entreprise ou du libéralisme économique le plus néfaste.

Nous allons importer du beurre, pour nous en tenir au cas le plus flagrant. Même si on s'efforce de maintenir les prix domestiques, les pressions vont être très fortes pour lâcher la bride à la sacro-sainte liberté de commerce qui ne joue d'ailleurs pleinement dans à peu près aucun autre secteur de notre économie ! Les possibilités de profits accrus de la part des intermédiaires sont trop intéressantes pour qu'il n'en soit pas ainsi. Mais comme il y a également menace de rareté de produits laitiers dans certains pays dont les Etats-Unis, c'est le consommateur canadien qui subira les contrecoups les plus durs. En effet, il est fort possible et même probable que les prix domestiques augmentent de façon appréciable. Le consommateur sera ainsi appelé à payer plus cher qu'il ne l'aurait fait avec une politique cohérente qui aurait du même coup permis au producteur de vivre et de progresser depuis quelques années. En même temps, c'est la chance inespérée fournie aux substituts des produits laitiers de venir ajouter encore au malaise de notre industrie laitière.

Mais il y a encore plus grave, si possible. C'est toute l'économie canadienne qui risque d'être affectée par cet état de choses. En effet, la balance commerciale du Canada qui est déjà très défavorable à cause de l'augmentation des importations par rapport aux exportations, va probablement subir un autre coup qui aurait pu être facilement évité. En effet, l'importation de

produits laitiers va ajouter à notre déficit commercial à l'égard des autres pays affectant d'autant notre situation tant sur le plan international que national. Comment peut-on concevoir et admettre qu'un pays qui doit limiter dans toute la mesure du possible l'importation de produits, se soit laissé acculer à semblable situation dans le cas d'une production possible chez lui et dont au surcroît dépend l'avenir d'un bon nombre de ses citoyens ?...

Les producteurs, répétons-le, ont déjà payé le gros prix pour cette incurie de nos gouvernements et continueront à le faire. Les consommateurs auront bientôt leur tour et ils ne seront sans doute pas manqués. L'économie canadienne elle-même risque d'en souffrir grandement. Seuls les intermédiaires, en dépit de leurs déclarations officielles, doivent se frotter les mains d'aise. Ils ne peuvent que trouver leur profit dans le désordre qui s'annonce et leurs opérations n'en seront que plus rentables dans la mesure où les petits jeux du commerce dit libre seront davantage possible.

"Gouverner, c'est prévoir". L'exemple actuel des produits laitiers et en particulier du beurre démontre qu'au cours des dernières années, il n'y eut aucune prévision véritable du côté du gouvernement d'Ottawa. Même s'il est tard, quasi trop tard, il y a encore moyen d'éviter au moins le pire. Que le gouvernement actuel assure pour tout le lait de fabrication le prix minimum de \$4.00 réclamé par les groupements de producteurs afin de poser peut-être un cran d'arrêt au désastre en cours, sinon un premier pas dans la bonne voie. Puis qu'il s'attelle immédiatement et résolument en vue d'établir une véritable politique laitière échelonnée sur un nombre suffisant d'années et il y aura alors des chances que le producteur, le consommateur et l'économie du pays passent sans plus de dommages irréparables à travers la crise actuelle due à l'incompréhension et à l'incurie des autorités responsables !

Paul-Henri LAVOIE

la des champs

LA "GRÈVE TRANQUILLE"

Des milliers d'exploitants de fermes décident chaque année d'abandonner l'industrie laitière. Ils se défont de leurs vaches, voire de leurs génisses, qui toutes sont trop souvent acheminées vers l'abattoir. Quant aux exploitants eux-mêmes, ils s'orientent vers des travaux autres que l'agriculture. Ou bien ils s'adonnent à des spéculations agricoles qui, avec moins de main-d'œuvre, moins de travail et souvent avec moins de capitaux, rapportent autant et parfois plus à la fin de l'année.

Quelqu'un, dont j'oublie le nom, a qualifié de "grève tranquille" cet exode en masse de l'industrie laitière. Car c'est vraiment d'un exode qu'il s'agit. Preuve : jamais le nombre de vaches laitières n'a été aussi bas au pays depuis 45 ans. Par contre, jamais l'élevage des bovins de boucherie n'a été plus populaire que maintenant -- jamais aussi les effectifs n'ont été aussi élevés.

Sans doute la bonne gestion d'un troupeau de bovins à viande exige-t-elle du travail et de l'attention, mais infiniment moins que celle d'un troupeau laitier. Les veaux s'occupent de la traite, traite peu prolongée d'ailleurs. Après quoi le troupeau de boucherie passe l'été, voire l'hiver au pâturage; il se contente d'un abri de fortune contre les grands vents durant la saison froide et

d'une tasserie de foin à même laquelle ils se nourrissent d'eux-mêmes. Il y a bien la finition, mais cela devient peu à peu la spécialité des parcs d'engraissement. Pas de traite ni de "train" matin et soir tous les jours, y compris le dimanche !

NOUS VOYONS BIEN...

Mais revenons à notre grève tranquille qui dure depuis des années et ne semble pas sur le point de finir. Quelques-uns nous diront : inutile d'en parler, nous la voyons de nos propres yeux dans notre rang, dans le rang voisin ou dans les paroisses d'en haut. C'est là un fait patent pour les esprits un peu observateurs ... Bien que, d'une façon générale, la situation soit moins mauvaise au Québec que dans d'autres régions !

D'autres auront soin de nous avertir : Pas besoin de préciser; il suffit de jeter un coup d'oeil sur les statistiques pour constater à quelle vitesse les vaches laitières déménagent au pays. Mais le déménagement n'est qu'un aspect de toute l'histoire. Il y a aussi le réaménagement : les troupeaux qui restent deviennent plus gros, produisent davantage par unité animale parce que mieux pacagés en été, mieux nourris en hiver et suivis avec plus d'attention par leurs propriétaires. Autrement dit, il y a la technologie qui, jus-

qu'à un certain point, vient compenser les nombreux départs. Nous y reviendrons sous peu.

EN SASKATCHEWAN

Pour saisir le problème dans toute son étendue, il faut regarder au delà de sa propre paroisse ou de la paroisse voisine ... Regarder dans des provinces qui, même si elles vous semblent lointaines, exercent une influence déterminée sur votre milieu à vous.

Prenons au passage le cas de la Saskatchewan. Le professeur D. L. Gibson, qui dirige l'industrie laitière à l'université de cette province, donnait l'autre jour des chiffres fort intéressants. "La production du lait en Saskatchewan, disait-il, a diminué du tiers environ de ce qu'elle était il y a 20 ans; en 1966, elle sera la plus faible depuis au delà de 40 ans -- et c'est loin d'être fini. Notre province est devenue importatrice de lait et de produits laitiers, dont la consommation augmentera de quelque 40% en moins de 15 ans".

C'est d'ailleurs un aspect que la TCN soulignait récemment. Il n'y a pas si longtemps, la Saskatchewan expédiait annuellement vers l'Est à peu près 15 millions de livres de produits laitiers, de beurre en presque totalité. Aujourd'hui, c'est l'Est qui est obligé de lui en envoyer 15 millions de livres par année.

ET LA TECHNOLOGIE ?

Et ce n'est pas tout. D'autres provinces de l'Ouest entrent aussi dans le jeu. L'an dernier, près d'un million de livres de beurre, venant surtout du Québec, ont été expédiées chaque mois vers l'Alberta et la Colombie-Britannique, jusqu'à Vancouver. L'Alberta qui, pourtant, passe pour avoir une industrie laitière florissante, a absorbé plus de la moitié de ces expéditions de beurre de l'Est.

Naturellement, on est porté à se demander : Mais, pendant ce temps, que fait la technologie ou, si vous préférez, la science ? Il semble bien que la technologie laitière joue peu dans l'Ouest ... Sauf peut-être en ce qui regarde la production du lait nature et encore ! Tendances un peu identiques en Ontario, même si elle est moins prononcée -- on rapporte, par exemple, que des producteurs de lait de transformation se défont même de leurs génisses dans la province voisine ... à la faveur d'un marché soutenu du boeuf.

Pour l'ensemble du pays, voici comment joue la technologie : Le Canada, avec 25% moins de vaches qu'il y a 40 ans, produit 25% plus de lait. Belle réussite ! Mais réussite insuffisante puisque la population canadienne augmente d'environ 3% par année. Depuis une dizaine d'années par exemple, les seules ventes de lait nature ont augmenté de 35%.

Résumons : la technologie compense la réduction du nombre total de vaches au pays mais, présentement, est impuissante à répondre aux besoins d'une population croissante d'une année à l'autre.

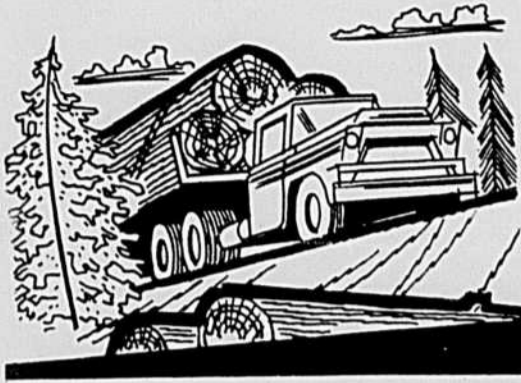
120 LIVRES PAR AN

Nous en sommes donc arrivés au point où la technologie pourrait peut-être combler les vides, mais, en fait, ne les comble pas totalement.

C'est le point que soulevait récemment un professeur de l'Université de Guelph (Ont.). Ce dernier, M. J. C. Rennie, déclarait en effet : "Actuellement, l'augmentation moyenne de rendement laitier par vache au pays est de 120 livres par année, mais cela ne suffit pas. Compte tenu de l'accroissement de notre population, il faudrait que, d'ici dix ans, cette augmentation de rendement par laitière soit de 216 livres par année si nous voulons avoir assez de lait pour satisfaire à nos propres besoins".

Par la suite, soit entre 1975 et 1985, il faudra que cette augmentation de production laitière par vache se continue au rythme de 174 livres par année -- en plus des 216 livres des dix prochaines années. Si nous ne pouvons pas atteindre ces objectifs, ajoutait-il, nous serons contraints d'importer des produits laitiers. Et voilà la vérité toute nue !

EXPLOITATION RATIONNELLE DE LA FORÊT



40^e COURS À DOMICILE

(Le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec collabore financièrement à la publication des cours à domicile)

Exploitation forestière

par: Raymond Langevin, ing. f.,

(suite)

TRONÇONNEMENT DE L'ARBRE

Dans notre province en général, s'il s'agit de compagnies de pulpe et papier, on tronçonne tout le bois commercial en bois à pâte et s'il s'agit de scieries, on tronçonne généralement uniquement en bois destiné au sciage à quelques exceptions près qui ont une utilisation combinée. Cependant, dans bien d'autres pays où la matière bois a plus de valeur qu'ici à cause de sa plus grande rareté, d'un même arbre, on pourra soustraire une bille destinée au déroulage, une ou deux billes destinées au sciage et le reste destiné à la pâte, les nombres de billes ci-haut donnés variant avec la qualité et le diamètre de l'arbre à tronçonner.

Bien de nos cultivateurs pratiquent cette dernière méthode de tronçonner en vue d'obtenir une plus-value de l'arbre en question. On ne peut que favoriser une telle sorte d'utilisation qui est sans aucun doute la plus profitable.

Suivant les différents cas, on pourra donc obtenir de nos arbres après tronçonnement des billes de 4 à 16 pieds en général, de 18 pieds et plus dans certains cas particuliers et des billes de moins de 4 pieds pour être destinées soit au chauffage soit à certains usages spéciaux. Dans les surlongueurs à donner à ces différentes longueurs de billes, on devra en tout point respecter les surlongueurs mentionnées dans les règlements de mesurage, surlongueurs qui sont nécessaires à l'usinage subséquent.

Le tronçonnement cependant n'est pas fait uniquement dans le but d'avoir des billes de telle et telle longueur, mais aussi dans le but d'obtenir des billes de belle qualité après avoir fait disparaître certains tronçons défectueux et d'aucune valeur marchande.

C'est donc dire que lors du tronçonnement, le bûcheron rencontre certaines difficultés, et s'il ne tient pas compte

de l'utilisation subséquente de la bille, peut tronçonner de telle sorte que la valeur finale du produit pourra être 50% seulement de la valeur qu'aurait pu obtenir un bûcheron plus expérimenté.

Les principales difficultés rencontrées lors du tronçonnement des arbres sont les suivantes:

1) ARBRES CROCHES:

S'il s'agit de bois à pâte, ce défaut est moins préjudiciable, mais s'il s'agit de bois destiné au déroulage ou au sciage, ce défaut devient très grave et peut occasionner une diminution de valeur assez considérable de la bille. Particulièrement, dans le cas de billes de faible diamètre, le % des pertes en dosses et délinures pourra être très élevé. Lors du tronçonnement, il s'agit donc de varier la longueur des billes de façon à laisser le croche dans une bille destinée à la pulpe ou de placer le trait de scie au centre d'un croche prononcé pour obtenir deux billes pratiquement droites ou encore si nécessaire, de placer le croche prononcé dans une bille à laisser en forêt ou à utiliser comme du bois de chauffage si l'on ne fait pas de bois à pulpe.

2) ARBRES FOURCHUS:

On ne devrait jamais tronçonner en haut d'une fourche ou trop loin en bas de la fourche surtout s'il s'agit de bois destiné au sciage ou au placage. Les billes grossièrement fourchues ne donnent qu'un rendement de 50 à 75% des billes ordinaires et sont la cause d'un coût de transformation de deux à plusieurs fois plus élevé à l'unité de mesure.

3) LONGUEURS:

Comme déjà dit, on doit respecter le plus possible les surlongueurs admises

dans le commerce et par le gouvernement et surtout ne jamais faire des longueurs trop courtes. Particulièrement dans les bois de sciage, une bille trop courte peut être cause d'un rendement très faible au sciage si, comme cela se pratique dans plusieurs scieries, on ne fabrique que des longueurs paires.

4) QUALITÉ:

Il faut nécessairement considérer la quantité mais jamais au détriment de la qualité. Cette considération entraîne une étude comparative des coûts de revient et des prix de vente en fonction des différentes qualités. Particulièrement par exemple dans l'industrie des sciages de bois francs, un mauvais tronçonnement en forêt pourra être la cause d'une diminution de 50% facilement dans les bénéfices de la vente d'un arbre donné. Cette considération est encore plus importante dans les billes destinées au déroulage pour fin de placage.

5) PERTES DANS LES HOUPPIERS ET LES CASSURES:

Si l'on tronçonne des arbres uniquement destinés au sciage sans autre récupération pour la pulpe ou le chauffage, que ce soit dans un arbre complet ou un arbre cassé lors de sa chute, on doit apporter une attention spéciale aux longueurs que l'on donne aux différentes billes pour ne pas obtenir des tronçons trop courts à l'autre extrémité. Par exemple, au lieu de faire une bille de seize pieds, une autre bille de 12 pieds et obtenir un tronçon non commercial de 6', il serait préférable de faire 2 douze-pieds et 1 dix-pieds ou autre combinaison semblable pour profiter pleinement de la longueur commerciale de l'arbre.

6) CONSIDÉRATION DE LA PESANTEUR DES BILLES:

Ce cas se pose particulièrement dans l'exploitation des bois francs à fort diamètre lorsque le cultivateur n'a pas l'équipement adéquat pour le débusquage et le chargement de billes trop pesantes. Il devient préférable alors de faire des billes plus courtes (peut-être de moindre valeur) et donc moins lourdes qui seront plus faciles à transporter.

7) DEMANDE DU MARCHÉ:

Il faut nécessairement toujours tenir compte des marchés possibles. Il y a quelques années, par exemple, l'érable comme bois de sciage n'avait presque pas de valeur. Les scieries en achetaient à un prix dérisoire et le propriétaire du bois était obligé de vendre à perte assez souvent. Dans cette période une personne avisée aurait préféré laisser ses arbres debout pour prendre encore plus de volume et par contre plus de valeur à moins d'avoir eu affaire à des arbres défectueux. Aujourd'hui, cette même essence, avec la rareté grandissante du merisier, a une valeur commerciale assez élevée pour permettre au propriétaire de faire un certain profit de son exploitation. Il en est de même d'autres essences en fonction des différents marchés et des distances des marchés.

8) DIAMÈTRE MINIMUM D'UTILISATION:

Celui-ci est fonction des essences, de la forme des arbres, des quantités et de la grosseur des branches et des produits façonnés. Le diamètre minimum du pin blanc destiné au sciage n'est pas le même que le diamètre minimum du sapin destiné à l'industrie des pâtes et papiers. Il faut donc considérer les exigences des produits à faire avec les billes que l'on est à façonner.

FACTEURS INFLUENCANT LE COÛT DE FAÇONNAGE DES BILLES À PARTIR DE L'ARBRE

Le profit réalisé par le cultivateur étant fonction du coût de production, celui-ci est donc très important surtout si le cultivateur est obligé d'employer des ouvriers à gages. Les principaux facteurs susceptibles d'influencer ce coût sont:

1o) Le type de forêt à exploiter; Quelle est la densité de cette forêt, y a-t-il des chablis (bois renversé par le vent) est-ce que le sous-bois est très ou peu embarrassé etc...?

2o) Est-ce que les endroits à exploiter sont très éloignés? Est-ce que la topographie se prête bien à telle ou telle sorte d'exploitation? Quelles sont les distances de marche obligatoire à faire par les ouvriers? Quel sera le nombre d'heures effectives par jour travaillé?

3o) S'agit-il de travail fait à la journée ou à la pièce? Dans le travail à la journée, l'ouvrier fatigue moins mais, par contre, produit aussi généralement moins.

4o) Quelle sera la longueur des billes? Celle-ci influence plus ou moins le rendement suivant le travail subséquent qu'a à faire l'ouvrier. De plus, dans un même arbre, on a le plus fort volume au mesurage si les billes sont plutôt courtes, mais par contre, l'industrie du sciage paye un peu plus cher pour les bois longs.

5o) Le diamètre a une très grosse influence sur le rendement des ouvriers. Dans l'est, un homme moyen peut faire environ 1500 pieds mesure de planche par jour alors que dans l'ouest, avec des arbres de très fort diamètre, la moyenne de production en certains endroits peut-être de 20,000 pieds mesure de planche par jour homme.

6o) Généralement le rendement est plus élevé dans les résineux que dans les feuillus.

7o) S'il s'agit de bois de sciage, la table de mesurage employée peut être cause d'une variation moyenne de 15% dans le rendement et même plus s'il s'agit de petits bois. Le cultivateur doit donc apporter une attention toute spéciale à cet aspect car sur les terres de la Couronne, le nouveau barème est strictement en force, mais dans les échanges entre particuliers, plusieurs industriels profitent encore de l'emploi de l'ancien tarif.

8o) La sorte de coupe a aussi son influence sur le coût de revient immédiat. Il coûte nécessairement moins cher en général de faire une coupe à blanc qu'une coupe par jardinage. Il faut bien remarquer cependant que nous ne recommandons pas ici de faire une coupe à blanc dans nos boisés de ferme. Il en coûterait peut-être moins cher par unité produite actuellement, mais la perte possible d'une grande augmentation de volume par une croissance plus rapide dans les bons sujets laissés sur le terrain amènera peut-être une perte de revenus si l'on considère le tout pour une certaine période de temps. (Ce sujet doit avoir été traité ou le sera dans les cours sur l'aménagement).

Comme on le voit, les problèmes sont nombreux en exploitation forestière et le propriétaire du boisé de ferme doit être au courant de tous ces différents aspects pour pouvoir prendre les décisions les plus avantageuses possibles. C'est d'ailleurs la même chose en agriculture.



L'OPINION RURALE...

Pourquoi retrancher Dieu ainsi...

Permettez à une vieille terrienne de commenter la question que Mgr O. B. énonçait dans l'opinion rurale de La Terre de Chez Nous le 8 décembre :

"Pourquoi retrancher Dieu des manuels scolaires?"
Bravo Monseigneur ! Je vous admire ! Vous avez touché du doigt l'état d'incertitude de beaucoup de pa-

rents. Seulement vous constatez comment on fait clore le bec de ceux qui osent émettre quelques observations. C'est inutile, paraît-il, de parler de Dieu en classe, dans les manuels. Certaines réformes peuvent être nécessaires mais de là à tout balayer ce qui se rapporte à Dieu, à la religion ... avec vous je trouve qu'on dépasse les bornes.

Et que penser de la chronique "Les Ruraux aux Portes de la Ville" avec la mention "La religion drôlement compromise". C'est un joli galimatias que cette chronique. Monseigneur, pourriez-vous me dire ce qu'il y a de drôle dans tout cet écrit ? Je m'explique mal comment le clergé d'antan ait pu four-

voyer nos aïeux au point où, d'après ce chroniqueur, les gens ont vécu de naïseries, de singeries, faisant leur prière, allant à la messe, et avec tout ça, ils ont par mégarde doté la société de quelques hommes célèbres. Ma foi ce n'était pas si mal pour des naïseux comme les considère ce chroniqueur. Monseigneur, pourriez-vous nous expliquer ce que c'est que le lavage des cerveaux. N'est-ce pas ainsi que ça débute ? Bannir Dieu, ridiculiser le clergé, la religion et ceux qui font leur devoir.

Le clergé, son plus grand défaut, n'est-il pas d'être une gêne pour la réussite de leurs projets de destruction. Qui sait ? Peut-être un jour le clergé lui-même

se lèvera en masse pour sonner l'alarme. Dieu veuille qu'il ne soit pas trop tard.

DAME ALPHONSE HAMEL,
ST-VIANNEY, MATAPELIA.

Un journal complet

J'aimerais donner mon appréciation de votre journal qui est pour nous le seul journal qui nous apporte de tout; on ne peut s'attendre à plus. Il n'y a pas de mots, de phrases pour démontrer réellement notre satisfaction.

FLOYD A. BURK, Jr.,
24 Paterson Road,
Brookside, Bridgeport,
OHIO, 43912.

(Suite à la page 16)

Les producteurs du Québec obtiennent de très bons prix

Le 11 mars dernier, au Motel Bocage de Laprairie, l'Office des producteurs de tomates du Québec rencontrait, en séance de négociation l'Association des manufacturier de produits alimentaires du Québec pour l'amélioration des prix à mettre en vigueur pour 1965-66. Une entente très satisfaisante entre les deux parties apparaît comme un vif encouragement à l'orientation plus marquée vers cette culture qu'on avait sensiblement délaissée au cours des années difficiles de 1963-64-65.

L'entente place le producteur devant des prix plus élevés allant jusqu'à \$7.00 d'augmentation la tonne tenant compte de la montée du coût de production de ces dernières années: coût de préparation des sols, engrais chimiques, plans et main-d'oeuvre.

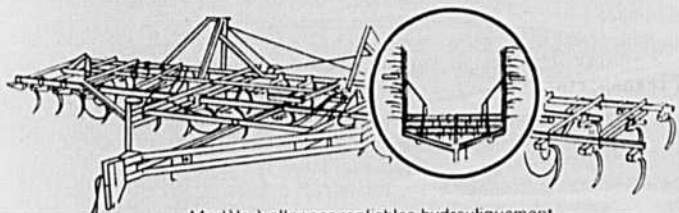
La liste des prix publiée aujourd'hui devrait encourager le producteur à revenir vers cette culture sans perdre de vue l'amélioration qui assurera de meilleurs revenus et le contact immédiat avec la conserverie locale permettant d'assurer un débouché à la récolte.

Augmentation pour 1965-66

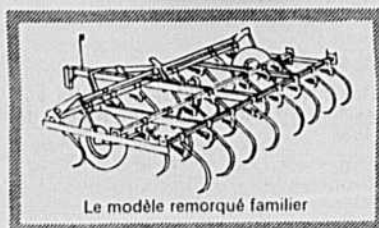
Quand une cargaison compte:	Le prix minimum à la tonne pour 1965	Le prix minimum à la tonne pour 1966
90% et plus de tomates No I	\$40.00	\$47.00
80% à 89% inc. de tomates No I	37.00	44.00
70% à 79% inc. de tomates No I	34.00	41.00
60% à 69% inc. de tomates No I	31.00	36.00
50% à 59% inc. de tomates No I	29.00	34.00
40% à 49% inc. de tomates No I	27.00	32.00
30% à 39% inc. de tomates No I	23.00	25.00
Moins de 30% de tomates No I	20.00	22.00

45

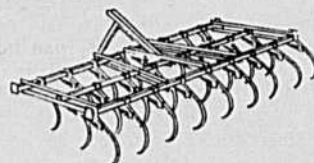
VIBRA SHANK



Modèle à allonges repliables hydrauliquement



Le modèle remorqué familial



Le modèle porté, couplé court

pour travailler et ameublir le sol rapidement et efficacement

Le rapport étroit qui existe entre une bonne préparation du sol et une bonne récolte fait du cultivateur Vibra Shank un instrument très important. Les dents à ressort de charge, à mouvement vibratoire indépendant, fouillent profondément la terre et la préparent d'une manière particulièrement efficace à l'ensemencement. Le Vibra Shank est l'instrument idéal pour exécuter les travaux superficiels rapidement et économiquement. Il laisse un sol uniformément ameubli, quelle que soit sa nature. Son dégagement évite le bourrage et lui permet de franchir les obstacles, roches, etc. Modèles de dimensions courantes, portés, remorqués ou à allonges. Votre marchand IH vous offrira une démonstration, et il vous renseignera aussi sur le plan d'achat IH basé sur le revenu.

INTERNATIONAL HARVESTER COMPANY OF CANADA, LIMITED, HAMILTON, CANADA



ACHETEZ BIEN

ACHETEZ CHEZ VOUS

ACHETEZ QUALITÉ

ACHETEZ FÉDÉRÉE

LA FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES AGRICOLES

1055, RUE DU MARCHÉ CENTRAL, MONTRÉAL

Legrade

RÉDACTEUR: Louis-Philippe POULIN



M. Ferland gagne le concours d'avoine 1965

● Aime Lavallée se classe deuxième

M. Mathias Ferland, de Ste-Elizabeth, comté de Joliette, et M. Aimé Lavallée, de la même localité, se classent respectivement aux premier et deuxième rangs dans le concours d'avoine 1965. Les noms des gagnants de ce concours annuel furent révélés par le Dr J.E. Chevrette, président du Conseil des Semences du Québec, lors d'une cérémonie qui a eut lieu au siège social de la Coopérative Fédérée, le 17 mars.

Cette cérémonie, présidée par M. Albert Gingras, président de la Coopérative Fédérée, groupait des représentants de celle-ci, du ministère de l'Agriculture du Canada, du ministère provincial de l'Agriculture et de la Colonisation, des coopératives de la région concernée, etc. Dans une courte allocution, le président de la Fédérée rappela les origines du concours en ces termes:

"Ce concours qui a débuté en 1962 a pour but de promouvoir la culture rationnelle de l'avoine sur nos fermes, d'accroître le rendement et la qualité de cette céréale produite dans Québec par la vulgarisation des bonnes méthodes de contrôle de la qualité de la semence, de la protection des récoltes ainsi que des façons culturales les plus appropriées. Ce concours est tenu sous les auspices de la Coopérative Fédérée et des ministères provincial et fédéral de l'Agriculture. Il est régi par le comité exécutif du Conseil des Semences du Québec".

Plus loin, M. Gingras ajoutait: "Au nom de la Coopérative Fédérée, au nom de mes collègues du Bureau de Direction et en mon nom personnel, permettez-moi de féliciter les gagnants de ce concours et de remercier tous ceux qui, de près ou de loin, ont travaillé à faire de cette initiative une réussite complète".

Voici maintenant le texte du rapport sur le concours d'avoine 1965 présenté par M. Paul Méthot, secrétaire du Conseil des Semences du Québec:

Ce concours a encore cette année suscité beaucoup d'intérêt. Grâce à la bonne collaboration des agronomes et des gérants de coopératives, on a pu recruter 265 concurrents parmi les meilleurs cultivateurs de la région No 4 qui comprend les comtés de Berthier, Champlain, Gatineau, Hull, Joliette, Labelle, Laviolette, Maskinongé, Montcalm, Montmorency, Papineau, Pontiac, Portneuf, Québec, St-Maurice et Trois-Rivières.

Le concours comporte quatre phases, soit:

1.- LE CONCOURS DE RECOLTE SUR PIED qui a permis à 44 concurrents de se partager un montant de \$700. La Coopérative Fédérée a déjà payé ces prix et fait publier la liste des gagnants.

2.- LE CONCOURS REGIONAL. Pour les fins de ce concours, les concurrents sont divisés en deux groupes. Lors de l'inspection des récoltes d'avoine qui eut lieu dans la semaine du 14 novembre, il y avait encore 105 cultivateurs de la section No 1 et 110 de la section No 2 qui étaient éligibles à cette étape du concours en autant qu'ils avaient bien préparé 60 minots d'avoine de semence, afin que le juge puisse en prélever 2 échantillons de deux livres pour fins d'analyse et d'expertise.

Voici la liste des gagnants du CONCOURS REGIONAL:

Section No 1.	
1.- Paul-E. Landry, 1280, Riv. Bayonne, Berthier	\$200
2.- Rémi Brisson, St-Jacques (Montcalm)	100
3.- Fernando Grégoire, St-Esprit (Montcalm)	75
4.- Paul-Etienne Laporte, St-Norbert (Berthier)	50
5.- Jean-Marie Dubois, Rang St-Esprit, Berthier	35
6.- Rodrigue Laferrrière, St-Barthélemy (Berthier)	25
7.- Alphonse Collin, St-Esprit (Montcalm)	15

Section No 2.	
1.- Aimé Lavallée, Ste-Elizabeth (Joliette)	\$200
2.- René Lavallée, Ste-Elizabeth (Joliette)	100
3.- Mme Lucien Picard, R.R.1,468 Ruiss. St-Pierre, Joliette	75
4.- Léonard Philibert, Ste-Elizabeth (Joliette)	50
5.- Mathias Ferland, Ste-Elizabeth (Joliette)	35
6.- Gilles Robichaud, Ste-Elizabeth (Joliette)	25
7.- Andréniqne Dufresne, Ste-Elizabeth (Joliette)	15

3.- PRIX AUX CRIBLEURS. Les cribleurs qui ont préparé les 60 minots d'avoine des gagnants des trois premiers prix de chacune des deux sections, se répartiront un montant de \$100 et leurs noms seront proclamés lors de la distribution des prix.

4.- CONCOURS PROVINCIAL. Les 7 meilleurs concurrents des sections No 1 et No 2 sont éligibles au Concours provincial, dont l'enjeu est \$700 offerts par le ministère provincial de l'Agriculture et de la Colonisation.

Les heureux gagnants de ce concours sont:

1.- Mathias Ferland, Ste-Elizabeth (Joliette)	\$250
2.- Aimé Lavallée, Ste-Elizabeth (Joliette)	125
3.- Gilles Robichaud, Ste-Elizabeth (Joliette)	90

4.- René Lavallée, Ste-Elizabeth (Joliette)	75
5.- Paul-E. Landry, 1280 Riv. Bayonne, Berthier	50
6.- Mme Lucien Picard, R.R.1,468 Ruiss. St-Pierre, Joliette	40
7.- Paul-Etienne Laporte, St-Norbert (Berthier)	25
8.- Jean-Marie Dubois, Rang St-Esprit, Berthier	20
9.- Léonard Philibert, Ste-Elizabeth (Joliette)	15
10.- Rémi Brisson, St-Jacques (Montcalm)	10

Le concours d'avoine aura certainement contribué à améliorer la production de cette céréale dans la région No 4. D'abord, en favorisant l'obtention, par les 95 concurrents qui ont complété le concours, d'un rendement moyen de 59.0 minots d'avoine à l'acre, ce qui double pratiquement le rendement moyen obtenu dans la province en 1965. Les fortes pluies d'août et septembre ont grandement affecté les récoltes d'avoine de plusieurs concurrents, surtout dans la partie ouest de la province. Cependant, les cultivateurs qui eurent la chance de récolter leur avoine produisirent, dans la très grande majorité des cas, de la semence de toute première qualité, surtout du fait que les variétés "Dorval", "Glen", "Garry" et "Roxton" utilisées par les concurrents, sont parmi celles qui ont donné les meilleurs résultats dans les nombreux essais de céréales du Conseil des Semences du Québec.

Le Bureau de Direction de la Coopérative Fédérée a décidé de continuer son appui au concours d'avoine annuel. Telle est la nouvelle que le président de la Fédérée, M. A. Gingras, annonçait la semaine dernière aux personnes qui assistaient à la remise des prix aux gagnants du concours de 1965.

Cette année, le concours se tiendra dans la région agricole No 5. Cette région comprend dix-huit comtés couvrant les parties nordiques de la province. A cause de son étendue, la région sera divisée en trois sections: la section Abitibi-Témiscamingue, la section Saguenay-Lac St-Jean et celle du Bas St-Laurent.

A cause du climat qui sévit dans ces régions, on a décidé de rendre les règlements du concours moins exigeants. Au lieu d'utiliser quinze minots d'avoine de semence enregistrée, on utilisera douze minots d'avoine de semence certifiée ou enregistrée de l'une ou l'autre des variétés recommandées par le Conseil des Semences du Québec. Pour participer au concours régional, il faudra avoir conservé au moins 60% des points à l'inspection d'été et avoir en main, au 1er novembre 1966, trente minots d'avoine criblée au lieu de soixante minots comme en 1965.

Comme par les années passées, la Coopérative Fédérée accordera les prix pour le concours sur pied et le concours régional tandis que le ministère de l'Agriculture distribuera les prix du concours provincial.

Tout cultivateur peut s'inscrire au concours en s'adressant à son agronome de comté ou au gérant de sa coopérative.

**Le concours
d'avoine '66
dans
la région
no 5**

Télégramme de l'UCC

Voici copie du télégramme en date du 16 mars 1966 que l'UCC adressait aux autorités fédérales et provinciales concernant la politique de l'industrie laitière 1965-66. Ce télégramme a été adressé aux personnes suivantes: Ho. Lester B. Pearson, Premier Ministre; Hon. J. J. Greene, Ministre de l'Agriculture; Hon. Maurice Sauvé, Ministre des Forêts; Hon. Mitchell Sharp, Ministre des Finances; Hon. Jean Marchand, Ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration; MM. J. G. Diefenbaker, Chef de l'Opposition; T. C. Douglas, Real Caouette; Robert N. Thomson; P. Elliott Trudeau, Gérard Pelletier, Ottawa. Hon. Jean Lesage, Premier Ministre; Hon. Alcide Courcy, Ministre de l'Agriculture, Québec.

(N.D.L.R.)

TÉLÉGRAMME

VU POLITIQUE INSATISFAISANTE ANNEE LAITIERE 1965-66 RESULTATS INSATISFAISANTS RECENTES DEMARCHES ENTREPRISES OTTAWA RE : POLITIQUE LAITIERE 1966-67 ET SITUATION CRITIQUE PRODUCTEURS DE LAIT TRES INQUIETS - STOP - CONSEIL GENERAL U.C.C. REUNI A QUEBEC RECLAME AVEC VIGUEUR ANNONCE POLITIQUE LAITIERE COMPORTANT PRIX MINIMUM \$4.00 POUR TOUT LE LAIT INDUSTRIEL ET CHAQUE CATEGORIE PRODUCTEURS - STOP - DEMANDE ASSURANCE EXPEDITEURS DE CREME RECEVront \$4.00 VALEUR LAIT ECREME SUR FERME ESTIMEE 53 CENTS LE CENT LIVRE ET INCORPORATION SURPLUS LAIT NATURE DANS POLITIQUE - STOP - INSISTE FORTEMENT GOUVERNEMENT PAIE MINIMUM \$5 MILLIONS SUBSIDES A L'EXPORTATION - STOP - DEMANDE PROTECTION CONTRE IMPORTATIONS ENTRANT EN CONCURRENCE DELOYALE ET NUISIBLE AVEC PRODUITS LAITIERES DU PAYS - STOP - VU ETAT CRITIQUE INDUSTRIE LAITIERE BESOINS PRODUCTEURS DOIVENT PRIMER SUR CONSIDERATIONS BUDGETAIRES BUDGET MINISTERE AGRICULTURE ETANT NETTEMENT INSUFFISANT - STOP - CONSEIL GENERAL U.C.C. JUGE INACCEPTABLE PRIX MINIMUM INFÉRIEUR A \$4.00 ET TOUTE RESTRICTION SUSCEPTIBLE EMPECHER PARTIE IMPORTANTE DE PRODUCTION LAITIERE OU GROUPE DE PRODUCTEURS CONCERNE TOUCHER PRIX MINIMUM DE \$4.00 - STOP - SI POLITIQUE ANNONCEE NE DONNE PAS ENTIERE SATISFACTION PRODUCTEURS DE LAIT U.C.C. VERRA A PRENDRE MOYENS NECESSAIRES POUR FAIRE ENTENDRE RAISON A AUTORITES RESPONSABLES - STOP - CONSEIL GENERAL U.C.C. ATTEND REPOSE DANS LE PLUS BREF DELAI.

LIONEL SOREL
Président Général U.C.C.

L'UCC exige plus que jamais un prix minimum de \$4.00 pour tout le lait industriel

Au moment de la rédaction de cette nouvelle, le Ministre de l'Agriculture d'Ottawa n'avait pas encore annoncé à la Chambre de Communes la politique devant prévaloir pour l'année laitière 1966-67. Si elle n'a pas encore été annoncée au moment de la parution de cette livraison, il restera tout au plus une semaine pour le faire, la date limite étant fixée au 1er avril.

L'U.C.C. a intensifié ses activités en vue d'obtenir pour les

producteurs un prix minimum de \$4.00 le cent livres de lait industriel. C'est ainsi que M. Lionel Sorel a siégé sur le Comité consultatif de l'Office de stabilisation des prix à Ottawa le 8 mars dernier. Le même jour, le Directeur du service de l'Economie rurale, M. Roger Perreault, prenait part avec des représentants de la Fédération Canadienne de l'Agriculture à une rencontre avec le caucus libéral à Ottawa, portant sur l'industrie laitière. Le lendemain les représentants de la

F.C.P.L. et de la F.C.H. rencontraient le caucus du parti conservateur.

Tout récemment, le Comité exécutif de l'U.C.C. a étudié le problème du lait d'une façon approfondie. Le point de vue de l'U.C.C. sur la politique laitière a également été exposé à l'occasion de la présentation du mémoire annuel au Cabinet provincial des Ministres. Enfin, la politique laitière a fait l'objet d'un long débat lors des séances du Conseil général de l'U.C.C. tenu à Québec, les 15 et 16 mars dernier. Le Conseil général de l'U.C.C. a décidé d'intensifier les démarches, pressions, etc., dans le but d'assurer aux producteurs l'objectif désiré. Le Conseil général a aussi décidé de recourir à tous les moyens nécessaires pour atteindre le but poursuivi. Les lecteurs trouveront en marge de cette page un télégramme adressé le 16 mars dernier à différentes personnalités politiques sur les scènes fédérale et provinciale.

Les producteurs de lait ne manquent pas d'être inquiets face à la situation critique qu'ils traversent et à l'incertitude des mesures qui seront adoptées par le Gouvernement fédéral. Il semble que deux possibilités se dégagent des démarches entreprises récemment à Ottawa : une politique de \$4.00 comportant des restrictions données, ou un prix inférieur à \$4.00, mais comportant moins de restrictions.

Les producteurs ne veulent aucun compromis à ce sujet; ils exigent un prix minimum de \$4.00. Ils exigent que tous les

groupes concernés reçoivent pour le lait industriel au moins \$4.00, qu'il s'agisse des producteurs de beurre et de poudre, de beurre et de caséine, de fromage, de lait nature, de lait évaporé, des expéditeurs de crème, etc... Ils jugent inacceptable que la politique projetée contourne en partie ou en totalité une catégorie de producteurs donnée, ou une tranche importante de la production, et ils sont convaincus qu'il n'existe aucun

(suite à la page 22)

Le bois dans Québec-Sud:

Demande de conciliation à la Régie des marchés

Le 15 janvier 1966, la Régie des Marchés Agricoles du Québec sanctionnait le plan conjoint des Producteurs de Bois de Québec-Sud qui couvre les comtés de Beauce, Dorchester et Frontenac, et donna l'administration de ce plan conjoint au Syndicat des Producteurs de Bois de Québec-Sud.

Tel que mentionné à l'article 26 de la loi des Marchés Agricoles, ce Plan conjoint lie toute personne engagée dans la mise en marché du bois et est tenue de négocier avec l'Office des Producteurs avec son ou ses agents de négociation. Depuis ce temps, le Syndicat des Producteurs de Bois de Québec Sud a tenté de rencontrer les principaux acheteurs de bois de la région de Québec Sud qui sont : Anglo Canadian Pulp and Paper Mills Limited; La Compagnie Internationale du Papier; Domtar Newsprint Limited, East Angus; Kruger Pulp & Paper Limited, et St. Anne Power, Beauséjour. Et tous, les uns après les autres, ont adopté une attitude négative et ont refusé de discuter des conditions de vente, et de mise en marché.

Le Syndicat des Producteurs de bois a donc demandé à la Régie des Marchés Agricoles une intervention conciliatrice pour forcer les acheteurs à négocier avec le Syndicat. Les représentants du Syndicat des Producteurs de Bois croient que les

acheteurs qui représentent les moulins de papier ci-haut mentionnés achètent dans l'illégalité selon les lois des Marchés Agricoles du Québec.

Les acheteurs prétextent qu'ils ont pris des contrats en bonne et due forme avec leur fournisseur régulier, mais le Syndicat soutient que la majorité des producteurs liés par le Plan Conjoint n'ont aucun contrat avec l'acheteur et que le bois est acheté à mesure.

Un télégramme a été envoyé à la Régie des Marchés Agricoles du Québec demandant à celle-ci d'agir immédiatement.

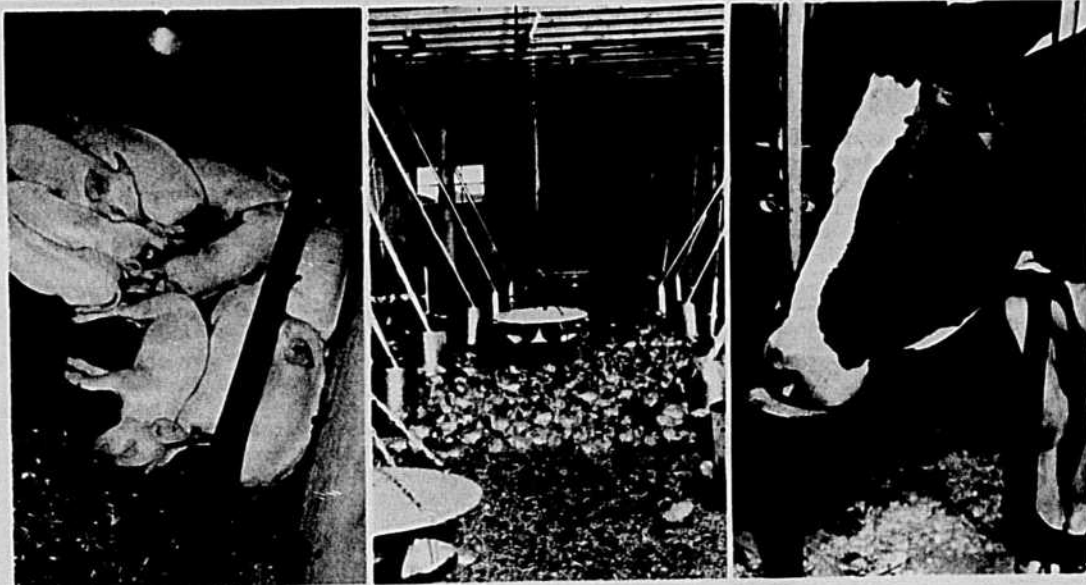
(Comm.)

Honneur au mérite

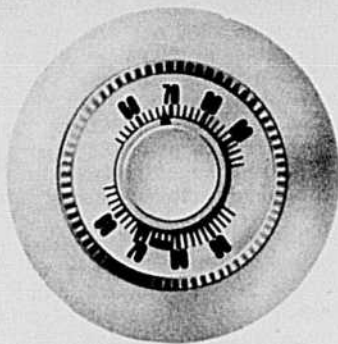


Cyrille TAILLON

Assurances U.C.C. est heureuse de féliciter Monsieur Cyrille Taillon. En effet, celui-ci est le premier agent à se classer pour la convention 1966. Le bureau de Monsieur Taillon est situé à: Roberval, Boul. Marcotte, C.P. 728, Cité Roberval. Son numéro de téléphone est: 275-2372.



L'homme engagé le moins coûteux de la ferme...



l'électricité

Le chauffage auxiliaire à l'électricité rend de grands services sur la ferme. Dans la porcherie, la lampe à infrarouge aide grandement à réduire la perte de porcelets et l'éleveuse électrique est idéale dans le poulailler. Le chauffage conventionnel

maintient une température constante dans la laiterie. L'électricité rend les travaux de la ferme plus faciles, plus rapides, et moins coûteux. Renseignez-vous auprès d'un électricien ou auprès de votre fournisseur d'électricité.

Commandité par votre fournisseur d'électricité, membre de L'ASSOCIATION CANADIENNE DE L'ÉLECTRICITÉ

Mémoire annuel de l'U.C.C. au Conseil des Ministres de la province de Québec

N.D.L.R. — Nos lecteurs trouveront ci-contre le texte intégral du mémoire annuel de l'U.C.C., présenté lundi dernier à M. Jean Lesage et aux membres de son cabinet. La délégation de l'U.C.C. était pilotée par le président général, M. Lionel Sorel, et composée des membres de l'Exécutif et du Conseil général. L'entrevue a duré plus de trois heures. Le lendemain soir, la délégation a rencontré les membres de l'opposition. Le mémoire comportait trois annexes traitant d'un projet de loi des Syndicats agricoles, de quelques suggestions préliminaires pour aider les cultivateurs à quitter l'agriculture, et d'un comité consultatif provincial d'ARDA. Ces trois annexes seront publiées au cours des prochaines semaines.

Monsieur le Premier Ministre,
Messieurs les Ministres,

1- La direction de l'Union Catholique des Cultivateurs est heureuse de l'occasion que vous lui fournissez de vous soumettre les problèmes les plus graves et les plus urgents qui se posent présentement à la classe agricole ainsi que les solutions qui s'imposent dans les circonstances. Elle vous remercie à l'avance de la suite que vous voudrez bien donner à la présente démarche.

2- L'U.C.C. n'entend pas revenir ici sur la situation de plus en plus difficile, et qui se détériore sans cesse, de la classe agricole du Québec. Cette situation est maintenant bien connue et d'autres occasions seront fournies prochainement de l'exposer de façon encore plus élaborée et plus à point.

3- Nous nous devons cependant de dénoncer certaines déclarations récentes de quelques hommes publics qui donnent à la population une image fautive ou incomplète de la situation actuelle du cultivateur. A partir de statistiques globales pour tout le pays ou d'estimations provisoires qui sont à peu près toujours trop optimistes ou de chiffres absolus qui perdent toute signification lorsqu'ils sont considérés dans un contexte de quelques années, on semble vouloir créer dans le grand public une impression d'euphorie en agriculture.

4- A titre d'exemple, nous pouvons difficilement comprendre et admettre qu'un ministre du Québec déclare comme on l'a fait récemment, que le revenu net des agriculteurs du Québec aurait enregistré une hausse de 3.4% en 1965 par rapport à 1964, sans mentionner que ce revenu avait diminué de 17% au cours de la période 1962-64 (alors qu'il était déjà bien inférieur à celui d'autres groupes sociaux comparables). De plus, il aurait fallu indiquer clairement que cette hausse de 3.4% était basée sur des estimations provisoires et souligner sa modicité en regard du bond de 9% qui aurait été réalisé dans l'ensemble de l'économie et de 10.5% enregistré pour les employés salariés au cours de la même année. Nous croyons que de telles déclarations sont préjudiciables à la recherche et à la mise en oeuvre des solutions appropriées.

5- Le nombre de membres de l'U.C.C. qui a atteint près de 53,000 au cours de la dernière année justifie l'U.C.C. de se présenter comme le porte-parole officiel des cultivateurs du Québec. Ces effectifs d'autant plus remarquables que le nombre de cultivateurs ne cesse de diminuer et que la cotisation à l'U.C.C. étant sur une base volontaire, exige un geste personnel et même un sacrifice librement consenti de la part de chaque cultivateur qui adhère à l'U.C.C.

6- L'U.C.C. se réjouit de constater qu'en dépit de difficultés, d'obstacles et de conditions adverses de toutes sortes, les problèmes agricoles actuels du Québec font de

plus en plus partie des préoccupations générales de l'ensemble de la population et des gouvernants. Il est à espérer que cela se traduira, dans un avenir assez rapproché, en des actes concrets d'envergure et de long portée.

7- Cependant il faut reconnaître que seules des initiatives et manifestations publiques assez spéciales ont rendu possible cet éveil. Il faut même regretter que les véritables progrès escomptés soient encore à venir. De plus, l'U.C.C. se doit de déplorer ici que sa collaboration ne reçoive pas toujours un écho satisfaisant chez certains dirigeants politiques de la province ou leurs représentants, qui ignorent trop souvent ses suggestions et recommandations et dont certains vont parfois jusqu'à s'opposer sous diverses formes, à l'action des cultivateurs organisés au sein de l'U.C.C.

8- L'U.C.C. qui représente plusieurs milliers de travailleurs forestiers et qui s'intéresse de très près à cette ressource première de cette question dans le présent document. Elle réfère les autorités concernées au mémoire qu'elle a soumis récemment aux audiences publiques du Ministère des Terres et Forêts de la province de Québec sur "l'administration et la gestion des terres et forêts du Québec". Elle se doit toutefois de rappeler la résolution de son dernier congrès général réclamant de nouveau une enquête royale sur l'exploitation des forêts au Québec.

9- L'U.C.C. est heureuse que le gouvernement ait donné suite à sa demande de constitution d'une Commission Royale d'Enquête sur l'Agriculture. C'est pourquoi elle réserve la présentation à cette Commission d'un mémoire encore plus élaboré que celui qu'elle soumettait chaque année aux autorités civiles de la province.

10- Cependant, selon la décision même de son dernier congrès général, l'U.C.C. se doit de vous saisir sans aucun délai de certaines questions qui constituent des priorités absolues et qui conséquemment nécessitent l'attention immédiate des autorités et surtout l'adoption des solutions appropriées. Ces priorités vous seront exposées sommairement dans la première partie du présent mémoire.

11- Parmi ces priorités, trois doivent être soulignées de façon tout à fait particulière. Une première, soit celle relative à la reconnaissance syndicale, doit être considérée dès la prochaine session sous forme de législation si l'on veut que le syndicalisme agricole continue à jouer pleinement son rôle. La deuxième portant sur une politique d'aide spéciale pour les cultivateurs appelés à quitter l'agriculture, s'impose comme une urgence quasi absolue si on veut préparer une solution satisfaisante aux problèmes agricoles québécois. La troisième aborde le problème fondamental de l'établissement et

de l'aménagement des fermes, dont la solution satisfaisante constitue la première et la plus importante étape en vue de la consolidation des entreprises agricoles.

12- La deuxième partie de notre mémoire rappelle les résolutions adoptées par le dernier congrès général de l'U.C.C. destinées au gouvernement de la province de Québec. Ces diverses résolutions pourront être référées à chacun des ministères concernés qui devraient s'empresser de leur accorder la considération et leur donner la suite qu'elles méritent.

I - RECONNAISSANCE DU SYNDICALISME AGRICOLE

13- Les derniers amendements à la Loi des marchés agricoles du Québec (spécialement en vertu du Bill 46) apportés il y a quelques mois ont grandement accru les possibilités pour le cultivateur de jouer le rôle qui lui revient dans la mise en marché ordonnée de ses produits. Nous comptons que les autres améliorations qui pourront s'imposer, seront apportées au fur et à mesure des besoins et surtout respectivement intégrées dans la philosophie actuelle de notre législation de mise en marché des produits agricoles que nous préférons à toute autre que nous connaissions car elle nous semble particulièrement bien adaptée à nos conditions.

14- Même si cette législation était parfaite, le problème de la reconnaissance juridique du syndicalisme agricole demeure entier à nombre de points de vue. C'est pourquoi nous sommes revenus à la charge sur le sujet à chaque occasion ainsi qu'en font foi de façon formelle nos deux derniers mémoires annuels qui vous furent soumis.

15- Forts de l'invitation que le Premier Ministre lui-même, l'Honorable Jean Lesage, nous lançait lors de la présentation officielle de notre mémoire annuel 1963, nous nous sommes efforcés depuis ce temps de faire un examen aussi complet que possible de la question par l'entremise d'un comité spécial qui groupait entre autres, des spécialistes en la matière tout à fait en dehors des cadres de l'U.C.C.

16- A cause de la nature même de l'occupation du cultivateur qui sans être à proprement parler un salarié n'en est pas pour autant un chef d'entreprise du même genre que ceux du secteur industriel, et parce que le syndicalisme agricole a adopté un caractère bien particulier en regard de celui qui doit en bénéficier, une législation spéciale s'impose afin que le syndicalisme agricole puisse continuer à jouer pleinement son rôle.

17- D'ailleurs, la Loi doit venir en quelque sorte confirmer ou traduire dans un texte juridique la vie et le développement de la vie personnelle ou collective. A ce compte le syndicalisme agricole québécois qui poursuit une évolution bien typique doit pouvoir se retrouver dans des cadres juridiques adaptés à ses besoins.

18- Nous pourrions ajouter comme argument additionnel les difficultés et même l'impossibilité pratique pour le syndicalisme agricole de continuer à opérer selon la Loi des syndicats professionnels tel qu'amendée il y a quelques mois. Certaines retouches à cette Loi en vue d'en corriger les principales déficiences pour le syndicalisme agricole ne constitueraient qu'un palliatif puisque encore une fois ce dont le syndicalisme agricole a besoin, c'est "un habit fait sur mesure".

19- Nous répondons donc à la demande expresse que vous nous avez formulée en vous soumettant un projet de Loi de reconnaissance du syndicalisme agricole (annexe 1) dont l'adoption ne saurait tarder. Aussi comptons-nous qu'il sera pré-

senté par le gouvernement de la province de Québec au cours de la prochaine session et qu'il recevra l'approbation des Chambres sans retards inutiles afin que son application rende possible les nombreux et importants développements du syndicalisme agricole prévus pour les prochains mois.

II - POLITIQUE PROVINCIALE DE PRIX

20- Nous alimenterions tout d'abord marquer notre appréciation du principe même d'une politique provinciale de prix agricoles inaugurée par le gouvernement de la province de Québec au cours des derniers mois. Nous avons à l'esprit certains subsides sur la livre de gras ou sur la qualité du porc par exemple, qui viennent s'ajouter aux politiques nationales de prix.

21- Nous considérons que le gouvernement du Québec est tout à fait justifié de s'engager dans semblable voie et nous ne pouvons que l'inciter à intensifier ses efforts de ce côté. Comme en d'autres domaines, le gouvernement de la province se doit selon des options politiques, économiques et sociales propres à lui, de compléter les politiques nationales qui constituent assez souvent un strict minimum surtout pour notre province.

22- En ce domaine nous croyons devoir rapporter ici la résolution sur le sujet adoptée par notre dernier congrès général :

"Le congrès général de l'U.C.C. demande au gouvernement provincial :

1) Que les diverses mesures d'assistance directes qui ne s'intègrent pas dans un programme d'ensemble soient remplacées par une politique de prix satisfaisants pour les producteurs agricoles et tenant compte des coûts de production et qu'aux montants ainsi économisés, l'Etat provincial ajoute les fonds nécessaires pour financer un tel programme;

2) Que les politiques de prix soient appliquées en fonction des possibilités régionales-physiques et économiques des différentes productions agricoles, des besoins des consommateurs de la province, et de marchés stables pour les cultivateurs;

3) Que dans l'élaboration du programme agricole d'ensemble, l'on tienne compte des particularités de l'agriculture du Québec et de sa contribution aux activités économiques de la province;

4) Qu'il entretienne des relations permanentes avec le gouvernement fédéral en matière de politiques agricoles et qu'il incite ce dernier à mettre en exécution les politiques de prix nécessaires aux cultivateurs du pays et qu'il les complète par des politiques de prix appropriées aux conditions du Québec; et

5) Que dans l'élaboration des politiques de prix à court et à long termes, et notamment en ce qui concerne l'élaboration et la mise à exécution d'un programme de régionalisation des productions dans le Québec, il entretienne des relations et des consultations suivies avec les premiers intéressés, les cultivateurs du Québec."

23- Nous nous devons de souligner la dernière partie de cette résolution qui réclame que le gouvernement "entretienne des relations et des consultations suivies avec les principaux intéressés, les cultivateurs du Québec" en ce qui a trait à l'élaboration des politiques agricoles. Il nous fait plaisir de mentionner ici le rôle important que joue en ce sens le Comité d'Elaboration de la Politique Agricole. Cependant, l'U.C.C. compte que le gouvernement établira et adoptera un système complet, bien structuré

et permanent de consultation et de négociation avec les cultivateurs organisés du Québec représentés par l'U.C.C. dans tous les domaines ou matières concernant ces derniers ou susceptibles de les affecter.

III - POLITIQUE POUR LES CULTIVATEURS APPELÉS À QUITTER L'AGRICULTURE

24- Depuis de nombreuses années, l'U.C.C. réalise qu'il est souhaitable et non recommandable de chercher à maintenir dans leur statut actuel tous ceux qui se réclament du titre de cultivateur. Nos derniers congrès généraux ont d'ailleurs adopté des positions officielles et bien claires à ce sujet.

25- L'U.C.C. défend et défendra tous ceux qui se considèrent comme cultivateurs aussi longtemps qu'ils ne leur offrira pas d'autres options satisfaisantes. Comme c'est l'Etat qui est responsable de la situation à cause de politiques passées que nous n'avons pas à juger ici, c'est lui qui doit prendre l'initiative d'autres politiques susceptibles de corriger la situation.

26- Le seul objectif agricole que nous semble valable est l'utilisation optimale de toutes les ressources humaines et matérielles de milieu en regard des choix politiques que le gouvernement du Québec décidera de faire, tels par exemple l'agrandissement, le regroupement des fermes, ou, en d'autres mots, à la structuration d'unités agricoles physiques;

27- L'orientation, les préoccupations nouvelles et les projets en voie d'élaboration au Ministère de la Famille et du Bien-Être Social nous incitent à fixer comme l'une des priorités majeures, une politique d'aide spéciale pour les cultivateurs appelés à quitter l'agriculture. Nous devons nous limiter pour le moment à quelques suggestions préliminaires (annexe II) mais nous offrons notre entière collaboration aux autorités responsables en vue de l'établissement et de l'application d'une politique complète et permanente en ce domaine.

28- Afin de demeurer parfaitement fidèle à la décision de notre dernier congrès général sur le sujet, vous trouverez ci-dessous le texte même de la résolution intitulée "Politique à court et à long termes, destinée aux cultivateurs appelés à quitter l'agriculture" :

"Le congrès général de l'U.C.C. demande :

1) D'élaborer des politiques susceptibles de faciliter la transition des familles rurales et du surplus de main-d'oeuvre agricole à la recherche d'un meilleur sort économique, de la campagne vers la ville, et qu'une subvention leur soit accordée pour leur permettre d'effectuer cette transition;

2) D'établir des cours de tous genres susceptibles de préparer les cultivateurs et leurs enfants qui auront à quitter la terre à devenir mieux qualifiés pour d'autres occupations et ce, dans les régions les plus affectées par ce problème; et

3) D'établir, s'il y a lieu, des bureaux d'emploi aux endroits stratégiques pour aider efficacement les cultivateurs quittant l'agriculture et leur trouver des emplois convenables.

Remarque :

Cette politique n'infirme en rien la nécessité d'établir des politiques agricoles appropriées susceptibles d'aider les cultivateurs qui resteront en agriculture. La position de l'U.C.C. sur ce sujet est que le gouvernement doit établir de véritables politiques agric-

coles pour aider le plus grand nombre de fermes possibles à demeurer rentables ou à le devenir. Nous considérons, toutefois, que l'Etat doit jouer un rôle primordial pour préparer à d'autres occupations les exploitants de ferme et leurs enfants qui seront appelés à quitter l'agriculture. L'industrie possède déjà à l'agriculture des mesures destinées à aider les ouvriers qui, par suite de changements technologiques, doivent remplir d'autres occupations. Dans le cas de l'agriculture, le problème se pose différemment, l'agriculteur comme telle n'a pas les ressources suffisantes pour payer les frais de ce programme."

29- Il n'y a aucun doute que l'adoption et la mise en oeuvre d'une politique susceptible de régler ce problème rendra beaucoup plus facile l'application des solutions qui s'imposent aux problèmes agricoles proprement dits.

IV - ÉTABLISSEMENT ET AMÉNAGEMENT DES FERMES

30- Depuis déjà plusieurs mois, un comité spécial dirigé par l'U.C.C. étudie le problème de l'établissement et de l'aménagement des fermes. Dans les perspectives de travail de ce comité, les politiques d'établissement et d'aménagement des fermes comprennent :

a) Les politiques relatives à l'achat, l'agrandissement, le regroupement des fermes, ou, en d'autres mots, à la structuration d'unités agricoles physiques;

b) Les politiques relatives à l'amélioration du fonds de terre des fermes;

c) Les politiques relatives à l'organisation matérielle des fermes; construction de bâtiments, achat d'animaux, équipement, etc...

31- Une politique appropriée d'établissement et d'aménagement des fermes constitue la première et la plus importante étape en vue de la consolidation des entreprises agricoles. La ferme, c'est en quelque sorte l'outil du cultivateur qui doit être tel qu'on puisse en tirer un rendement maximum.

32- A cause de la valeur permanente de la ferme et de son caractère de richesse en quelque sorte communautaire, l'Etat est pleinement justifié d'investir de façon massive dans l'amélioration des fermes. Il peut s'agir d'une forme de placement public ou de capitalisation de même nature que dans le cas de certains services ou entreprises publiques.

33- La solution globale de ce problème est d'une urgence extrême car elle conditionne dans une bonne mesure les résultats de toutes les autres politiques agricoles qui peuvent être adoptées. La constitution d'entreprises agricoles potentiellement rentables représente donc une priorité absolue, au niveau de l'outil du cultivateur. C'est alors qu'une politique satisfaisante de prix ou de revenu prend logiquement place en se situant au premier rang parmi les moyens de permettre à l' "outil" de jouer son rôle.

34- Certaines conditions préalables s'imposent pour favoriser une organisation rationnelle des fermes. Voici quelques indications pour l'étude de ces conditions :

OBJECTIFS DE PRODUCTION

35- De façon normale, une première condition à réaliser pour procéder à l'établissement et à l'aménagement des fermes sur une base rationnelle, ce serait de savoir quels peuvent être les objectifs de production à viser, dans les différentes productions, compte tenu des ressources et des marchés. Ces objectifs peuvent être définis au niveau provincial et ensuite à un niveau régional.

DIMENSIONS DE L'UNITÉ RENTABLE

36- Une seconde condition à réaliser, ce serait de connaître également les dimensions de l'unité rentable dans les diverses productions. Quand on parle de dimensions de l'unité rentable, on ne réfère pas uniquement au nombre d'acres de terre mais aussi, suivant les cas, au nombre d'animaux, à l'équipement, etc. Ces dimensions sont différentes suivant les productions et suivant aussi le nombre d'unités-travail par ferme.

ÉLABORATION DE PROGRAMME

37- Une fois connus des objectifs de production et les dimensions normales d'une ferme rentable, il faudrait que soit élaboré, du moins dans certaines régions, au niveau régional et probablement encore local, des programmes concrets, d'établissement et d'amélioration des fermes. De tels programmes devraient porter sur la restructuration de certaines fermes (regroupements - agrandissements - déplacements, etc.), sur les améliorations foncières et sur l'organisation générale des fermes (animaux, équipements, etc.).

38- Notre étude n'étant pas terminée, nous nous réservons de vous présenter un mémoire spécial sur cette importante question d'ici quelques mois. Nous espérons que les autorités gouvernementales s'empresseront, de leur côté, d'étudier en même temps ce problème majeur et, à cette fin, nous offrons de nouveau notre collaboration particulièrement par l'entremise de notre comité spécial.

V - COMITÉ CONSULTATIF PROVINCIAL D'ARDA

39- Depuis plusieurs années, nos congrès régionaux réclament diverses mesures en vue de la participation des principaux intéressés à l'aménagement régional du territoire ainsi qu'en fait foi la résolution suivante :

"Le congrès général de l'U.C.C. demande :

1) A toutes les associations de cultivateurs, en particulier à ses fédérations régionales de réaliser une synthèse des forces du milieu agricole en vue de synchroniser leur participation au niveau de l'étude de la mise en marche et de l'exécution des programmes d'aménagement dans les différentes régions de la province;

2) Au gouvernement de la province et aux organismes régionaux, d'assurer de façon officielle la représentation agricole, et en particulier celle de l'U.C.C. dans toutes les structures mises en place par l'ARDA ou tout autre organisme de planification et d'aménagement; et

3) Au gouvernement de la province, de créer un Comité consultatif provincial de l'ARDA, lequel comité étudiera avec le principal responsable de l'acceptation des projets d'aménagement, l'opportunité des dits projets et se prononcera sur leur acceptation pour exécution."

40- Nous avons le regret de constater que la dernière partie de cette résolution demandant la formation d'un comité consultatif provincial de l'ARDA pour le Québec n'a pas encore été réalisée en dépit de multiples démarches que nous avons poursuivies à ce sujet. Nous avions lieu d'espérer qu'à la suite de nos nouvelles interventions particulièrement intenses des dernières semaines, surtout depuis la mise sur pied d'un organisme similaire sur le plan national, une réponse concrète satisfaisante ne devrait pas tarder à venir et certains pourparlers nous portaient à croire qu'il en serait ainsi.

41- Malheureusement, on nous informe par une lettre en date du

30 décembre 1965 que la réalisation du projet était différée. Nous ne pouvons absolument pas comprendre et surtout admettre cette attitude et spécialement la raison principale de son adoption, à savoir que les autorités à Québec veulent différer leur décision jusqu'à ce qu'elles puissent juger des résultats du comité consultatif du gouvernement fédéral. Il nous apparaît que c'est procéder exactement à l'inverse de la logique et du bon sens les plus élémentaires puisque ce sont précisément des comités provinciaux bien structurés et vraiment représentatifs qui devraient permettre à un comité national d'être efficace.

42- Cette situation nous semble d'autant plus grave et anormale que le gouvernement d'Ottawa formait récemment un comité consultatif national de l'aménagement rural sur lequel nous avons été invité à déléguer des représentants. De plus, certaines autres provinces ont déjà mis sur pied des comités équivalents, soit du genre de celui que nous réclamons pour le Québec. En ce qui nous concerne, nous devons donc participer à une super-structure sans qu'il existe un organisme correspondant au niveau provincial, ce qui constitue une situation tout à fait fautive et risquée d'aboutir à des résultats nuis et même de créer de la confusion.

43- C'est pourquoi nous revenons à la charge avec plus d'insistance que jamais pour que soit constitué sans plus tarder un comité consultatif provincial d'ARDA pour le Québec sur la base de la proposition que nous avons déjà soumise aux autorités responsables et qu'on trouvera dans le présent mémoire (annexe III).

VI - PROTECTION DES PRODUCTEURS EN CAS DE FAILLITE D'ACHETEURS

44- Depuis nombre d'années des groupes de producteurs subissent de graves pertes considérables dans des cas de mauvaises affaires ou de faillites d'entreprises auxquelles ils vendent leurs produits. Ces cultivateurs ne sont évidemment responsables en aucune façon de la situation et n'ont absolument rien à voir dans les opérations des entreprises en question et, règle générale, aucun contrôle ne leur est possible.

45- Devant la multiplicité et la gravité croissantes de tels cas, l'U.C.C. en collaboration avec d'autres organismes agricoles du pays poursuit depuis de longs mois des démarches auprès du gouvernement d'Ottawa en vue d'obtenir les amendements appropriés à la Loi sur la faillite (Bill C-5) et à la Loi sur les banques (Bill C-102). L'adoption des amendements réclamés constituerait une première étape vers une protection équitable pour le cultivateur.

46- Cependant, il faut aller plus loin afin d'éviter que le cultivateur perde non seulement le revenu qu'il peut escompter mais même le coût de ses efforts, c'est-à-dire qu'en plus d'être privé d'un manque à gagner, il se voit entêté davantage parce qu'il ne peut même pas récupérer ses frais de production.

47- C'est alors que l'action du gouvernement de la province s'impose. Encore ici nous ne pouvons faire mieux que de vous transmettre avec insistance les résolutions de notre dernier congrès général sur le sujet :

"Le congrès général de l'U.C.C. demande :

1) Que le gouvernement provincial prépare un projet de Loi susceptible d'obliger les conserveries à payer les cultivateurs au plus tard le 1er novembre de l'année récolte;

2) Que la Régie des Marchés Agricoles exige de meilleures preuves de solvabilité de la part des conserveries;

3) Que l'application des contrats soit surveillée étroitement par la Régie des Marchés Agricoles; et

4) Que le gouvernement provincial adopte, le plus tôt possible, une législation obligeant les acheteurs, les expéditeurs, les marchands en gros et les entrepreneurs de transformation à fournir une garantie adéquate pour protéger au maximum les intérêts des producteurs et ce pour tous les produits primaires."

VII - ÉPREUVE DE GRAS DU LAIT ET SURVEILLANCE DE L'UTILISATION DU LAIT

48- A cause de l'importance de l'industrie laitière pour le cultivateur du Québec, tout ce qui a un effet quelconque sur le prix de remise du lait aux producteurs, doit être très étroitement suivi et traité de façon équitable. Le principal item à ce sujet, en plus du prix de vente, porte sur l'épreuve de gras du lait et la surveillance de l'utilisation du lait.

49- Nous avons dénoncé assez souvent les abus de ce côté pour qu'il ne soit pas nécessaire de revenir à la charge dans le présent mémoire. Personne ne conteste que des abus existent; le désaccord porte uniquement sur le nombre et la gravité de tels abus. De toutes façons, on doit viser par tous les moyens possibles à les éliminer complètement; c'est pourquoi notre dernier congrès général a formulé quelques recommandations sous forme de la résolution dont voici le texte :

"Le congrès demande aux autorités gouvernementales compétentes :

1) D'exercer une surveillance absolument complète et satisfaisante sur l'échantillonnage et l'essai du lait chez les cultivateurs et dans les usines de transformation selon un système qui assurera un travail tout à fait objectif, contrôlable, et le plus scientifique possible;

2) D'attacher immédiatement un personnel expert suffisant aux endroits appropriés en vue d'assurer un contrôle de l'épreuve de gras du lait, équitable pour les cultivateurs, et une surveillance complète de l'utilisation du lait dans les usines laitières de la province; et

3) De réviser le plus tôt possible en collaboration avec les groupements de producteurs intéressés, le système utilisé pour contrôler le test de gras, la pesée et l'utilisation du lait dans les fabriques et d'appliquer les formules les plus scientifiques et les plus équitables."

50- En cette matière nous sommes même prêts en plus de nos propres recommandations, à endosser celles que "le Conseil de l'Industrie Laitière du Québec Enrg." formulait ainsi récemment aux autorités concernées :

"1) Prendre les procédures légales si il y a preuve de fraude;

2) Adopter "la méthode Babcock Modifiée" suivant les recommandations d'un comité d'étude du Ministère de l'Agriculture;

3) Prendre à sa charge, avec des inspecteurs qualifiés, les épreuves de gras dans nos fabriques. Il faudra adopter un système de rotation pour que les inspecteurs changent de fabrique continuellement."

VIII - ASSURANCE-RÉCOLTE

51- C'est avec plaisir que nous avons participé par l'un de nos représentants, au comité d'étude formé par le Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation de la province de Québec pour examiner le problème de l'assurance-récolte chez nous. Nous n'avons jamais négligé notre collaboration dans ce domaine étant ainsi fidèles aux ré-

solutions adoptées depuis de nombreuses années par nos congrès généraux.

52- Nous sommes très heureux de l'annonce récente faite par le gouvernement provincial qu'un régime d'assurance-récolte serait instauré incesamment dans le Québec en collaboration avec le gouvernement fédéral, mais adapté aux besoins et conditions de notre agriculture.

53- Sans escompter de miracles de la mise sur pied d'un régime d'assurance-récolte ou de solutions globales et définitives à tous les problèmes que peuvent créer les méfaits de la nature en agriculture, nous croyons qu'en procédant par étapes il est possible d'en arriver à une politique satisfaisante pour le cultivateur dont l'entreprise est unique à ce point de vue puisqu'elle "opère à ciel ouvert".

54- Afin de vous transmettre par-faillamment la pensée de l'U.C.C. à ce sujet, voici le texte même de la résolution du dernier congrès général sur l'assurance-récolte :

"1) L'U.C.C. offre sa collaboration au gouvernement provincial pour continuer l'étude et la préparation d'un projet d'assurance-récolte comportant la participation de l'Etat et des cultivateurs eux-mêmes;

2) En attendant la mise sur pied d'une assurance-récolte, l'U.C.C. demande au ministère provincial de l'Agriculture d'instituer un mécanisme officiel d'estimation des dommages subis par les agriculteurs et d'uniformiser et de publier les normes de dédommagement accordé pour les diverses catégories de dommages;

3) L'U.C.C. demande au gouvernement provincial d'accorder plus d'attention aux réclamations faites par les associations agricoles responsables, en particulier les syndicats et les fédérations de l'U.C.C., dans le cas de perte régionale de récolte; et

4) L'U.C.C. demande aux gouvernements fédéral et provincial de prévoir dans leur projet d'assurance-récolte l'établissement d'un fonds de secours pour venir en aide aux cultivateurs victimes de sinistres."

CONCLUSION

55- Ainsi que vous avez été à même de le constater, nous nous en sommes tenus dans le présent mémoire à quelques priorités ou à l'essentiel, comme nous l'avions indiqué au début. Mais nous devons souligner que cet essentiel doit être acquis sans aucun retard, quitte à considérer un peu plus longuement les autres problèmes et solutions qui font l'objet de toutes les résolutions de notre dernier congrès général.

56- Votre gouvernement a déjà adopté des législations et posé des gestes qui nous justifient de croire en vos bonnes dispositions à l'égard de la classe sociale que nous représentons. Le dialogue qu'il a été possible d'instaurer et de poursuivre entre les autorités gouvernementales et l'organisation représentative des cultivateurs devrait pouvoir se continuer et même s'intensifier en dépit des divergences de vue qui ne manquent certes pas de surgir. Ce nous semble la seule façon de bien définir les problèmes et de rechercher objectivement les meilleures solutions.

57- Monsieur le Premier Ministre, Messieurs les Ministres, nous vous remercions de nouveau de l'accueil que vous voudrez bien accorder au présent mémoire et surtout de la suite que vous vous empresserez d'y donner.

Respectueusement vôtre,
Le Comité Exécutif de

L'UNION CATHOLIQUE
DES CULTIVATEURS

Le Canada, 2e meilleur client de la N.-Z.

Le Canada s'est placé l'an dernier au deuxième rang des pays qui s'approvisionnent de viande d'agneau en Nouvelle-Zélande. En d'autres termes, nous sommes devenus en 1965 le deuxième des meilleurs clients de la N.-Z. quant au volume de nos achats d'agneau.

A cet égard, le Canada se classe tout de suite après la Grande-Bretagne, évidemment, mais avant les Etats-Unis. Chez nos voisins comme chez nous, on sait que la population ovine est en constante diminution depuis des années.

Comme on le sait peut-être aussi, la viande d'agneau et de mouton est la principale denrée d'exportation de la N.-Z. Bon an mal an, la Grande-Bretagne absorbe 90% et plus de ces exportations.

Même si le marché britannique devance les autres de plusieurs lieues, le Canada n'en a pas moins acheté l'an dernier 6,701 tonnes de mouton et d'a-

gneau néo-zélandais, soit 1,200 tonnes de plus qu'en 1964. Les importations canadiennes en 1965 dépassent aussi celles des Etats-Unis de plus d'un millier de tonnes au cours de la même année. Les achats des E.U. se sont chiffrés par 5,693 tonnes.

BILAN DÉFICITAIRE

Sans doute la population canadienne a-t-elle eu le plus gros mot à dire en tout cela. Mais il faut admettre que la Nouvelle-Zélande a consacré l'an dernier beaucoup d'efforts et de fortes sommes d'argent pour promouvoir chez nous même la consommation de la viande d'agneau... A un tel point que ses ventes chez nous se sont bâclées par un déficit qu'il a fallu combler à même un fonds de réserve accumulé pour parer à toute éventualité. On a même l'impression que les ventes d'agneau néo-zélandais chez nous prennent l'aspect d'un dumping. Des groupes de producteurs, dont les contributions ont comblé partiellement de déficit, n'ont pas caché un certain mécontentement.

Il en a été de même d'ailleurs pour les ventes effectuées aux Etats-Unis. Tout comme au Canada, les prix obtenus pour l'agneau ont été supérieurs à ceux payés par la Grande-Bretagne, mais les frais de distribution et les dépenses encourues pour stimuler la consommation de cette viande, sans compter les tarifs douaniers, ont contribué à réduire, voire à annuler les profits nets.

L'OBJECTIF VISÉ

Il se peut cependant que le déficit encouru par la N.-Z. pour promouvoir le volume des ventes de viande ovine en Amérique du Nord ne soit que temporaire... Qu'il soit profitable à la longue et se traduise dans les années à venir par une hausse marquée des bénéfices nets.

On aurait tort de l'oublier en effet, ces tentatives de vente sur le continent nord-américain sont partie intégrante d'un programme à long terme. L'objectif visé par la Nouvelle-Zélande est bien connu; elle veut diversifier et multiplier ses débouchés pour

Honneur au mérite



Assurances U.C.C. est heureuse de vous présenter Monsieur Richard Trépanier qui s'est classé premier vendeur pour la semaine du 10 au 16 mars 1966. Le bureau de Monsieur Trépanier est situé à: La Sarre, C.P. 190 Cré Abitibi et son téléphone est: 333-2770.

l'agneau et le mouton. Son expérience passée avec d'autres denrées lui a appris qu'il n'est pas bon ni prudent d'avoir un seul débouché -- en l'occurrence, la Grande-Bretagne -- qui absorbe la presque totalité d'une production déterminée. D'autant moins prudent que la G.-B. pourrait bien adhérer sous peu au Marché commun d'Europe, ce qui pourrait modifier sensiblement la politique intérieure -- préférentielle -- du Commonwealth.

PAS DE RECLADE

C'est en prévision de cette éventualité que la N.-Z., et occasionnellement l'Australie, est disposée à faire des sacrifices aujourd'hui pour disposer demain d'un débouché intéressant aussi bien au Canada qu'aux Etats-Unis... Sans parler des îles du Pacifique, de l'Afrique occidentale, de la Malaisie, de la Grèce, de l'Italie et du Japon.

Rien d'étonnant alors que le premier ministre de la N.-Z. ne s'inquiète pas outre mesure d'un déficit comme celui de l'an dernier. Il n'y a pas à se surprendre de sa récente déclaration qui se résume à ceci: La N.-Z. n'a aucunement l'intention d'abandonner ses efforts pour étendre son marché de l'agneau à tout le continent nord-américain.

En terminant, signalons que d'après le ministère fédéral de l'Agriculture, on a noté les changements suivants dans la consommation des viandes en janvier: 6% plus de boeuf; 20% moins de porc; 12% plus de veau, et 25% plus d'agneau.



La nomination de Charles H. Chapman comme Directeur du Marketing pour la Division d'Équipement de Ferme Beatty de General Steel Wares Ltd est annoncée par Robert A. Stevens, Vice-Président Exécutif et Gérant Général de Beatty Bros. Fergus, Ont. Monsieur Chapman possède 20 ans d'expérience dans le domaine de l'Agriculture et est avantageusement connu dans l'industrie agricole à travers le pays.

Enrayez la diarrhée des veaux!

NOUVEAU!

diafur 'A'

EN BOLS POUR VEAUX

NORAID

saue plus de 90% des veaux qui ont la diarrhée

Quand vous avez des veaux qui meurent de la diarrhée, VOUS perdez de l'argent. Le traitement rapide avec Noraid DIAFUR "A" s'est avéré efficace dans plus de 90% des cas observés au cours d'essais pratiques. DIAFUR "A" enraye même la diarrhée causée par le E. coli et d'autres bactéries résistantes aux antibiotiques.

RAPIDE—Les veaux présentent généralement l'amélioration dans les 24 heures. La diarrhée cesse au bout de trois jours.

AUTHENTIQUE—Noraid DIAFUR "A" contient un Nitrofuran Norwich authentique—substance à laquelle les bactéries n'acquiescent pas de résistance!

CONTIENT ÉGALEMENT DE LA VITAMINE "A" et en reconstitution

NORWICH PHARMACAL COMPANY, LTD.
PARIS, CANADA

les réserves organiques. Aide à maintenir la nutrition à la normale, ainsi que la résistance aux maladies.

OBTENEZ TOUS LES PROFITS QUI VOUS REVIENNENT—ayez toujours du Noraid DIAFUR "A" sous la main. Utilisez-en au premier signe de diarrhée. En vente dans la plupart des pharmacies et des magasins de moulées.

La marque de fabrique NORAID constitue votre assurance d'un véritable Nitrofuran Norwich—les seuls Nitrofurans fabriqués au Canada pour les Canadiens et mis à l'essai dans les conditions des fermes canadiennes. Demandez ces produits Noraid entre tant d'autres: DNGUENTS PEN-F2 et NF2 contre la mammites, NF2 SOLUBLE et NF-180 A VAPORISER pour volailles, MÉLANGE NF-180 pour porcs, et NF-180 EN SUSPENSION contre la diarrhée chez les porcelets.

M.P.-H. Lavoie

A LA BANQUE DU CANADA

M. Paul-Henri Lavoie, secrétaire général de l'UCC et directeur de la TCN, a été nommé récemment membre du conseil d'administration de la Banque du Canada et de celui de la Banque d'Expansion Industrielle. C'est par pure inadvertance que l'annonce de cette nouvelle dans le dernier numéro de "La Terre de Chez Nous" comportait le nom de la Banque Royale du Canada au lieu de celui de la BANQUE DU CANADA. Nous nous excusons ce cette erreur auprès de nos lecteurs et de tous les intéressés.

Jacques LALIBERTE,
Chef de la rédaction.

NOUVELLES



OEUFs: gain de 2-3¢ à Montréal

Ton ferme ou raffermi à la presque totalité des marchés aux oeufs du pays la semaine dernière. En plusieurs endroits, les prix au producteur des catégories supérieures a monté de 1 à 4 cents la douzaine. Pour ce qui est des catégories inférieures, elles se vendaient à peu près aux mêmes prix que durant la semaine antérieure.

Prix moyen pondéré, du grossiste au détaillant, des oeufs en cartons, catégorie A gros: 52,2 c. à Toronto et 55,1 c. à Montréal, en date du 15 mars. Prix au producteur des oeufs non classés à St-Félix de Valois: A Extra gros, .47 c.; A gros, .43 c., gains de .03 c. dans les deux cas; A moyens, .40 c., gain de .04 c.; A petits, .29 c. ou .02 c. de plus; B, .35 c.

En Ontario, la demande intérieure et extérieure était exceptionnellement bonne. Arrivages restreints d'oeufs frais, à peine suffisants pour les besoins en quelques endroits, inférieurs aux besoins en d'autres -- compte tenu des expéditions du Manitoba; seules les catégories inférieures sont allées au décoquillage. A Montréal, la demande s'est maintenue active; provisions suffisantes de A Extra gros et Gros, mais de modérées à insuffisantes pour A moyens et petits.

Provinces atlantiques: prix fermes ou raffermis des meilleures catégories; arrivages courants répondant aux besoins, mais ventes régulières.

VOLAILLE: quelques gains dispersés

Prix réguliers des meilleures classes et catégories de volaille aux principaux marchés canadiens la semaine dernière. Au rapport officiel, quelques révisions de prix, toutes vers le haut.

Volaille vivante: à London, les poules pesant 7 livres et plus ont marqué un gain de .01 c. la livre; à Toronto, quelques acheteurs payaient .01 c. de plus pour les poulets entre 5 et 6 livres et entre 6 et 7 livres; à Edmonton, les poulets de moins de 5 livres et les dindons légers se sont écoulés à des prix un peu plus fermes.

STOCKS: de produits avicoles

Les stocks de viande de volaille étaient un peu plus élevés et les stocks d'oeufs moins élevés au 1er mars, d'après les chiffres du Bureau fédéral de la statistique.

Viande de volaille de tous genres: stocks estimés à quelque 500,000 livres de plus qu'au 1er mars 1965, augmentation totalement attribuable aux quantités de dindons; diminution de moitié, ou presque, des poulets pesant 4 livres et davantage.

Oeufs en coquille: 2,000 caisses (de 30 douzaines) contre 3,000 l'an dernier, même date.

Oeufs congelés: stocks estimés à 4.5 millions de livres environ comparativement à 7.5 millions l'année dernière.

ÉCHANGES: de produits avicoles

Nos exportations d'oeufs jusqu'ici cette année continuent d'augmenter légèrement par rapport à l'année dernière. Exportations relativement faibles de volaille abattue, mais trois fois plus élevées en volume que du début de janvier à la mi-mars de l'an dernier.

Fait assez significatif, par contre, nos importations de volaille vivante atteignent 305,697 têtes -- au delà de trois fois celles de l'an dernier.

PORCS: nouvelles chutes de prix

Pour la troisième semaine consécutive au moins, le marché des porcs a subi un recul marqué la semaine dernière d'un bout à l'autre du pays. Les prix sont descendus à leur niveau le plus bas depuis juillet 1965 -- baissant jusqu'à plus de \$5 par 100 livres.

Prix au producteur des porcs de la catégorie A: Toronto, baisse jusqu'à \$2.50 les 100 livres à \$32.50 - \$36.45; Montréal, recul de \$2 à \$34.50 - \$35.50; Winnipeg, \$5 de moins en fermeture à \$31.25 - \$35.75; Calgary, perte de \$3.50 et davantage à \$31.50 - \$34., les dernières transactions s'effectuant à \$31.60; de même à Edmonton à \$30.50 - \$34.10; Lethbridge, chute de \$5.10 les 100 livres à \$29.75 - \$34.; Saskatoon, baisse également prononcée à \$30.55 - \$34.20.

Prix moyen pondéré au producteur des porcs classés A durant la semaine qui a pris fin le 5 mars: \$39.47 contre \$26.43 durant la semaine correspondante de l'année dernière.

VEAUX: marchés plutôt stables

Peu de changement aux prix des veaux la semaine dernière, sauf la baisse de \$1. les 100 livres pour les veaux de boucherie à Winnipeg.

A Toronto, bonne demande pour les Bons et De Choix à \$32. - \$41.; de même à Montréal où les prix ont été fermes -- \$33. - \$38.; Winnipeg s'est remis en fermeture des pertes du début de la semaine à \$32. - \$28.; à ce dernier endroit, prix des bons veaux de boucherie: \$23. - \$25.

AGNEAUX: \$1, de plus à Toronto

Peu d'arrivages de moutons et d'agneaux la semaine dernière; demande active. A Toronto, les Bons se vendaient \$1. de plus les 100 livres à \$31. - \$32.; à Winnipeg et Calgary, prix inchangés à \$28.; à Edmonton, ton ferme à \$27.

Prix moyen pondéré des bons agneaux (au producteur), poids vif, durant la semaine terminée le 5 mars: \$30.33 contre \$24.37 l'an dernier.

BOVINS: gros volume, prix faibles

Sommet des arrivages de bovins jusqu'ici la semaine dernière; transactions passablement actives au début de la semaine, mais fléchissement de prix du milieu à la fin.

Tableau d'ensemble des prix: bouvillons, de stables à inférieurs de .75 c. les 100 livres; génisses, de stables à inférieurs de .50 c. vaches, de stables à inférieurs de \$1.50 -- peu de changement à Montréal à \$19. - \$20.50; taureaux, fluctuations de .25 c. vers le haut à \$1. vers le bas.

Bovins d'engrais: offre très limitée d'animaux de remplacement; à quelques endroits, bonne demande à l'exportation; les prix se sont ressentis de ceux des bovins de boucherie en baissant de \$1. à certains marchés.

Exportations durant la semaine: 7,421 têtes aux Etats-Unis.



Lors du premier Salon national de la machinerie agricole tenu à Montréal en février dernier, la compagnie Forano Limitée, de Plessisville, s'est mérité le premier prix des exposants pour la présentation d'une automotrice avec instruments interchangeables. De gauche à droite; MM. Rober Lemay, agent de relations extérieures de Forano, Maurice Sauvé, ministre fédéral des Forêts et de l'aménagement rural, Ray Rheault, président du Salon.

(Photo Office du Film, Québec)

les cultivateurs et le régime de rentes

(N.D.L.R. - Cet article est le dernier d'une série de quatre préparés pour fournir aux cultivateurs des explications relatives au Régime de rentes du Québec.)

Avez-vous votre numéro d'assurance sociale ?

Avez-vous votre numéro d'assurance sociale ? Si oui, il n'y a pas de problème. Si non, il faut vous en procurer un si vous travaillez et devez contribuer au Régime de rentes du Québec. Cette obligation s'applique aux cultivateurs comme à toutes les autres catégories de travailleurs.

Le numéro d'assurance sociale est absolument nécessaire pour chacun des quelque deux millions de participants au Régime de rentes du Québec. Ce numéro est tellement indispensable qu'il est logique de dire : Sans numéro d'assurance sociale, pas de prestations, mais des contributions doivent quand même être payées.

Les lignes qui suivent vous permettront de connaître les raisons de cet état de chose.

COMPTE D'ASSURANCE SOCIALE

Tel que mentionné dans les articles précédents, le droit aux avantages du Régime de rentes découle du paiement des contributions. Ces contributions de même que les prestations sont calculées sur le revenu du travail. Il faut donc que ce revenu du travail soit inscrit chaque année au compte personnel de chaque participant.

Ce compte personnel peut être comparé à un compte de banque et est identifié au moyen d'un numéro. C'est le NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIALE.

Pour que ce compte personnel soit ouvert et tenu à jour, il faut que chaque participant ait obtenu auparavant un numéro d'assurance sociale. Ce numéro est inscrit sur une carte d'assurance sociale sur laquelle apparaît également le nom de chaque participant.

Le fait d'avoir un numéro d'assurance sociale ne signifie pas qu'une personne est obligée de contribuer au Régime de rentes. Toutefois, toute personne tenue de contribuer au Régime doit nécessairement se procurer un nu-

méro d'assurance sociale. Sans numéro d'assurance sociale, cette personne doit quand même payer des contributions, mais celles-ci ne peuvent être portées à son compte personnel.

Dans un tel cas, il devient impossible d'inscrire à son compte le revenu d'un cotisant. Ce revenu est nécessaire pour établir le montant des rentes ou prestations auxquelles un cotisant peut avoir droit pour lui-même, pour son épouse et pour ses enfants.

COMMENT OBTENIR UN NUMÉRO ?

Pour obtenir son numéro, il faut remplir une formule de demande de numéro d'assurance sociale. Cette formule peut être obtenue à toute Caisse populaire, aux bureaux de la Commission d'assurance-chômage ou à la Régie des rentes du Québec (C.P. 5200, Québec 2, P. Q.).

Les personnes qui doivent avoir un numéro d'assurance sociale sont celles qui travaillent à salaire ou à leur compte, et qui sont âgées de 18 ans ou plus ou de moins de 70 ans. Ces personnes contribuent au Régime de rentes du Québec et doivent demander un numéro d'assurance sociale si elles n'en ont pas déjà un ou si elles n'en ont pas demandé un récemment.

AVANTAGES DU RÉGIME DE RENTES

En résumé, le numéro d'assurance sociale est indispensable pour que chaque cotisant puisse bénéficier des avantages prévus par le Régime de rentes. Ces avantages, rappelons-le, sont destinés aux cotisants et aux membres de leur famille.

Pour le cotisant : la rente de retraite et la rente d'invalidité. Pour les membres de leur famille : la rente de veuve, la rente de veuf invalide, la rente d'orphelin, la rente d'enfant d'un cotisant invalide et la prestation de décès.

La réponse est négative

N.D.L.R. - Ci-dessous, publication des lettres de l'hon. J.J. Green, ministre de l'Agriculture à Ottawa, et de l'hon. Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation à Québec, en réponse à M. Paul-Henri Lavoie, secrétaire général de l'UCC, concernant l'aide à apporter aux cultivateurs dont les récoltes ont été "durement affectées par les méfaits de la nature en 1965". La lettre de l'UCC telle que publiée dans notre édition du 2 février 1966 (page 7) faisait valoir auprès des deux ministères le bien fondé d'accorder un moratoire au moins individuel à tous les cultivateurs qui en "ont absolument besoin, en ce qui a trait au crédit agricole." Comme on pourra le constater la demande de l'UCC n'a pas rencontré la faveur des ministres.

LETTRÉ DE M. GREENE

Ottawa,
le 11 février 1966.

M. Paul-Henri Lavoie,
Secrétaire général,
L'Union Catholique des Cultivateurs,

Je désire accuser réception de votre lettre du 25 janvier au sujet des paiements sur les prêts agricoles devant être effectués par des cultivateurs qui ont subi de lourdes pertes de récoltes en 1965 par suite des intempéries. Je puis vous assurer que je partage votre inquiétude à l'égard du bien-être des cultivateurs éprouvés.

En ce qui a trait à un moratoire sur les paiements, je note que vous êtes au courant que la Société du crédit agricole a accepté de différer les paiements des cultivateurs aux prises avec des circonstances justifiant une telle mesure. Vous prendrez en considération, j'en suis convaincu, l'importante disparité des revenus et des obligations financières qui existe entre chaque cultivateur, non seulement d'une année à l'autre ou d'une région à une autre, mais aussi à l'intérieur d'une même région.

Lorsque la Société du crédit agricole considère que le revenu d'un cultivateur a été suffisant pour lui permettre d'honorer ses obligations, elle s'attend à ce qu'il s'en acquitte. Lorsqu'en raison de circonstances échappant à sa volonté, il est évident qu'il ne peut faire le paiement, celui-ci peut alors être différé pour une période allant jusqu'à un an. Si les circonstances indiquent qu'un emprunteur peut effectuer des versements partiels pendant l'année, la Société établit alors un calendrier de remboursement permettant à l'emprunteur d'échelonner ses paiements sur une période de plusieurs mois. Je crois que vous comprendrez que sur une base individuelle, cette méthode permet d'accommoder d'une façon satisfaisante, ceux qui ont emprunté de la Société. Je suis convaincu que vous vous rendez compte de l'importance pour chaque cultivateur de maintenir la solidité de son crédit au meilleur de sa capacité, car il constitue l'un de ses plus importants atouts dans une agriculture moderne, aux prises avec la cherté du capital et des besoins considérables de crédit.

Votre tout dévoué,
J. J. Greene,

LETTRÉ DE M. COURCY

Québec,
le 31 janvier 1966.

M. Paul-Henri Lavoie,
Secrétaire général de l'U.C.C.

J'ai votre lettre du 25 janvier. Cette demande d'un moratoire a déjà été soumise pour étude à l'Office du Crédit Agricole et au Conseil des ministres; elle n'a pas été agréée.

Bien à vous,
ALCIDE COURCY,
Ministre de l'Agriculture
et de la Colonisation

Prix des produits laitiers à Winnipeg

Hausses variant de 1 à 4 cents

Le Midwest canadien serait-il influencé par les faits et gestes du Midwest des Etats-Unis en ce qui regarde les prix des produits laitiers dans les agglomérations urbaines?

On sait que, de l'autre côté de la frontière, Chicago a donné le ton aux autres villes comme Minneapolis-St.Paul en majorant non pas le prix du lait nature, mais les prix des produits laitiers dont la distribution accompagne celle du lait fluide -- fromages et crèmes de toutes sortes, même du lait de beurre et des laits chocolatés.

Des nouvelles en provenance de Winnipeg nous apprennent en effet que les prix de ces produits ont été majorés la semaine dernière d'un minimum de 1 cent à un maximum de 4 cents. Quelques laiteries ont appliqué la nouvelle échelle de prix dès le début de la semaine et l'on s'attendait que les autres fassent de même à un ou deux jours d'intervalle. On dit que la dernière hausse générale de ces prix dans le Winnipeg métropolitain remontent à trois ans.

Selon le porte-parole d'une des principales laiteries de cette ville, le prétexte invoqué pour justifier ces majorations serait une triple augmentation de 2

cents en 10 mois de la livre de beurre, augmentation décrétée par l'Office de stabilisation des prix à Ottawa. Chaque fois, a dit ce représentant, le prix de vente des laiteries a été haussé en conséquence. Ces augmentations se seraient reflétées dans les prix payés au producteur pour le gras butyrique ou gras de beurre.

DÉTAILS DES HAUSSES

Rappelons en passant que la Commission de l'industrie laitière du Manitoba ne régit que le prix de vente du lait nature... Que les prix des dérivés du lait sont laissés à la discrétion des laiteries distributrices.

Voici un aperçu des hausses au niveau du détail, selon les produits et la grandeur des contenants.

Une pinte de lait chocolaté, 1 c. de plus; une pinte de lait de beurre, 2 c. de plus; une pinte de crème à céréale, 4 c. de plus; une chopine de crème à céréale, 2 c. de plus; une demi-chopine de crème à céréale, 1 c. de plus; une demi-chopine de crème à café, 1 c. de plus; une demi-chopine de crème à fouetter, 2 c. de plus; une demi-chopine de crème sure à salade, 1 c. de

(suite à la page 22)

Chronique de l'alimentation par Abbott.

La Gallimycine (Erythromycine Abbott) est l'antibiotique éprouvé pour protéger les poulets contre la maladie depuis leur éclosion jusqu'au jour de vente.

1. Gallimycine injectable:

La mortalité due aux organismes parapleuro-pneumoniques est plus élevée chez les poussins que chez les sujets adultes. La Gallimycine injectable leur apporte la protection nécessaire dès la naissance.

La Gallimycine n'exige ni mélange, ni ébullition, ni réfrigération. Un flacon entamé peut servir jusqu'au bout. Sous cette forme, la Gallimycine atteint rapidement le sang et agit immédiatement.



2. Gallimycine soluble, formule améliorée:

Pour enrayer les états débilitants de la première semaine et combattre les bactéries infectieuses, passez à la Gallimycine soluble pour volailles, formule améliorée; complètement soluble dans l'eau, le médicament ne laisse pas de résidu ni de dépôt.

La Gallimycine soluble pour volailles, formule améliorée, convient parfaitement avec les systèmes d'abreuvoirs à dosage d'eau et par gravité.



LABORATOIRES ABBOTT LIMITÉE

Division des Ventes des Produits chimiques
HALIFAX • MONTRÉAL • TORONTO • WINNIPEG • VANCOUVER

415166F

LE PARLEMENT A L'ACTION

L'AGRICULTURE ... VUE DE QUEBEC

Québec - Ce ne sont certainement pas les suggestions et recommandations qui engendrent les réformes dans le domaine de l'agriculture! Les mémoires et résolutions des congrès s'accumulent à un rythme incroyable au ministère de l'Agriculture et à tel point même qu'on peut se demander si le gouvernement n'est pas aux prises avec une trop forte avalanche de remèdes à court et long terme pour solutionner les problèmes ruraux et que, devant ces monceaux de documents, il ne sache plus où diriger l'action! L'U.C.C. devait soumettre encore un mémoire de 50 pages portant une annexe de 30 pages, sur les mesures jugées urgentes, indépendamment des conclusions de la commission d'enquête sur l'agriculture. Incidemment, l'U.C.C. prépare un autre mémoire à l'intention de cette commission sur les politiques à long terme dans le secteur de l'agriculture. De plus, la plupart des régionales libérales ont également canalisé vers le ministère quantité de suggestions pour revigorer le milieu rural.

**Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
MARION, ROBIC & ROBIC**
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
MONTREAL, 25 - 288-2152

FERMES INDUSTRIALISÉES

Une étude globale des problèmes ruraux au Québec porte la régionale libérale de Beauce à réclamer l'industrialisation de toutes les fermes et, à cette fin, à demander des cours spéciaux dans les régionales sociales, pour les futurs agriculteurs sur la gestion des fermes, la planification et de la comptabilité, la mise en marché, l'élevage et la culture sélectionnée. La régionale de Beauce affirme que les écoles d'agriculture ne répondent plus aux exigences actuelles et soutient qu'aucune raison valable ne peut justifier l'importation au Québec de légumes de la Californie, des pommes de terre du Nouveau-Brunswick ou du bœuf de l'Ouest. Ce qu'il importe c'est de former des cultivateurs spécialisés et des hommes d'affaires avisés.

PROGRAMME SUGGÉRÉ

En conséquence, la régionale de Beauce prie le gouvernement d'organiser des fermes industrielles expérimentales au Québec pour encourager les jeunes à l'exploitation agricole, suivant un programme varié de cultures et d'élevage, avec cours particuliers sur l'aviiculture, l'apiculture, l'horticulture, l'arboriculture, la sylviculture et l'organisation de pépinières, de telle sorte que la production puisse couvrir douze mois par années et que la main-d'œuvre rurale puisse être occupée à

années et que la main-d'œuvre rurale puisse être occupée à l'année longue. De plus, l'accent des politiques indicatives du gouvernement devra porter sur le rôle économique des coopératives de producteurs pour réduire le coût de revient tout en mécanisant la production. On ne devrait pas limiter ou continger la production agricole mais prévoir l'écoulement des surplus de produits vers le marché extérieur... alors que la moitié de la population du globe meurt de faim.

CULTIVATEURS DE BÉCANCOUR!

En attendant que le plan d'urbanisme soit déposé, l'Assemblée législative devait approuver à l'unanimité le bill 19, interdisant, pour les douze prochains mois, tout projet de construction et de lotissement à l'intérieur de la nouvelle cité de l'acier, Bécancour (Nicolet). La même mesure s'était imposée l'an dernier, avant même que ne soit concrétisée la fusion des onze municipalités de ce district. Toutefois, le ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte, sur les instances de MM. Daniel Johnson, chef de l'opposition, et Paul Dozols, de Montréal-Saint-Jacques, devait suggérer deux méthodes pour ajouter encore plus de frein à toute perspective de spéculation sur les terrains. Le ministre engage d'abord les cultivateurs à conserver leurs fermes et à ne pas céder aux offres miroitantes d'entreprises qui pourraient éventuellement récolter legros lot dans la vente des territoires morcelés en lots. D'autre part, M. Laporte prédit une législation, en 1967, qui apportera des solutions au problème de la spéculation abusive.

SECTEUR URBANISÉ

Tout ce district rural de Bécancour a été l'objet, au cours de 1965, de 256 transactions dont certaines auraient été suscitées



Nouveau comité exécutif de l'Association Holstein-Friesian du Canada (Section du Québec). Première rangée de g. à d.: MM. Pierre Gignac, Disraeli, vice-président; Fernand Dionne, St-Arsène, président; Roy Barker, président national. Deuxième rangée: MM. Hermas Lajoie, secrétaire-gérant, section du Québec; Hermel Gird, St-Simon; Pierre Léonard, propagandiste; J.E. Powell, chef de la propagande; Raymond Corrievau, propagandiste; J.C. St-Pierre, Grenville; Harold Wilson, Lachute.

par des syndicats de financiers de Toronto et de Winnipeg, selon les informations communiquées par MM. Johnson et Dozols, lesquels insistent auprès du gouvernement pour des mesures, même drastiques, qui puissent prévenir la montée en flèche du prix des terrains, une fois les lois dépassées, au détriment d'une population ouvrière de 30,000 âmes éventuellement appelée à retirer sa subsistance du futur complexe sidérurgique. En juin ou juillet prochains, le comité consultatif formé l'an dernier, devrait être en mesure de déposer devant le conseil d'orientation économique, son rapport préliminaire sur le plan d'urbanisme promis pour tout le territoire de Bécancour.

LA PLANIFICATION

Jusqu'ici, selon M. Laporte, les divers ministères intéressés à l'implantation de cette première industrie lourde au Québec, ont défini la localisation de la route transquébécoise, la route de pénétration industrielle, les chemins de fer, l'emplacement de l'usine SIDBEC, les zones

industrielles, agricoles, domiciliaires, le centre-ville, les zones de verdure, les plans de services, la gare de triage, l'usine de filtration et d'épuration, l'emplacement de l'hydro-Québec, les conduites de gaz naturels et les voies de dessertes sur le site même de Bécancour. Le parlement a déjà voté, en 1965, des crédits de \$75,000 pour la réalisation de ce plan directeur, afin de faire de Bécancour une cité modèle à tous les points de vue... Mais reste le problème des spéculations. Et M. Dozols devait suggérer au ministre Laporte et au ministre de l'Agriculture, M. Alcide Courcy, d'entreprendre immédiatement une campagne d'information auprès des cultivateurs du district afin qu'ils ne cèdent pas leurs terres mais qu'ils attendent le plan d'urbanisme pour profiter légitimement d'une certaine surenchère sur les terrains convertis en lots... plutôt que de laisser les spéculateurs de Montréal, Toronto ou d'ailleurs en profiter à leurs dépens.

(suite à la page 22)

Programme de pâturages pour '66 (1)

Le pâturage est une foule de petits détails

par Maurice Hardy, agronome

Le cultivateur qui garde des vaches et dont le principal revenu provient de l'industrie laitière doit nécessairement préparer le plus tôt possible ses plans de pâturages avant que débute la saison de paissance.

Dans ce domaine, il est néfaste de se contenter de ce qu'on a ou de ce que la nature va nous donner. Il est plus sûr, et plus économique aussi de penser d'avance afin de mettre de notre côté tous les facteurs qui pourraient, au cours de la saison, affecter le rendement des vaches et augmenter le coût du lait.

Les champs, destinés aux pâturages, doivent donner plus que tous les autres, plus longtemps et de façon soutenue. Un tel rendement est possible à condition de ne rien laisser au hasard. Comme toute autre culture, le pâturage a des exigences qu'il faut connaître pour ensuite les respecter et en obtenir le maximum de rendement.

Ces exigences sont souvent des questions de détail et parce que ce sont des détails, on les néglige facilement ou on les oublie sous prétexte que des détails ne peuvent pas avoir tant d'importance et ne peuvent pas non plus avoir d'effets désastreux.

C'est là qu'est l'erreur dans l'entretien et le contrôle d'un pâturage.

PENSER UN SYSTÈME DE PÂTURAGES

Un pâturage doit être pensé de bonne heure, c'est-à-dire, avant la saison. On doit en faire

le plan; on doit penser aux surfaces à subdiviser, aux clôtures à placer au meilleur endroit, aux barrières à localiser et à l'allée centrale comme aussi au champ de repos. Dans ce plan, on devra prévoir le meilleur endroit pour établir le pâturage aussi près que possible des bâtiments et surtout où il sera possible et facile de fournir de l'eau en abondance et de l'ombrage. Il faut se rappeler que les vaches ont besoin d'eau durant toute la journée en été et non pas seulement deux fois par jour. Même chose pour l'ombrage. Si l'énergie de la vache est dépensée à lutter contre la chaleur et à se déplacer en plus sur de bonnes distances pour aller s'abreuver, sa production de lait en sera affectée de façon parfois surprenante.

Ces détails tout comme l'égroutement doivent être pensés avant la saison si on veut tirer tout le lait possible d'un pâturage. L'à peu près n'est plus de mise de nos jours dans le pâturage.

IMPORTANCE D'UN BON SYSTÈME DE PÂTURAGES

Si on prêche tant d'établir un bon système de pâturages c'est qu'il s'agit d'une récolte très importante. De plus, la saison de paissance étant celle où la production laitière est à son meilleur, le moindre entretien peu dispendieux, la moindre attention surtout et un peu de raisonnement peuvent suffire à réduire au maximum le coût de production du lait durant cette période. De

plus, mentionnons qu'un bon système de pâturages permettra l'économie de terrain car le manque de précautions ou d'attention dans ce domaine oblige très souvent à garder en pâturages des étendues trop grandes qui pourraient autrement être consacrées à d'autres cultures.

SAVOIR PRÉVOIR

N'ÊTRE PAS DISPENDIEUX

Quand on prend le temps de préparer un bon plan de pâturages, on doit prévoir que presque chaque année, on devra réensemencer un champ après en avoir amélioré l'égroutement et après l'avoir nivelé s'il y a nécessité. Combien de bons pâturages dépérissent rapidement à cause d'un mauvais égroutement? Un bon pâturage, même avec les meilleurs soins, finit par être moins productif. C'est toujours le moins bon des champs qu'il faudra "repandre". A cet effet, il faut savoir deviner les raisons qui ont amené son affaiblissement et essayer de les corriger.

Il faut donc, après l'égroutement, penser à l'acidité du sol et la corriger s'il y a lieu avant le labour. Il faudra s'assurer des éléments nutritifs qui restent dans le sol. Ici, pas de devinettes. Seule l'analyse de sol vous indiquera quoi faire à condition que l'échantillon soit bien pris (plusieurs échantillons dans le même champ - bien mélanger le tout avant de remplir la boîte) et que la formule questionnaire soit remplie avec attention et honnêtement. Si ces deux conditions ne sont pas respectées, votre analyse de sol ne vaut rien et les



M. Roméo Lalonde, à gauche, sous-ministre provincial de l'Agriculture, et M. Fernand Normand, adjoint à l'exécutif, Service du tabac en feuilles, Imperial Tobacco, discutent de la culture du tabac en contemplant la ferme miniature qui faisait partie du kiosque de l'Imperial Tobacco au 14e Salon national de l'agriculture, tenu récemment à Montréal. Les mains de tabac que l'on aperçoit à gauche de la photo représentent quelques variétés cultivées au Québec. Notre province produit environ 12 millions de livres de tabac à pipe, à cigares et à cigarettes par année.

recommandations qui l'accompagnent ne valent pas l'enveloppe qui les contenait.

NE PAS OUBLIER

LES REGAINS DE PRAIRIES

Dans la préparation d'un plan de pâturages, il faut prévoir l'utilisation de certains regains de prairies entre autres durant la période de repos du trèfle au mois de septembre. Septembre est en effet le mois où les légumineuses (trèfles et luzerne) font leurs réserves pour l'année suivante. Il ne faut donc pas les faire pacager durant ce mois. Cette précaution oblige à des changements qui doivent être prévus au début de la saison de paissance. Ainsi on pourra, à cet effet, prévoir de faucher la plus vieille prairie ou la moins bonne (qui doit être labourée à l'automne) aussi à bonne heure

que possible, la fertiliser avec un engrais azoté immédiatement après la coupe de foin pour ainsi s'assurer un excellent regain en fin de saison et partant un bon pâturage pour la fin d'août et septembre. La même fertilisation peut aussi se faire sur le pâturage vieilli dont on prévoit le labour pour l'automne.

Comme on le voit, le pâturage offre des possibilités mais dont on profitera au maximum si on sait établir d'avance un programme dont chaque étape a été calculée.

Ce sont des détails souvent. Mais le succès réside toujours dans l'attention qu'on porte à ne laisser aucun détail au hasard. Dans un prochain article, nous donnerons un aperçu des traitements nécessaires aux différents champs de pâturage au cours de la saison qui vient.



Le LACTIVO SHUR-GAIN augmente le profit de

Pour gagner une livre, un veau doit absorber dix livres de lait. Avec une seule livre de LACTIVO SHUR-GAIN, vous obtenez le même résultat!

Si vous vendez votre lait 3 cents la livre, il vous en coûte 30 cents pour augmenter d'une livre le poids de votre veau. Avec le LACTIVO SHUR-GAIN il ne

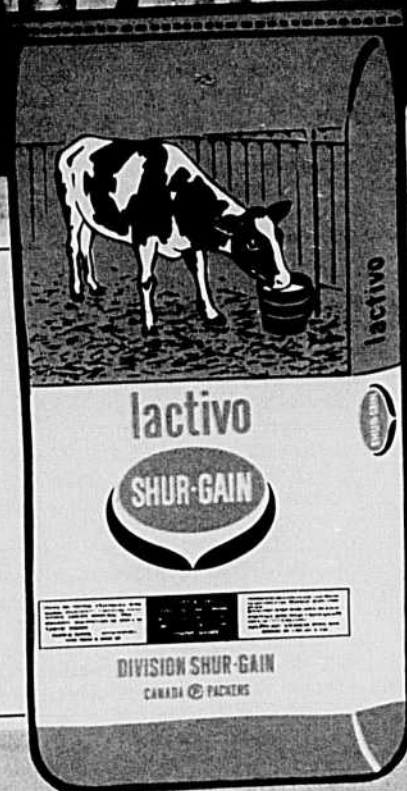
vous en coûte que 19 cents.

Donc, chaque livre de LACTIVO consommée par votre veau, vous apporte un profit. Pensez un peu au bénéfice que vous pouvez faire si vous recevez 4 cents par livre de lait. En plus, le LACTIVO contient les antibiotiques qui protègent contre la maladie.

la production des veaux

En résumé, le LACTIVO SHUR-GAIN procure un gain de poids à un coût plus bas que le lait entier tout en protégeant votre veau.

Si vous avez des veaux, vous avez besoin du LACTIVO SHUR-GAIN. Adressez-vous à votre fabricant SHUR-GAIN local.



AU SERVICE DE LA FERME FAMILIALE

Rédigé en collaboration

Chef de la rédaction: P. CARPENTIER

agronome au service de l'Information

Reproduction autorisée en donnant crédit aux auteurs

La taille des pommiers

Les arbres fruitiers, selon les espèces ou même les variétés, nécessitent une taille quelque peu différente; toutefois, certains principes fondamentaux demeurent et peuvent servir de guide dans ce travail essentiel à la bonne conformation et à la conservation des arbres fruitiers.

La taille d'automne ou d'hiver, sous les rigueurs de notre climat, constitue toujours un risque qui ne vaut pas d'être tenté; très souvent le pourtour des nouvelles plaies gèlera et il en résultera des dommages pour l'arbre tout entier. La taille d'été, alors que les plantes sont en plein développement est également déconseillée, sauf s'il s'agit de supprimer les gourmands ou les branches atteintes de brûlure bactérienne.

C'est au printemps, à partir du moment où les gros froids ne sont plus à craindre jusqu'au départ de la végétation qu'il est le plus facile et le plus à propos de pratiquer la taille. Comme en toute chose, pour effectuer un bon travail, il faut de bons outils bien aiguisés. Pour couper les branches dont le diamètre est d'un demi-pouce ou moins, un sécateur de 8 à 9 pouces fera très bien l'affaire; les branches plus grosses nécessiteront l'emploi d'une scie.

COMMENT FAIRE LES COUPES

S'il s'agit d'enlever une branche en entier, la coupe doit être faite le plus près possible du tronc de l'arbre; les moignons qui dépassent de trois ou quatre pouces empêchent les plaies de se cicatriser et finissent par occasionner la pourriture.

La coupe de grosses branches ou l'emploi de la scie est nécessaire doit être faite en deux temps; on sciera la branche par dessous d'abord, jusqu'à un tiers du diamètre de celle-ci puis on terminera la coupe en recommençant par-dessus la branche de manière à rencontrer la coupe du bas. Cette façon de procéder évitera le risque de briser ou déchirer l'écorce vers le bas de l'arbre. Pour la même raison, on placera toujours la partie tranchante du sécateur du côté opposé au bout de branche à supprimer.

Aussitôt après la coupe, on aura soin de badigeonner les plaies d'une certaine importance, d'un pouce ou plus, avec une peinture à base d'asphalte, telle le "Braco". Les peintures à base de térébenthine ne conviennent pas à cet usage.

AU MOMENT DE LA PLANTATION

La taille qui suit immédiatement la plantation, bien qu'assez rudimentaire, est très importante puisqu'il s'agit de donner à l'arbre sa charpente principale. Après avoir choisi les branches maîtresses, généralement trois lorsque les plants sont convenables, on enlèvera toutes les autres. Les branches maîtresses, dont la plus basse sera à 2 ou 3 pieds du sol, seront espacées de 6 à 12 pouces; la fourche ne doit pas former un angle inférieur à 35° avec la tige centrale. Règle générale, on ne rabat pas la tige centrale ou les branches latérales choisies, sauf le cas où elles sont d'une longueur démesurée.

Une taille bien faite au moment de la plantation simplifie beaucoup celle de l'année suivante. A ce moment on n'aura qu'à choisir de nouvelles branches charpentières sur la tige centrale, toujours en tenant compte de l'angle des fourches, de l'espacement et de l'orientation; les autres branches qui croissent sur le tronc seront coupées.

Les branches charpentières, choisies au moment de la plantation portent maintenant des pousses latérales, toujours en suivant la même technique il faut en choisir deux ou trois dans chaque cas pour en faire des branches secondaires. Ces dernières doivent prendre naissance chaque côté de la branche charpentière, jamais au-dessus ni au-dessous.

LES TAILLES SUBSÉQUENTES

Au cours des années qu'il précèdent la pleine production, il faut surveiller le bon équilibre de l'arbre; s'il s'est développé sur le tronc une branche latérale susceptible de remplacer avantageusement une autre choisie antérieurement, on peut la conserver et couper la première. Les vents dominants influencent également la taille si on veut conserver aux autres une forme symétrique.

Si la tige centrale atteint une hauteur exagérée par rapport au reste de l'arbre, on la coupera près d'une branche latérale bien placée. Les gourmands sont aussi à éliminer. Les gourmands sont des pousses d'une vigueur excessive qui se développent sur le tronc ou le dessus des branches charpentières et pointent vers le ciel. A moins qu'il ne

Un arbre bien équilibré qui bénéficierait d'un léger émondage.



peussent servir à combler un vide au sommet de l'arbre, ou remplacer une branche perdue, ils doivent être enlevés.

LE POMMIER PORTE DES FRUITS

Quand le pommier est en pleine production, il n'est plus question de tailler en vue de former sa charpente. A ce moment, la taille vise à maintenir la récolte à son meilleur niveau. La taille, on l'a déjà dit, ne se pratique pas au moment de la récolte mais c'est à cette période qu'on peut le mieux déceler les branches faibles, trop grêles pour leur âge et qu'il faudra

couper. De plus, les branches qui traînent sur le sol sous le poids des fruits pourront être coupées au ras du tronc, ou encore rabattues jusqu'à une ramification secondaire croissant vers le haut et d'un diamètre de 3/4 de pouce ou plus. Les branches mortes, malades ou brisées, les gourmands seront enlevés.

Les vieux arbres en production requièrent généralement une taille plus sévère, afin de leur donner de la vigueur, mais la taille ne remplace jamais la fertilisation.

Paul CARPENTIER,
agronome

Eradication de l'épine-vinette

Les importations de variétés d'épines-vinettes à feuilles décidues vont être prohibées en vue de rendre plus efficace la répression de cette plante pour protéger les cultures de céréales canadiennes contre la rouille de la tige.

L'interdiction qui entrera en vigueur le 1er avril, vise à prévenir l'entrée au pays de lignées de rouille qu'on ne trouve pas au Canada présentement. Toutes les variétés d'épines-vinettes à feuilles décidues sont plus ou moins prédisposées à la rouille de la tige.

La Division de la protection des végétaux, au ministère de l'Agriculture du Canada, explique que l'interdiction touchera même l'expédition entre provinces de plants d'épines-vinettes à feuillage décliné produits dans les pépinières. En outre, toutes les pépinières seront obligées de détruire leurs stocks des trois variétés Sheridan Red, Humber Red et Cardinal issues de croisements entre les épines-vinettes japonaise et commune.

Ces décisions viennent renforcer le programme d'éradication de l'épine-vinette commune dans l'Ontario et le Québec, qui sont les deux principales régions de l'Est canadien où elle pousse. On a déjà réussi à enrayer la croissance de cet arbuste dans l'Ouest du pays.

L'épine-vinette commune est la plus néfaste aux cultures de céréales parce qu'elle est l'hôte d'organismes qui produisent de nouvelles races de rouille. Les

scientifiques ne parviennent pas avec la rapidité voulue, à créer de nouvelles variétés de céréales résistantes à la rouille pour maîtriser les problèmes que pose l'épine-vinette.

L'éradication de l'épine-vinette commune, en Ontario et au Québec, a commencé en 1964 après une entente de partage du coût avec les gouvernements provinciaux.

A la fin de la saison de 1965, des équipes avaient à peu près complété les relevés et les pulvérisations dans les régions rurales de l'est ontarien, mais il faudra pulvériser de nouveau dans certains endroits isolés.

On a aussi commencé, en 1965, l'éradication de l'épine-vinette commune dans les villes et villages de l'Ontario. Des équipes sont passées de rue en rue dans 46 municipalités entre Cornwall dans l'est, Almonte au nord, et Cobourg dans l'ouest. On a trouvé de l'épine-vinette sur 250 propriétés dans 23 des municipalités et il ne reste que 20 de ces propriétés à nettoyer.

Au Québec, des équipes continuent le travail commencé en 1964 dans le comté de Huntingdon. Au cours de la saison de 1965, quelque 138,000 acres impliquant 175 fermes ont été inspectées et 38,000 acres ont reçu des pulvérisations. Des équipes ont aussi fait des relevés dans un certain nombre de régions des Cantons de l'Est; les travaux de pulvérisation y commenceront dès la saison prochaine.

(Ce mois-ci)

La recherche agricole au Québec

Le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, dans son rapport annuel, mentionne qu'au cours de l'exercice financier 1964-65, le Conseil des Recherches agricoles du Québec a consacré la somme de \$230,474 à l'exécution de 82 travaux de recherche. Le Conseil a versé une grande partie de ce montant, soit \$195,468, sous forme de subventions de recherche aux universités du Québec pour leur permettre d'effectuer 64 travaux. Le reste, soit \$34,826, a été distribué à titre de crédits pour l'exécution de 18 travaux de recherche à l'École de Médecine vétérinaire, aux instituts de technologie agricole et aux stations de conservation des sols de Cap-aux-Corbeaux, dans le comté de Charlevoix, et de St-Coeur-de-Marie, au Lac St-Jean.

D'autre part, le Conseil des recherches agricoles a dépensé une somme de \$96,989 pour permettre à 44 étudiants et 27 fonctionnaires de parfaire leurs connaissances ou leur formation professionnelle. Au cours de l'année, neuf boursiers ont reçu le diplôme de docteur en sciences, neuf celui de maître en sciences, et un a obtenu le certificat de comptable en administration industrielle. Le montant des bourses comprend le paiement des frais de scolarité et une allocation de subsistance de \$200 par mois. Les fonctionnaires obtiennent, en remplacement de l'allocation, un congé d'études avec plein traitement.

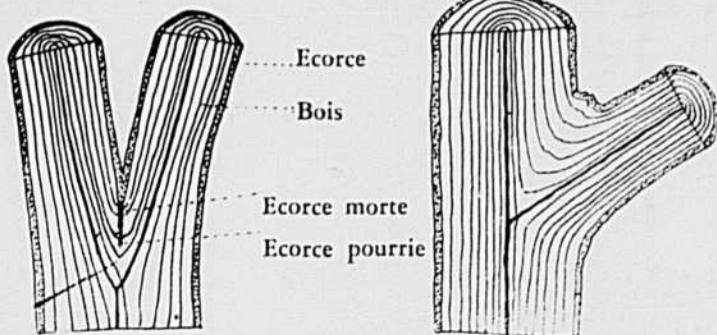
Cours aux agriculteurs

Le Comité agricole d'Éducation des Adultes de la région Saguenay-Lac St-Jean, formé des représentants de l'U.C.C., de l'École d'Agriculture de Chicoutimi, de la Coopération, des agronomes de comté et des ministères de l'Agriculture et de l'Éducation, vient de confirmer la tenue de quatre séries de cours pour les agriculteurs de la région.

En effet, une entente vient d'être conclue, entre le Comité et les ministères intéressés, qui permettra pour cette année de donner 36 heures de cours à environ 10% des agriculteurs de la région. Ces cours seront donnés, fin de mars et début d'avril, à Chicoutimi, Alma, St-Félicien et Mistassini; ils porteront sur l'alimentation et l'hygiène animales, les sols, l'économie et les productions végétales.

Ceux qui les suivront auront une excellente occasion d'approfondir les connaissances qu'ils possèdent déjà et de se renseigner sur les méthodes nouvelles appliquées dans l'exploitation d'une ferme moderne.

Cette série de cours constitue un premier jalon; dès l'an prochain, des cours seront offerts à un plus grand nombre d'agriculteurs et sur des sujets plus spécialisés.



A gauche: mauvaise fourche, trop aiguë et faible, la pourriture de l'écorce puis du bois se propagera rapidement. A droite: fourche de 50 degrés environ, très forte et non exposée à la pourriture.

La propagation des plantes fourragères

UN PEU D'HISTOIRE

Introduite au XIX^e siècle, la culture des plantes fourragères s'accroît encore aujourd'hui. Cela est dû à l'extension donnée à l'élevage du bétail pour la production de la viande, du lait et de ses dérivés. En Amérique du nord, on éleva des troupeaux de bovins fabuleux qui prirent le chemin des immenses abattoirs de Chicago; en Amérique du sud, les troupeaux furent dirigés vers les abattoirs de Buenos-Aires et en Australie, vers ceux de Melbourne et de Sydney, d'où réfrigérés ou frigorifiés, ils prirent la destination, par bateaux spéciaux, de l'Europe et tout spécialement de l'Angleterre.

Aux Etats-Unis, l'élevage des bovins s'est beaucoup développé grâce aux "Ranchemen" qui s'orientèrent vers une méthode plus rationnelle de production de la viande. Ils se mirent à pratiquer l'élevage du gros bétail dans les plaines du Middle-West, puis vendaient les animaux pour être engraisés, aux entreprises de la zone du "Corn Belt" où le maïs et l'avoine fournissaient une alimentation plus riche. Au Canada, principalement dans l'ouest, la culture du blé avec l'élevage des bovins restent les grandes ressources agricoles de ce vaste territoire. En Australie, pays du mouton, le développement de l'industrie ovine tient du prodige. Elle est sortie d'un troupeau initial composé de 1 bélier et 29 brebis mérinos qui avaient été importés en 1788 par le gouverneur Philippe. Un siècle et demi plus tard, on trouve en Australie 120 millions de têtes de moutons élevés surtout pour la laine remarquable par sa finesse.

Durant la guerre de 1914, c'est particulièrement dans les deux Amériques que l'élevage des bovins est florissant. Différemment de la culture extensive du blé, l'élevage épuisait beaucoup moins la terre puisque les animaux restituaient, par leurs déjections, une partie des matières fertilisantes qu'ils absorbaient, mais à la longue, le système devait nécessairement se transformer et s'acheminer vers des formes d'élevage plus perfectionnées.

ON APPREND À CULTIVER L'HERBE

Le développement des cultures fourragères alla donc de pair

Journées d'étude pour les horticulteurs

Elles auront lieu à St-Rémi, comté de Napierville, à la salle du Restaurant Shaar, les 29, 30 et 31 mars 1966.

Tous les aspects de la culture des pommes de terre et légumes; du semis à la mise en marché, y compris les méthodes de fertilisation, de protection contre les insectes et les maladies, l'entreposage et la classification seront étudiés lors de ces journées d'étude.

Les agriculteurs présents pourront consulter et discuter de leurs problèmes avec des spécialistes dans les différents domaines des productions horticoles.

Tous les intéressés sont cordialement invités.

avec celui du cheptel. Pendant des millénaires l'homme n'a eu à sa disposition que les prairies naturelles spontanément créées et conservées en milieu favorable. Elles étaient en petit nombre et de faible superficie. Au XVII^e siècle, les conseils donnés par Oliver de Serres, agronome français (1539-1619) auteur du célèbre "Théâtre d'agriculture et ménage des champs", de cultiver des légumineuses fourragères n'avaient, sauf en Angleterre, convaincu que peu de monde. La découverte de l'étonnante variété de légumineuses (luzerne, trèfles, lotier) que la nature avait de tout temps mise à la disposition des agriculteurs assurait un approvisionnement de plantes à la fois enrichissantes du sol et bonnes pour le bétail.

En 1850, date d'élaboration du cours d'agriculture de Gasparin, on connaissait guère le rôle des bactéries, des nodosités des légumineuses dans la fixation de l'azote atmosphérique. Ce n'est que soixante et dix ans plus tard que les agronomes découvrirent ce phénomène capital. Ils apprirent que les légumineuses de nos prairies, entre autres la luzerne et le trèfle, sont les plantes améliorantes parce qu'elles ont la propriété de fixer l'azote de l'air et d'en enrichir le sol. Leur teneur élevée en protéines et en vitamines rend leur valeur nutritive supérieure à celles des graminées. Au sujet de l'augmentation en superficie de la culture de la luzerne et du trèfle, les Etats-Unis et l'Argentine sont au premier rang. En France, ce n'est qu'aux environs de 1880 que la luzerne s'est largement implantée. L'année suivante, c'était l'introduction de la culture du trèfle. La progression fut un peu plus rapide. La plupart des pays d'Europe ont accompli en effort pour les surfaces consacrées aux légumineuses.

Dans le Québec, les plantes fourragères sont également la base de toute culture rationnelle. La quantité des animaux a augmenté, et il a fallu évidemment accroître la culture des plantes fourragères pour les nourrir. Selon le dernier recensement, il y a dans le Québec, sur 7,864,176 acres en terre défrichée, 5,213,302 acres en culture dont 2,312,950 acres en pâturages.

Le développement des plantes fourragères a fait des progrès depuis plusieurs décennies. Dans tous les pays, des efforts ont été entrepris pour augmenter leur productivité et leur qualité. Toutes les plantes, y compris la luzerne qui reste six à huit ans et même davantage à la même place et résiste parfaitement à la sécheresse, grâce à son enracinement profond, sont les meilleurs aliments destinés à être consommés par les animaux domestiques.

Il est bon de s'adresser à l'agronome de comté pour obtenir la documentation nécessaire à l'identification des plantes fourragères, à la connaissance des variétés, de leurs exigences, de leur développement, de leur valeur nutritive et de leur emploi en agriculture.

Henri LA COURSIÈRE, agronome

Références:

La plupart des renseignements précités ont été puisés dans "Histoire de l'Agriculture à l'Ere Industrielle" par Henri Noilhan.



Le nombre d'unités animales par unité de surface en culture a pu être accru grâce à la propagation des plantes fourragères, principalement les légumineuses.

Mars mois des bonnes semences

Chaque année, mars est proclamé le mois des bonnes semences et on recommande aux agriculteurs du Québec, de n'utiliser que des semences de tout premier choix. C'est l'un des plus sûrs moyens d'obtenir d'abondantes récoltes de première qualité.

Tout comme les animaux, les semences de lignée pure ont un pedigree. Il y a deux classes de pedigrees; les semences enregistrées et les semences certifiées. Toutes deux représentent une variété authentique, toutes deux sont pratiquement exemptes d'autres variétés et contiennent très peu de graines de mauvaises herbes. Les exigences de la loi pour la germination sont les mêmes que pour les autres classes de semences. Pour la production d'une récolte, l'une ou l'autre de ces classes est satisfaisante, mais on doit se souvenir qu'on ne peut pro-

duire une semence pedigree avec de la semence certifiée.

Pour aider le cultivateur à faire le choix des variétés de céréales et des mélanges de graines fourragères susceptibles de donner les meilleurs résultats dans ses conditions particulières, le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation met à leur disposition les "Recommandations du Conseil des Semences du Québec".

Ces recommandations sont basées sur les résultats obtenus des essais comparatifs qui se font dans les fermes expérimentales, les fermes des écoles d'agriculture ainsi que dans les fermes de cultivateurs de différents endroits de la province.

Vous pouvez obtenir gratuitement ce pamphlet de votre agronome ou en vous adressant directement à la section des publications du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

La sécurité dans la ferme

Selon l'information fournie par la Ligue Nationale de Sécurité, l'agriculture occupe le troisième rang parmi les industries importantes du pays quant au nombre d'accidents qui surviennent au travail. C'est ce que révélait M. B.T. Stephanson, de l'Université de l'Alberta, devant les membres de la Société canadienne des Ingénieurs Agricoles réunis à Vancouver.

RÉSULTATS D'ENQUÊTES

Une enquête sur les accidents survenus dans les fermes ontariennes, pour la seule année 1959, rapportait un total de 7,385 accidents; 293 morts, 336 incapacités totales permanentes, 5,868 incapacités temporaires. Ces accidents entraînaient des frais médicaux de plus de \$700,000. Une perte de 112,000 jours de travail et des dommages à la propriété pour plus de \$3 millions.

Des situations analogues existent dans les autres provinces du pays. Par exemple, en Saskatchewan, 228 membres de familles agricoles perdirent la vie par suite d'accidents dans les fermes en 1962, alors qu'en Alberta, le même sort était réservé à 237 personnes en 1963. Et que dire de toutes les incidences imputables à de telles situations!

LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Un grand nombre de personnes croient que le fait de vivre dans une ferme permet au travailleur agricole de mieux protéger sa santé. Le contraire serait probablement plus près de la vérité. Evidemment, le grand air est bienfaisant, mais il ne représente qu'un aspect de la situation.

L'agriculteur doit être en bonne santé s'il veut poursuivre officiellement son travail. Par exemple, il doit être en état de

travailler dans des conditions adverses de température. En effet, il doit supporter la chaleur intense et le grand froid, les poussières, les émanations de gaz, la pluie, le soleil et peut avoir à combattre les rhumes, l'asthme, les allergies et la fatigue causée par le bruit et les vibrations des machines. Ces conditions exigent des hommes solides.

La diversité des travaux agricoles, particulièrement en ce qui regarde la force physique nécessaire à leur exécution, limite les activités de certains membres de la famille, soit à cause de leur jeune âge ou de leur âge avancé.

LA CAUSE PRINCIPALE

Une des causes principales d'accidents dans les fermes est la pratique dangereuse de permettre à des enfants de se promener sur des tracteurs, de les conduire, ou d'opérer des machines compliquées.

Des mesures doivent être entreprises afin de décourager le travail des enfants dans les fermes. De la part de l'agriculture, la réponse classique à cette objection est le besoin de main-d'oeuvre; il allègue de plus qu'un tel entraînement servira de saine expérience à son enfant. Les mêmes arguments avaient été mis de l'avant en Angleterre, il y a plus de cent ans, lorsqu'une législation anglaise retira les enfants des usines et des mines.

Monsieur Stephanson souligne que "dans le passé des personnes ont été condamnées et mises à l'amende ou emprisonnées pour avoir mis en danger la moralité des jeunes. Peut-on dire la même chose pour ceux qui mettent en danger la vie même de l'enfant?"

Roger MICHAUD, agronome

Propos saisonniers

Une petite affiche, aux couleurs vives, bien tournée, digne du produit qu'elle veut annoncer, peut permettre au "sucrier" qui demeure en bordure d'une route fréquentée de vendre peut-être une bonne partie de sa récolte de sirop ou de sucre d'érable. En supprimant un intermédiaire, le producteur en obtiendra un meilleur prix.

Le printemps, c'est demain! Et les gros travaux qui débiteront, vous êtes prêts? Le tracteur et les chevaux doivent être en état de donner leur plein rendement sans risque d'être "brûlés" pour le reste de leurs jours. Dans un cas comme dans l'autre, il faut voir tout de suite à leur préparation.

Si les machines n'ont pas été remises dans les meilleures conditions, c'est le temps d'une inspection sérieuse. A la dernière minute, les pièces de rechange sont parfois difficiles à trouver; un retard au milieu des travaux peut entraîner des conséquences sérieuses.

Produits de l'érable 1965

La section agricole du Bureau de la Statistique du Québec publie l'estimation de la récolte des produits de l'érable dans la province de Québec et la classification du sirop d'érable vendu en barils en 1965, de même que la valeur à la ferme de la production de 1964. Ces estimations reposent sur la compilation d'environ 4,500 rapports reçus des producteurs et représentent plus de 25% des érablières du Québec. Les conditionneurs s'approvisionnant dans la province déclarent la quantité et la valeur de leurs achats.

ÉRABLIÈRES

D'après le recensement fédéral, les agriculteurs du Québec exploitaient 17,282 érablières en 1961, contre 21,700 en 1951. Le nombre d'entailles pour les deux années sous étude s'établit respectivement à 21,499,191 et à 22,443,061 représentant une moyenne par érablière de 1,244 entailles en 1961 et de 1,304 en 1951.

PRODUCTION

La récolte des produits de l'érable en 1965, exprimée en sirop, est estimée à 2,046,000 gallons, comparativement à 1,607,000 gallons en 1964. La production de sirop fut de 1,957,000 gallons et celle du sucre fait à la ferme, de 436,000 livres. La contribution du Québec à la production canadienne atteint près de 91 pour cent en 1965.

VALEUR À LA FERME

Le prix moyen du sirop payé au producteur en 1964 fut de \$4.13 le gallon, contre \$3.94 en 1963. Celui du sucre a été estimé à 56 cents la livre au regard de 54 cents en 1963. L'estimation de la valeur totale à la ferme des produits de l'érable en 1964 a été de \$6,703,000 contre \$10,164,000 en 1963, soit une diminution de 34 pour cent sur 1963. Quant à la valeur fermière des produits de l'érable pour 1965, elle sera publiée plus tard, lorsque tous les chiffres des ventes seront connus.

Rappelons cependant que la valeur moyenne totale à la ferme des produits de l'érable, de 1954 à 1964, s'établit à \$8,389,300 annuellement.



SECTION DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA COLONISATION, QUÉBEC.



L'OPINION RURALE...

"Dans notre roulotte qui grince et qui cahote"...

C'était une des belles chansons, mais on ne l'entend plus, c'est regrettable. Les Ya Ya avec leur Yé Yé ont pris la place. Mais les roulettes existent encore. Le Bon Dieu en roulotte... Les "Gypsies" en roulotte... L'Unité sanitaire en roulotte... roulotte ici, roulotte là; jusqu'à l'Agriculture en roulotte. Bientôt ce sera le tour de Gérin-Lajoie, le voyez-vous passer avec son université ambulante. Ce cher petit ange de la sagesse Yé Yé peut être. Ca nous coûtera un peu moins cher que son instruction gratuite d'aujourd'hui mais pour l'agriculture, à ce train de vie, je ne sais plus où l'on va. Sur la lune, dans la vallée de Josaphat ou chez le diable, qui sait? Dieu seul le sait. Eh bien oui, mesdames et messieurs, si vous n'avez pas vu la roulotte de l'exposition du Ministère de la Colonisation et de l'Agriculture, vous n'avez rien vu dans votre vie. Et de plus, elle était accompagnée de mîmeurs ou magiciens parlants, prêts à vous donner un bon coup de main, des acteurs professionnels ou farceurs, gênés un peu de toujours acter la même chose, mais tout de même ils faisaient leur possible. Et on nous avait dit que M. Courcy accompagnerait la roulotte. Mais plusieurs se sont rendus, moi le premier, pour lui parler, mais personne ne l'a vu, faut croire qu'il avait pris un rat Courcy (raccourci). Tout de même on n'a pas perdu grand'chose car on connaît sa devise en agriculture, c'est la méthode 65 qu'il faut adopter. Et ça l'air de marcher, ici elle se pratique sur une haute échelle, cela consiste à vendre les vaches et aller travailler en ville, quand ce n'est pas y demeurer, et courir les bleuettères en attendant les travaux d'hiver, c'est vrai qu'il n'y a pas beaucoup d'ouvrage car il n'y a pas d'argent qui traîne. La roulotte de M. Courcy, l'avion de M. Lesage, le salaire des députés, des élections une ou deux fois par année à part de tout ce que l'on sait et qu'on ne dit pas. Il ne reste pas grand'chose pour le travailant (dans notre belle province il y a bien plus de rôle de vols, rôle de quêtes, que de rôle de payes. Mais il y a toujours la Voirie de monsieur Pinard où il y a beaucoup à faire et bien des colons y sont admis pour leur travail qui existe non pas sur les routes et les chemins, non, ça c'est le travail des contracteurs organisateurs, mais la volerie

ça c'est des parterres, des cours, des parcs d'amusements, de la construction et aménagement de toutes sortes pour les frères, les soeurs, les monseigneurs, etc... C'est beau la charité, quant aux pauvres, ils sont pauvres parce qu'ils le veulent, que le diable les emporte!

Et quant aux routes, c'est secondaire, on leur demande la moindre réparation, soit un ponceau, un voyage de gravier afin d'améliorer nos casse-cou de route, on nous répond non, le budget est épuisé ou le temps manque, sans oublier de nous chanter de redoubler de prudence. Mme Casgrain, elle voit de loin avec ses machines à vérifier les chars. Peut être qu'au lieu de vérifier les chauffeurs, sur la boisson par exemple, la protection des fils à papa et les politiciens privilégiés qui sont couverts d'une assurance de \$74,000 à \$100,000, qui ont acheté les routes et qui se foutent de tous et avec raison ils peuvent débâter, tuer, démolir sans aucune inquiétude vu leur assurance qui couvre tout. Celui qui trouve ça normal devrait mieux se faire examiner car c'est lui qui n'est pas normal, il me semble que la logique est là, il est moins coûteux de rencontrer un homme à son état naturel plutôt qu'il soit armé jusqu'aux dents. Si vous n'êtes pas armé, aimeriez-vous mieux rencontrer un ours ou un lièvre? Moi je voudrais rencontrer Mme Casgrain en face ou ailleurs, l'on pourrait discuter de bien des événements qui se sont déroulés dans le passé et on pourrait aussi vérifier. Mais laissons ceci à nos spécialistes et revenons à nos cultivateurs et aux choses qui nous touchent de près. Partout, dans le nord de la province, tout le monde sait qu'il a plu tout l'été et que les récoltes ont pourri et moisi sur le champ et on nous fait remplir des formules contre la sécheresse prétextant que c'est pour aider les cultivateurs et d'un côté on veut les noyer. Fous dans une poche, et on nous offre des soi-disant millions avec \$7.50 par vache sur l'hivernement de 7 à 8 mois de soins. Mais il faut dire qu'ici en Abitibi, les colons sont supposés être pauvres et les vaches être maigres. Mais tout de même si nos vaches commencent à avoir des dividendes, nous les humains, on peut espérer en l'avenir. C'est pourquoi nous allons doubler d'ardeur.

Je ne sais si ces quelques lignes écrites par un illettré vont en réjouir quelques-uns et en coiffer quelques autres. C'est peut-être un peu épicé mais je tiens à donner mon opinion aussi clairement que possible. Il y a un proverbe qui dit "Heureux les creux, car le royaume des cieux est à eux". Je dois avoir ma large part vous allez dire. Mais par les temps qui courent, je ne dois pas être le seul. J'oubliais M. Wagner, ministre de la justice à qui je n'ai aucun reproche à faire, sauf de se permettre d'être malade et lui souhaitons prompt rétablissement et longue vie dans sa carrière car nous avons besoin d'homme de sa trempe, car avant son arrivée, la justice était en train de passer de mode.

Il y a beaucoup à faire surtout en commençant par la politique lors des élections. Pour moi, il y en a qui ont obtenu les services de l'homme invisible et nous sommes une m.... gagne qui a soif de la justice sur bien des sujets.

Albany St-Arnaud

Les évaluations

Voici un rapport sommaire des pourcentages d'augmentation du nouveau rôle d'évaluation.

Ces pourcentages vont de 30 à 67% pour les résidences, avec une moyenne de 34%.

Les fermes subissent pour leur part une hausse de 71% en moyenne. Il est à remarquer que les différences existantes entre le résident et le cultivateur continuent d'augmenter.

Je connais un cultivateur qui a eu une augmentation de 176%! Non seulement nous avons à subir le passage des routes mais on évalue les terrains "au pied" en bordure de ces routes. (.04 à .18 le pied). Le cultivateur continuera-t-il longtemps d'assumer la part des autres dans sa paroisse? Le rôle actuel a été fait par des experts.

P. Célestin Côté

Sceptique devant certains propos

DANS L'VENT: Depuis quelques temps les ruraux sont sur la sellette, tout le monde veut voler à leur secours, malgré la bonne volonté de circonstance, ça me laisse sceptique, car enfin, de quoi s'agit-il? de modifier, restructurer l'économie rurale, c'est à l'ordre du jour. J'en suis bien aise, car ça presse, seulement les mesures proposées me rendent perplexe, disparition des fermes marginales sous-marginales, O.K. mais à quelle sauce va-t-on arranger les permanentes? si j'en juge par la prose du sociologue G. FORTIN c'est plutôt une sauce piquante, car un passage de son exposé m'a fait sursauter, j'en extrais deux phrases-clé: A cause des exigences du consommateur, le marchand et surtout l'usine exigent du cultivateur des PRODUITS DE HAUTE QUALITE ET DES COUTS DE REVIENT FAIBLES, ... Cette tendance du contrôle du primaire par le secondaire est accentuée par les contrats de production où intégration verticale, etc. ... et voilà. C'est curieux, mais lorsque au village je paie 20 cents un bœuf de 3" je n'ai rien à dire, payer ou m'en passer, cependant que le même bœuf coûte 2 cents 1/2 en gros, IL EN EST DE MEME POUR TOUS LES PRODUITS INDUSTRIELS. Industrie et commerce seraient-ils tabous, tandis que les ruraux tenus en tutelle rappellent le servage. Il est vrai que le B.A.E.Q. nous annonce la naissance de la servitude sociale, décidément cette tendance me reporte 50 ans en arrière, à l'époque où ceux qui faisaient du camping dans les tranchées, sous les obus et la mitraille en respirant les parfums du KAISER sortis de l'alchimie de quelque DEUTSCH-ANILIN avaient fait une curieu-

se constatation, c'était souvent les mêmes qui se faisaient tuer, ça n'a pas changé. De son côté l'Economiste agricole d'Ottawa écrit: Il serait paradoxal en vérité que les efforts des cultivateurs pour améliorer leurs techniques et augmenter leurs productions les asservissent de plus en plus aux caprices économiques de leurs fournisseurs ou des acheteurs de leurs produits, parce qu'ils empruntent de plus en plus aux méthodes de production industrielle, etc.... La justice sociale ne pourrait-elle pas prévaloir sur la servitude sociale, ou alors Messieurs prenez le devant, nous, nous avons dépassé notre quota. Le drame dans l'imbroglio actuel c'est que d'irresponsables technocrates conduisent le bal, or si leur raisonnement peut-être parfois valable dans l'industrie, ils dirigent à la catastrophe en économie rurale, car si 4 plus 3 égale une constante 7 en technologie, ça ne marche plus en agriculture, demandez plutôt aux éleveurs en prise avec la stérilité et les troubles de plus en plus complexes pompeusement appelés maladies de civilisation, demandez aussi à ceux dont les récoltes ont oublié de pousser ou ont pourri sur place, à ceux, qui bien que munis de contrats ont perdu pois, fèves, mais de conserverie, etc. ... mais revenant à la stérilité bovine, je trouve dans AGRICULTURE (journal des agros) de sept. une excellente étude sur les oligo-éléments et les troubles de reproduction démontrant qu'il est très difficile sinon dangereux de modifier l'équilibre naturel de chacun de ces corps, la moindre variation entraînant des interactions en chaîne, un journal français définit cette constatation d'une phrase lapidaire:

LORSQUE LA NATURE FAIT DE L'EQUILIBRE, ELLE LE FAIT BIEN MIEUX QUE NOUS. Ce qui démontre que la BIOLOGIE à ses lois, en technique on peut sans problème modifier le comportement d'un ordinateur électronique pourtant très complexe en jouant avec les diodes qui en sont l'âme, car chaque circuit a des caractéristiques connues et stables, en BIOLO-

GIE rien de semblable, tous les éléments réagissent en chaîne en restant soumis à des facteurs imprévisibles et incontrôlables, température, humidité, etc., etc. tant qu'on refusera de le comprendre, nous engagerons un dialogue de sourds... Côté économique le malheur de la civilisation canadienne, c'est qu'elle a perdu le sens du nécessaire, pour se laisser obnubilier, la publicité aidant, par le superflu, le superluxe, etc... Dans cette veine la civilisation de la raison a cédé la place à la folie collective de la civilisation du veau d'or, terriblement coûteuse et qui pour durer doit drainer de plus en plus le pouvoir d'achat, le reste attribué à la subsistance faisant la progression inverse, c'est pourquoi technocrates et financiers se trouvent associés dans cette civilisation génératrice de l'esclavage du confort.

Avant l'engouement vers la techno-motorisation, (et ça c'est comme le sel dans la soupe, il faut garder la mesure), le plein-la-vue et le reste... le RURAL était soumis à une servitude sociale, mais pas dans le sens pseudo-économique actuellement en vogue, non, mais il avait le devoir de fournir des denrées saines et abondantes pour assurer la subsistance collective, et, en fait en face des exigences de la NATURE, il était quotidiennement soumis à la minute de vérité, car la vie végétale ou animale à ses règles, et pour les respecter, il faut d'abord leur obéir. Avec l'intégration industrielle, devenue matricule, il n'a plus qu'à exécuter les ordres, la responsabilité de la qualité disparaît devant les impératifs du profit, pour y arriver tout est bon, c'est ainsi que les viandes de récupération (bêtes mortes) prennent le chemin des moulées, et que le fumier des volailles s'oriente vers les mangeoires des boeufs à l'engrais, si c'est ça le progrès... H. Spencer avait singulièrement raison de dire: L'HUMANITE NE FINIT PAR ALLER DROIT QU'APRES AVOIR ESSAYE DE TOUTES LES MANIERES POSSIBLES DE MARCHER DE TRAVERS.

Cassandra

N'élevez pas les maringouins

On sait combien les maringouins peuvent rendre l'existence misérable aux amateurs de la vie au grand air et, pourtant, ils posent un problème encore beaucoup plus sérieux aux cultivateurs.

M. L. C. Curtis, de la station de recherches du ministère de l'Agriculture, à Kamloops, signale qu'en plus d'incommoder sérieusement les travailleurs aux champs, les maringouins peuvent réduire la production de lait et d'oeufs, nuire aux augmentations de poids des bovins d'engraissement. Ces insectes peuvent aussi propager la maladie du sommeil chez les chevaux.

Mais, ajoute le chercheur, les cultivateurs peuvent heureusement prendre des mesures pour empêcher les maringouins de se multiplier.

Un étang qui n'a pas été construit et n'est pas entretenu convenablement peut devenir un lieu d'élevage pour des quantités innombrables de cet insecte. Les bords des réservoirs artificiels devraient être construits et maintenus aussi escarpés et aussi propres que possible. On ne devrait pas laisser les bovins boire directement dans les étangs afin d'éviter le piétinement de la berge.

Comme autre mesure préventive, ne pas laisser pousser de plantes aquatiques qui, lorsqu'on les tolère, croissent jusqu'à la surface de l'eau et offrent un refuge aux larves des maringouins.

Les fermes irriguées peuvent constituer d'autres lieux d'élevage: là où s'accumule l'eau venant des fuites dans les canaux et les fossés, ainsi qu'aux extrémités basses des champs où séjournent les eaux de surplus. Corriger cet état de choses, c'est non seulement réprimer les maringouins, mais aussi épargner de l'eau et faire servir du bon terrain à des fins productives.

Le chercheur fait encore remarquer que les bourbiers et les sections naturellement marécageuses sont d'autres endroits qui produisent des maringouins en abondance, mais ne donnent aucun revenu. On peut les rendre utilisables en les remplissant de bon sol; lorsque le remplissage n'est pas pratique, on devrait au moins égoutter ces moulées.

M. Curtis signale que la cour d'étable peut être une source d'ennuis si on laisse les insectes piqueurs s'y reproduire librement.

Bien que les maringouins exigent de l'eau morte pour se reproduire (des centaines de ces insectes peuvent se développer dans la seule empreinte d'un sabot rempli d'eau), les larves vermiformes se multiplient dans la boue fortement polluée autour des auge d'abreuvement et là où des égouts d'étable s'infiltrent dans le sol. Le chercheur conseille de cimenter le sol autour des auge et de pourvoir à l'écoulement de l'eau renversée. Les égouts de l'étable devraient se déverser dans une fosse profonde remplie de pierres.



ASSUREZ

CE REVENU DE \$4,000

pour seulement 2¢ par jour

Une bonne vache laitière peut vous rapporter \$4000 pendant son existence, si vous empêchez la mammite de vous en priver. Il faut si peu de temps et si peu d'argent pour l'enrayer!

Hibitane

enraye la mammite avant qu'elle ne se déclare. S'applique en quelques secondes — ne coûte que quelques sous.

Un produit pour la santé des animaux

LABORATOIRES AYERST





Du matin au soir, le coton est maître

Quelle femme n'ajoute pas à sa garde-robe une ou deux robes d'après-midi et une nouvelle tenue "sport"? Pour faciliter votre choix, la maison Boussac de Paris, reconnue pour ses merveilleux cotons, vous présente sa collection printemps-été.

Cette nouvelle collection contient de multiples combinaisons de coordonnés; alliance d'un imprimé et d'un uni, ou l'uni se coordonne soit avec le fond de l'imprimé, soit avec le motif. Alliance de trois dessins différents; fleurs, pois, rayures sur un même fond, et surtout, mêmes dessins et même fond sur des matières différentes: piqué et voile bouclé Ibiza et toile Week-end, toile Santorin et voile Galata.

Les supports si différents, si opposés parfois les uns aux autres, par leur matière même, mais mariés par le dessin, permettent mille combinaisons heureuses.

POUR LA PLAGE

Le tissu éponge bouclé Ibiza, imprimé, est le grand favori. Les dessins se coordonnent souvent avec ceux de la toile Week-end, ce qui permet la réalisation de ravissants ensembles de plage: combinaisons-culottes ou robes



Air de vacances, petite robe aux dessins floraux, réalisée dans un coton Boussac appelé Santorin.

simples en toile Week-end, accompagnées d'une cape réversible toile-éponge. La cape se transformera alors en drap de bain pour s'étendre au soleil.

A noter également, de longues et amples tuniques portées sur des pantalons réalisés soit dans le même tissu, soit dans un uni assorti au coloris dominant de l'impression.

Les coloris sont souvent acidés; on y retrouve les verts, les jaunes, les roses imposés par le film "Viva Maria". Mais ils sont parfois sombres. Des Caméléons de rouges violacés ou de vieil or mettront en valeur les peaux bronzées de l'été. Les

dessins sont géométriques, floraux ou reprennent des motifs de cashmire.

POUR LE SPORT

Il y a déjà un an, les premiers ensembles, vestes et pantalon, faisaient une timide apparition; ils commencent maintenant à descendre dans la rue.

Les tissus les plus employés dans la collection Boussac sont les écossais, les chevrons, les unis, qui eux aussi se coordonnent avec des tissus tissés fantaisies (carreaux ou rayures). Ces ensembles s'accompagnent d'une casquette "féminisée" qui complète la tenue.

LES ROBES D'ÉTÉ

Boussac les a voulu jeunes, simples et fraîches. La jupe, montée sur un corsage moulant, se termine par un volant et virevolte donnant une grande aisance de mouvement. La petite robe de plein été a généralement un grand décolleté rond et plongeant dans le dos. L'ampleur commence au-dessus de la poitrine pour donner une robe de forme trapèze.

Des toiles et des lovelines imprimées de motifs floraux aux couleurs tendres sont utilisées pour ces robes. Une grande nouveauté vient d'être lancée: le BI-FI. C'est de la voile "Vacances" en grande largeur imprimée de deux motifs différents dans le sens de la hauteur comme si on avait marié par un surjet deux lès d'étoffes différentes: carreaux et pois réunis par un galon, dessins provençaux à petits motifs et rayures révolution Française. Il suffit d'une verge et tiers, et de 2 heures de travail d'une couturière amateur, et on peut faire une de ces robes mi-parties.

LA ROBE D'APRÈS-MIDI

Droite, plissée ou à lès, elle est toujours élégante. Elle est réalisée soit en Prélude, un piqué de coton imprimé, soit dans la qualité Port Royal, une loveline au brillant agréable, soit dans des tissés Madras très en vogue cette année.

Des qualités plus épaisses sont employées pour des robes-manteaux faciles et pratiques à porter au printemps.

LES DEUX-PIÈCES

C'est le règne des coordonnés. Les tailleurs sont en piqués, les doublures de vestes et les corsages sont en voile. Ces deux qualités, imprimées du même motif, se retrouvent dans les tons de rose, de vert et de jaune de "Viva Maria".

Des qualités plus lourdes comme le Capriccio ou des tissés sont utilisés pour des tailleurs de forme plus droite ayant généralement une double jupe. C'est sans doute une solution intermédiaire pour celles qui hésitent encore à s'habiller plus court.

LES ROBES DE COCKTAIL

Les jupes sont "clochées", montées sur un buste très moulant et descendant légèrement plus bas que la taille. A manches longues ou sans manche, elles

sont toujours gracieuses, souvent réalisées en loveline de Paris, imprimée de caméléons de rouges, verts ou de mélanges d'or et noir.

Les ensembles de cocktail utilisent les toiles et les voiles coordonnés Boussac dans des coloris plus clairs.

LES TENUES DE TERRASSE OU DE TÉLÉVISION

Des robes longues qui ne sont pas faites pour sortir mais pour rester chez soi, pour recevoir quelques amis intimes, gagnent en popularité. Et c'est justement parce qu'elles resteront chez elles, à l'abri des regards critiques des inconnus, que les femmes céderont au plaisir toujours un peu refoulé d'habitude de s'acheter quelque chose de très fantaisiste ou d'un peu extravagant.

Ainsi sont les robes de télévision ou de terrasse de la collection Boussac. Les qualités lourdes: Capriccio, Santorin, imprimées parfois de coloris sourds (moutarde - bleu éteint), parfois de coloris violents (orange-violet) ou encore plus frais (vert et bleu) sont généralement les favorites pour ces robes d'hôtes.

LES ROBES DU SOIR

Toutes les qualités Boussac, de la toile au voile, en passant par la loveline et le satin sont employées. Les formes sont très diverses: romantiques ou résolument modernes.

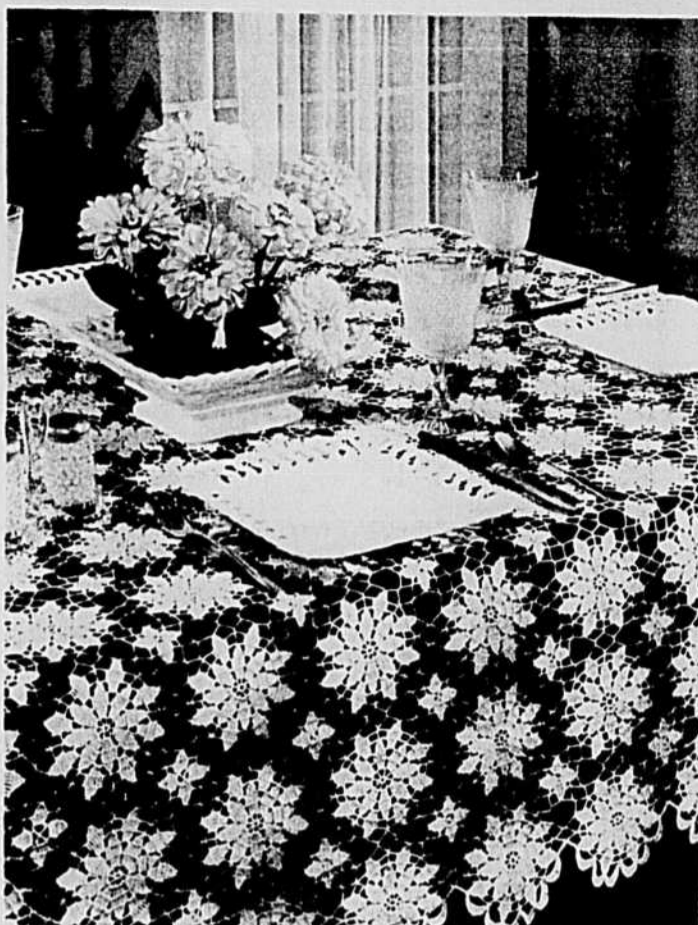
A Albanel

Des cours de psychologie infantine

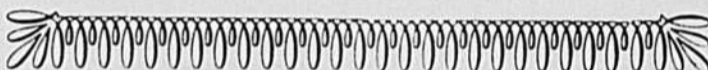
Quarante-deux dames sont inscrites au cours de psychologie infantine. Préparés par le service d'éducation populaire de l'Union Catholique des Femmes Rurales, ce cours veut aider les femmes rurales dans leur rôle d'éducatrice. Mme Roger Simard, vice-présidente de l'U.C.F.R. et responsable diocésaine du service, donne les dix leçons où les divers aspects de la vie du jeune enfant seront traités.

Le cours se divise en deux parties. La première traite des notions de psychologie infantine et les sujets développés seront: Qu'est-ce qu'un enfant; Influence de l'hérédité sur le tempérament; Influence du milieu en éducation. Et dans la deuxième partie, Mme Simard traitera des applications pratiques de la psychologie expérimentale. Les sujets seront: Croissance et caractère; Le jeu en éducation; l'éducation à l'amour; Vie de l'esprit; La parole, le langage, les moyens d'expression; L'enfant devant Dieu; Les dix commandements des parents chrétiens.

Devant la réponse enthousiaste des dames, la fédération de l'U.C.F.R. de Chicoutimi prévoit organiser ce cours dans d'autres paroisses du diocèse.



DENTELLE REINE-MARIE - Digne d'une reine, ce modèle de nappe au crochet demeure toujours l'un des grands favoris. Si jolie à regarder et si facile à travailler, cette nappe est un véritable bijou à posséder. Elle fera ressortir la plus belle verrerie et argenterie. Vous obtiendrez les explications en français en demandant le modèle No: C. 7050.F - Ecrivez votre nom et adresse sur une enveloppe affranchie - Joignez le numéro du patron et \$0.10 pour frais de manutention - Incluez le tout dans une enveloppe adressée au Service des Patrons - La Terre de Chez-Nous - 515 Viger, Montréal 24.



Bonjour printemps!

Le 21 mars a marqué un événement important: l'arrivée du printemps. Ce passage d'une saison à une autre s'entoure de changements. De votre fenêtre, risquez un oeil à l'extérieur et vous verrez...

Sous les rayons de plus en plus ardents du soleil, la neige perd de sa blancheur, fond lentement, et ici et là, apparaît une flaque d'eau, un coin de parterre, la surface d'un champ... C'est le dégel printanier!

Les arbres ne présentent plus tout à fait des rameaux dénudés puisque les bourgeons pointent leur tête minuscule. Libres comme l'air, les moineaux sautent de branche en branche... Leurs joyeux ramages ont le pouvoir de tirer le paresseux de son sommeil ou de dérider le passant préoccupé!

La sève sucrée qui s'écoule de l'érable n'est-elle pas à elle seule toute une merveille? Dégustée sous sa forme initiale ou transformée en réduit, en sirop, en tire ou en sucre, l'eau d'érable fera s'exclamer les fins gourmets!

Le printemps est dans la nature, mais il est aussi en vous. Ne vous êtes-vous pas surpris à songer au grand ménage? Comme ce serait plaisant de travailler dans une cuisine nouvellement peinte, de rafraîchir les rideaux... Même votre garde-robe prend place parmi vos préoccupations. Quelle hâte de remplacer le manteau de fourrure et les tricots par des toilettes légères... Toute cette perspective de gais coloris vous rajeunit et vous donne l'envie de danser!

A côté de ces préoccupations matérielles, votre coeur aussi semble prendre une dimension nouvelle. Votre mari, les enfants, la grande amie sont regardés avec des yeux neufs. En découvrant que vous pouvez leur donner davantage, il vous semble les aider encore plus!

Et c'est ainsi que le printemps fait son entrée et reçoit "le bonjour" de tous! De sa baguette magique, il anime les choses et communique l'espérance aux hommes.

Huguette

Le courrier de Marie-Josée

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter (âge, sexe, situation) - Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels (pas plus de 5 pages) - Pseudonyme court et original - Pas de service d'échange - Si on récrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent - Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale; pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée - Adresser vos lettres ainsi: COURRIER DE MARIE-JOSÉE/LA TERRE DE CHEZ NOUS/515 VIGER/MONTREAL 24.

Les filles, elles sont bien compliquées...

Q - J'ai vingt-cinq ans, je travaille depuis plusieurs années pour une grosse compagnie. J'ai beaucoup d'argent pour mon âge. J'aimerais bien me faire comprendre par une fille. Mais, elles sont bien compliquées. J'ai fréquenté une jeune fille de mon âge pendant plusieurs mois. On s'est séparé pour un bout de temps. C'est elle qui le voulait ainsi. Quand je sortais avec elle, j'avais tellement peur de la perdre que cela m'enlevait tous mes moyens. Comme elle ne parlait pas beaucoup, moi, je parlais trop. Je lui parlais de tous mes projets, ça pouvait arriver que je la mêle un peu... Je disais toujours comme elle, j'ai toujours peur de lui déplaire. Je pense que c'est cela qu'elle n'aimait pas en moi, je lui donnais l'impression de ne pas être capable de me décider et de prendre des responsabilités. Pensez-vous qu'elle me reviendra? Que faut-il faire pour faire plaisir à une fille? La première fois qu'elle a voulu me laisser, je n'ai pas voulu, j'ai pleuré. Je suis un peu trop tendre avec elle, la dernière fois j'ai pleuré, mais j'ai finalement accepté. Donnez-moi des conseils pour avoir du succès en amour.

COEUR BRISÉ

R - Les jeunes filles peuvent vous sembler compliquées, parce que vous avez peur d'elles. Une femme demande d'abord à un homme d'être un homme: un être fort, solide, décidé. Je sais bien qu'il y a des jeunes filles qui rêvent de dominer et de gâter toute leur vie un homme-enfant, mais ce sont des exceptions. L'amour que vous entreteniez pour cette jeune personne et la peur que vous aviez de la perdre vous empêchaient de vous montrer vous-même. C'est à dire un jeune homme sérieux, capable de conserver plusieurs années la même situation, assez discipliné pour économiser, assez intelligent pour s'analyser avec assez de lucidité. Il faut savoir se montrer tel que l'on est, surtout vis-à-vis d'un futur conjoint. Rien n'est plus déplaçant que l'ami qui ne sait que dire "Comme tu voudras... Fais ce que tu préfères... Ton goût est le mien". Vous avez des préférences, des opinions, sachez les exprimer. Autrement, les jeunes demoiselles n'auraient qu'à se faire accompagner par des petits chiens bien attachés au bout d'une laisse. L'amour c'est un échange. D'abord un échange de goûts, d'idées, de sentiments. Il est bien possible aussi que cette jeune fille n'ait pas éprouvé assez d'amour pour vous, elle a peut-être vu vos qualités réelles, mais vous n'êtes pas son type... Les femmes n'aiment pas les hommes qui pleurnichent à tout propos... Les larmes ne roulent pas bien sur la barbe... Retenez les vôtres. Prenez de l'assurance en vous-même. Vous pouvez tenter une autre approche de cette jeune fille. Si elle ne veut pas renouer, braquez vos batteries sur un autre objectif.

Il n'y a pas de recette-miracle pour réussir en amour. Mais c'est par la différence entre les sexes que naît l'attraction. Développez vos qualités viriles: esprit de décision, fermeté, assurance. Vous deviendrez peut-être l'heureux conquérant d'une charmante épouse toute de grâce et de tendresse.

MME PATRICIA: Etant donné votre taille, je m'orienterais vers le bleu marine ou le gris pour un manteau de printemps. Je vous conseillerais le chapeau de même teinte et les accessoires en veau ou en cuir verni noir. Gants blancs. Un joli deux-pièces en crêpe ou en soie marine et blanc ou d'un gris très doux se mariant bien à la teinte du manteau.

THÉRÈSE: Votre poids est normal. Pour votre costume de voyage, le bleu pâle vous irait bien. Un trois-pièces en tricot, ou bien un tricot tout laine, texture Jacquard. Coupe classique, manche trois-quarts. Soit bleu, ou peut-être vert mousse ou jaune. Pour votre mère, jupe en crêpe, le corsage en guipure sur fourreau de ton assorti. Petite manche cape et décolleté en V toujours flateur. Jupe droit à plis de marche au dos. Couleurs: beige, bleu ou aqua. Pour votre belle-mère, jolie robe en crêpe émeraude ou beige-miel. Les faire-part sont aux frais des parents de la mariée.

UNE MARIÉE DE JUILLET: Pour votre voyage, je vous conseillerais un ensemble robe et manteau en toile. Les tons abricot sont très en vogue et vous avantageraient. Pour votre mère, jupe de crêpe avec corsage en guipure. Le beige rosé est très flateur. Chapeau de même ton que la robe. Accessoires en cuir verni noir, ou de même couleur que la robe.

GRADUÉE DE 1966: La graduée porte une robe blanche en soie ou en toile. Gants blancs, souliers blancs. Pour votre sœur de 15 ans, jolie robe rose style empire, en toile. Souliers cuir vernis, gants blancs. Pour votre mère, robe en chiffon vert nil, ou robe en poulte de soie ou en dentelle dans les couleurs bleu, marine et blanc, ou gris-brun.

BRIGITTE: La seule solution radicale pour éliminer les poils superflus est l'électrolyse. Cela se donne dans les Instituts de Beauté et coûte \$15.00 l'heure. Le poil ne repousse jamais. N'employez pas le peroxyde dans la figure, ni la cire, car le poil repoussera raide comme

une barbe. Pour le reste du corps, vous pouvez utiliser la crème épilatoire.

PERLE DE ROSÉE: Votre poids est normal pour votre âge. Portez vos cheveux courts avec une franche effilée sur le front. Si vos cheveux sont courts, votre cou paraîtra plus effilé. Portez surtout des robes et costumes sans col, cela vous fera paraître la figure et le cou plus longs. L'anglais peut s'apprendre par correspondance ou par cours privé. Il n'y a pas vraiment de remède-miracle pour guérir de la boisson. Certains tranquillisants prescrits par le médecin peuvent aider à se priver un peu de boisson. Je me suis mariée à 22 ans. J'ai trois filles.

UNE FIDÈLE JEUNE FILLE: Votre problème est fréquent, rien de tragique. Cependant, il est bon que vous cherchiez à éviter ces occasions de chute. J'espère que la méthode vous aidera. Essayez d'éviter les occasions d'être trop longtemps seule avec votre ami. Plutôt que de passer le temps à vous regarder dans les yeux, participez à des activités de groupe. Vous êtes assez avisée pour trouver des petits remèdes-maison.

FÉLICITÉ DE BEAUCERON: Pour une prise de ruban dans un Séminaire, portez votre plus jolie toilette d'après-midi; votre costume 3 pièces en tricot. Votre chapeau blanc conviendra. Pour avril, vous m'avez posé la question trop tard.

TR. VOUS PAS: Si vous êtes né le 19 décembre 1899, vous avez donc maintenant 66 ans. Comme cette année, ce sont les personnes de 69 ans qui reçoivent automatiquement leur pension de vieillesse, l'an prochain ce seront les personnes de 68 ans et plus, et en 1968 ce seront les personnes de 67 ans et plus. Vous pourrez donc recevoir la vôtre à partir du 19 décembre 1967. Pour la personne qui a eu 63 ans en octobre 1965, il va lui falloir attendre en janvier 1969. Cela pour les pensions du Gouvernement fédéral. Le Provincial verse une pension aux personnes dans le besoin, avant

cela. Il faut une enquête préalable et des formalités.

DODO: C'est celui qui est invité à la noce qui doit donner un cadeau. Celui qui accompagne n'y est pas tenu. Votre idée de deux-pièces en rayonne à texture toile est bonne. Si vos cheveux sont assez foncés profitez de la couleur en vogue ce printemps: l'abricot, orangé tirant sur le rose. Vos souliers blancs conviendraient, même si les bouts sont plus arrondis, on en voit quand même de toutes les sortes encore. Votre projet de coiffure est lui aussi excellent. Vous pourriez aller coucher chez votre sœur étant donné qu'elle est plus proche de vous que votre oncle. Bonne chance.

MME T.L.: Remerciements transmis à saint Jude et à Marie Reine-des-Coeurs.

UNE FIDÈLE LECTRICE: Tous les mouvements de gymnastique des bras peuvent contribuer à affermir le buste, pour ce qui est de le développer, c'est plutôt une question de glandes. L'Hôpital Notre-Dame, à Montréal, rue Sherbrooke est, a un service de chirurgie plastique. On y pratique des interventions pour améliorer la poitrine. Les esthètes de votre tante sont assez justes, tout dépend évidemment des cas. L'intervention peut durer quelques heures, c'est sans danger. Les détails précis pourraient vous être donnés par le chirurgien.

MOINEAU: A 15 ans, pour une toilette de noces pour l'automne, vous devez viser avant tout à la simplicité. Une petite robe de linage, corsage empire, ligne A. Un chapeau, genre toque en arrière de la tête, de même couleur que la robe. Vous pouvez porter toutes les teintes pastel et les teintes automnales: rouge bourgogne, vert mousse etc. Gants, sac et souliers en veau noir. La coiffure à la Jeanne d'Arc: Cheveux droits à hauteur d'oreilles, frange au front, guichés sur les joues vous avantagerait.

MME W.L.: Je regrette, mais je ne puis adresser une réponse personnelle pour les conseils de mode. La robe blanche de mariée peut être en été, en soie, en crêpe, en dentelles. Pas de brocart ou de satin lourd. Le petit bouquet tige convient. Le dernier cri dans les ensembles de voyage, c'est manteau et robe de couleurs assorties, en belle toile beige, vert émeraude ou bleu pâle. Les chapeaux dans les défilés de mode de ce printemps sont presque toujours de même ton que les manteaux. Le chapeau est obligatoire pour un mariage, pour celle qui veut être vraiment élégante. Etant donné que vous êtes mince, comme mère de la mariée, je vous verrais bien dans une robe de chiffon beige rosé ou vert très pâle. Chapeau et souliers de même ton que la robe. Les gants peuvent être blancs ou simplement plus pâle que l'ensemble. Le soulier de filet de nylon se porterait. Seules les mères des mariés portent un bouquet corsage, fixé au sac à main.

NORMANDE QUI EST INQUIÈTE: Ma chère Normande, si vous voulez être bien franche avec vous-même, vous pourriez convenir que si vous embrassez les garçons qui viennent vous reconduire, ce n'est pas seulement pour les remercier, mais bien un peu parce que vous aimez ça... Je comprends qu'une jeune fille qui aime son ami le lui témoigne parfois. Mais je n'aime pas tellement la coutume du baiser automatique à n'importe quel garçon qui fait office de taxi. Il y a baiser et baiser, un petit baiser même sur les lèvres, n'engage pas autant que les longs embrassements passionnés. Gardez vos réserves de baiser prudemment. Vous ne le regretterez pas. Il y a une façon gentille de remercier sans blesser son compagnon. Cela fait partie du métier de la jeune fille raisonnable.

MIMI DE FRANCE: Vous vous timentez parce que vous trouvez votre ami trop entreprenant. Mais chère Mimi, n'importe lequel garçon normal aurait des idées semblables, seul avec vous dans une automobile, au fond d'un petit chemin désert. Si vous voulez éviter des ennuis plus graves, cessez ces randonnées en automobile. Faites comprendre à votre ami que vous ne pouvez plus vous exposer ainsi à toutes ses impulsions. S'il vous aime, il va comprendre. C'est déjà bien beau qu'il ne fume pas et ne boive pas, mais il est aussi important qu'il ne se montre pas trop égoïste dans ses exigences amoureuses.

UNE QUI A HÂTE DE SAVOIR: Vous rendez-vous compte que vous me posez 13 questions différentes? Je ne réponds qu'à quatre au maximum. Il se peut que vous fassiez un peu d'infection vaginale, cela occasionne des démanagements. Non, une femme ne peut devenir enceinte seule. Le métier d'infirmière est intéressant. L'infirmière a des vacances comme tout le monde. Mais elle doit souvent travailler les dimanches et jours de Fête. Votre mère a raison de ne pas accepter les jupes ultra-courtes. Les garçons préfèrent les jeunes filles réfléchies aux écervelées. Les écoles d'infirmières peuvent accepter des candidates à 16 et 17 ans, si elles sont sérieuses et possèdent le diplôme de 11e scientifique.

MME E.G.: Une cape de renard blanc est difficile à porter à votre âge. N'avez-vous pas songé à la faire teindre en noir? Le renard revient à la mode. Vous pouvez toujours, comme vous le suggérez, la donner à votre fille. Je ne vois pas pourquoi, votre genre en serait fâché. Un



En prévision de l'été

4882 - Voyez comme l'empèchement foulard noué sur les épaules donne un petit air coquin à cette robe. Cousez-la dans un quadrillé ou encore choisissez un tissu blanc pour la robe et un imprimé pour l'empèchement. Grandeurs: 2-4-6-8 ans. Un patron 6 ans exige 1/4 verge de tissu de 35" de largeur. Prix: \$0.60

4605 - A votre question: "Comment puis-je m'habiller plus rapidement?", nous répondons: "Endossez une robe-manteau". Portez-la à la maison et en voyage. Très pratique si vous avez eu soin de choisir un tissu d'entretien facile. Grandeurs: 10-12-14-16-18 ans. Prix: \$0.60

4816 - Au printemps, les fillettes seront fières de porter une petite robe à col marin. De ligne A, elle présente un plis creux à l'avant et se boutonne au dos. Dans une autre version, un ric-rac marque l'encolure et le plus facile à coudre dans coton piqué ou une toile. Grandeurs: 1-2-3-4-5-6 ans. 2 1/2 verges de tissu sont nécessaires pour un patron 6 ans. Prix: \$0.60

COMMANDE: Pour toute commande, s'adresser à: Service des Patrons - La Terre de Chez Nous - 515 Viger - Montréal 24. Ecrire en lettre moulées le NOM, l'ADRESSE, bien mentionner le NUMÉRO du patron et la TAILLE désirée. - Joindre le prix en bon ou mandat (nous ne sommes pas responsables de l'argent mis tel quel sous enveloppe). Les patrons sont en anglais avec lexique français. Seules les tailles mentionnées sont disponibles.

cadeau de cette valeur, ça ne se refuse pas. Encore une fois, vous gaspillez vos timbres inutilement à demander des réponses personnelles pour ces sortes de questions.

UNE QUI PENSE À SON AVENIR: Il y a des avantages à tous les métiers, et des désavantages. Est-il mieux d'être cuisinière que coiffeuse? Comme métier pour gagner de l'argent, je pense qu'il est préférable de devenir coiffeuse. C'est aussi plus facile, plus distrayant. Devenir chef-cuisinier est un beau métier, les hommes y excellent plus que les femmes. Comme utilité pratique, une femme de maison gagne toujours à apprendre à cuisiner convenablement. Une bonne coiffeuse peut aussi tourner une sauce et cuire des brioches odorantes. Votre goût et vos aptitudes comptent.

LE BONHEUR EST-IL POUR NOUS? On voit souvent des mariages heureux ou le mari à 5 et même 10 ans de plus que sa femme. Votre amie n'a que 17 ans, elle est bien jeune pour s'engager pour la vie. Si elle est sérieuse et a assez de maturité, vous pouvez vous épouser. Ne pourriez-vous pas attendre encore un petit peu? On voit tellement souvent de petites épouses de 23 ou 24 ans avec 6 et 7 enfants, écrasées par les responsabilités, que cela rend songeur. Tout dépend de vous et d'elle. Si vous vous sentez capable de vous sacrifier un peu pour elle, et elle aussi de son côté, vous avez beaucoup de chances de bonheur.

S.S. de N.B.: Il est normal que vous ayez de la peine après avoir vu votre ami vous laisser pour la vie religieuse. Mais vous êtes courageuse, vous allez reprendre goût à la vie. Vous l'avez donné au Seigneur, c'est plaisir cruel que de le donner à une autre femme. On oublie tout, c'est surprenant. Evidemment que sous le choc, on vacille. Mais on reprend son aplomb quand on est équilibré intérieurement. Tentez tout pour vous distraire, lisez, travaillez, sortez. Même si votre père n'aime pas les dépenses, vous pourriez vous inviter des amis sans que cela coûte une fortune... Ne prenez pas plaisir à songer à votre désappointement. Il doit bien se trouver d'autres garçons dignes de votre attention dans votre entourage. Courage et prenez-vous avec patience.

DANS LA TEMPÊTE: Vous avez 20 livres à perdre. Vous les perdrez si vous le voulez vraiment. Commencez la journée en prenant un déjeuner raisonnable: oeuf poché, toasts (2), café. Cela vous aidera à passer la matinée sans grignoter et vous permettra de manger moins aux autres repas. Un jus de citron pris à jeun aide parfois à faire perdre du poids. Aux repas du midi et du soir, mangez de la viande, boeuf, poulet;

légumes et fruits. Prevez-vous de pain, pâtisseries, bonbons. Si vous devez absolument prendre un peu de sucre, contentez-vous de votre thé sucré ou de votre café. Au bout de quelques semaines, vous serez encouragée dans vos efforts par une perte sensible de poids. Boire un liquide légèrement sucré avant les repas aide à diminuer l'appétit. On trouve dans les pharmacies des pilules "Preludin" qui aident à diminuer l'appétit. Il vaut mieux essayer de s'en passer. Si vous êtes brune, les tons de beige, orange, abricot et rose vous avantagent. Oui, il est normal de rêver toutes les nuits, surtout si vous mangez lourdement au souper. Vos menstruations peuvent ne durer que 2 ou 3 jours et être bien normales. Il est dommage que vous ne puissiez pas voir votre ami plus que 2 ou 3 fois par année. Efforcez-vous de sortir quand même avec des amis et des copains. Quand vous dansez avec un garçon, vous pouvez ressentir un attrait physique pour lui. Ce n'est pas l'amour véritable. Bonne chance.

MME M. P. D'ABITIBI: Ce serait parfaitement convenable de n'inviter que les parents du fiancé de votre fille. Ecrivez-leur un mot d'invitation environ 3 semaines avant les fiançailles. Pour le mariage, les ensembles de dentelle robe et manteau conviendraient pour votre type de femme, vous êtes grande et mince. Une jolie teinte pastel, chapeau de même ton. Souliers et sac de même couleur ou blancs. Habituellement, ce sont les parents de la mariée qui doivent défrayer seuls, les frais de la noce. Si vos parents sont très nombreux des deux côtés et étant donné que c'est devenu très dispendieux ces fêtes-là, vous pourriez prendre entente avec votre futur gendre. Beaucoup de familles se divisent les frais. Mais si cela devait entraîner de la mésentente entre les deux familles, il vaudrait mieux faire une plus petite noce et en payer seuls les frais. Beaucoup de bonheur pour vous tous. Le livre sur l'Étiquette du Mariage.

ÉTOILE DE MER: Le traitement à la moëlle de boeuf aide parfois à épaissir la chevelure. Les jeunes filles aiment embrasser les garçons parce qu'il est normal que les sexes différents s'attirent. La cigarette peut causer le cancer du poulmon, quant à savoir si elle empêche de grandir, il est bien certain que ce n'est pas bon fumer trop jeune. La meilleure manière de faire connaissance avec un garçon est de se le faire présenter par une compagne, un frère ou une tierce personne quelconque. Pour retenir une leçon, il faut d'abord la lire lentement pour bien comprendre le sens. Ensuite revenir sur chaque paragraphe et essayer de le répéter mentalement.

(Suite à la page 19)

Les crêpes aux pommes de terre, quel délice!

La crêpe... quel merveilleux chef-d'oeuvre culinaire! Et il n'y a pratiquement pas de limites aux variations qu'elle permet. La crêpe peut être un mets recherché si elle contient des ingrédients spéciaux, ingrédients qui, parfois, ne sont pas à la portée de toutes les bourses. Cependant, tous peuvent se permettre de confestonner des crêpes aux pommes de terre.

2 tasses de pommes de terre râpées grossièrement,
2 c. à thé d'oignon râpé,
2 c. à table de farine,
3/4 c. à thé de sel,
1/8 c. à thé de poivre,
1/2 c. à thé de poudre à pâte,
2 oeufs battus,
Gras pour la friture.

Mêler les pommes de terre râpées, l'oignon, la farine, le sel, le poivre et la poudre à pâte. Ajouter les oeufs battus au mélange juste avant de le faire cuire puisque les pommes de terre ont tendance à brunir rapidement lorsque les oeufs sont ajoutés.

Faire chauffer un peu de gras dans la poêle jusqu'à ce qu'une goutte d'eau pétille. Déposer 2 c. à table de la préparation dans la poêle et étendre uniformément. Faire frire les crêpes jusqu'à ce que dorées, 1 à 2 minutes de chaque côté. Rendement: environ 18 crêpes.

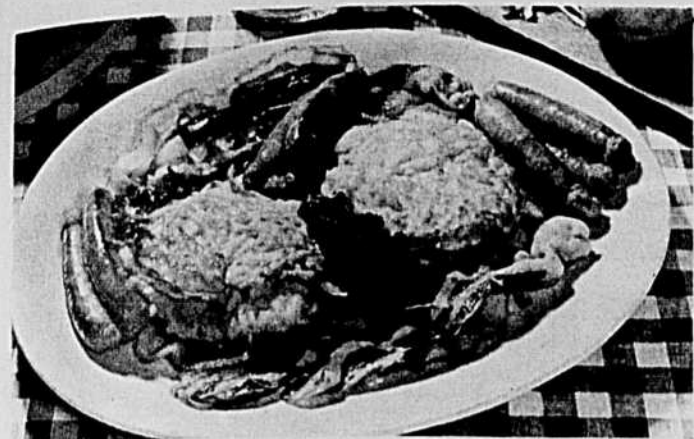
Note: Le beurre ne brunira pas et les crêpes auront une meilleure saveur si la friture est composée d'un mélange d'huile et de beurre (3c. à table d'huile et 1 c. à table de beurre).

GÂTEAUX AUX POMMES DE TERRE

2 tasses de pommes de terre en purée,
2 c. à table de beurre,
3 c. à thé de poudre à pâte,
1 oeuf battu,
1 tasse de farine à tout usage,
1/2 c. à thé de sel,
Gras pour la friture.

Mêler les pommes de terre, l'oeuf et le beurre. Battre jusqu'à ce que mousseux. Tamiser la farine, la poudre à pâte et le sel. Ajouter au mélange de pommes de terre et pétrir légèrement jusqu'à ce que le tout soit bien mêlé.

Déposer sur une planche légèrement enfarinée et abaisser à 1/4 de pouce d'épaisseur. Couper en quartiers et cuire à feu doux dans une poêle contenant du gras, jusqu'à ce que dorés, environ 5 minutes de chaque côté. Servir chaud, trancher et beurrer. Rendement: environ 12 petits gâteaux.



Délicieuses, attrayantes et différentes, les crêpes aux pommes de terre sont faciles à confectionner. Selon les économistes ménagères de la Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada il s'agit de mélanger des pommes de terre et des oignons râpés à de la farine, de la poudre à pâte et du sel, puis d'ajouter des oeufs battus. Il ne vous reste qu'à déposer dans la poêle par cuillerée et à frire jusqu'à doré. Cela ne vous met-il pas l'eau à la bouche?

Ce qu'il faut savoir sur les pommes de terre

Les économistes ménagères de la Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada vous apprennent, qu'au Canada, chaque personne consomme en moyenne 133 livres de pommes de terre nature par année. Les enquêtes démontrent aussi que les Canadiens consomment de plus, 22 livres de pommes de terre transformées.

Les sacs de pommes de terre pour la vente au détail doivent contenir les renseignements suivants: la marque de la catégorie, le nom et l'adresse du fabricant, les mots "Pommes de terre de table" et le poids net.

Les pommes de terre de bonne qualité sont fermes, bien conformées, exemptes d'entailles et de meurtrissures. À éviter: l'achat de pommes de terre qui sont vertes à la surface.

Les pommes de terre se conserveront plusieurs mois si vous les entreposez correctement. Assurez-vous qu'elles sont dans

un endroit frais et sombre où l'air circule. La température idéale de conservation est de 40°F.

On sait que le Guide alimentaire canadien recommande l'usage quotidien de la pomme de terre parce qu'elle fournit des quantités importantes de fer, de vitamine B. et C. De plus, les pommes de terre ont une teneur calorifique assez basse; en effet une pomme de terre moyenne, cuite au four, fournit à peu près la même quantité de calories qu'une tranche de pain, soit 100 calories.

Selon les économistes ménagères, les pommes de terre devraient être cuites avec la pelure de façon à conserver la plus grande partie de leur valeur nutritive. Quand les pommes de terre sont pelées et bouillies, elles perdent entre 20 et 30% de leurs éléments nutritifs, qu'elles soient coupées en quartiers ou non.

Une étude de votre caractère

VOUS

AUSSI POUVEZ RÉUSSIR

Si

- * Vous vous connaissez mieux!
- * Vous connaissez mieux les autres!
- * Vous connaissez vos capacités et vos faiblesses!
- * Vous avez le courage d'apprendre à vous connaître!
- * Vous pouvez prendre le temps de répondre à 60 questions sur vous-même.

Pour une analyse complète et scientifique de votre caractère, qui vous apprendra à mieux vous connaître et vous aidera à mieux réussir dans la vie, postez le coupon ci-dessous, accompagné de la somme de deux dollars, et vous recevrez un questionnaire que vous nous retourneriez une fois rempli. Vous recevrez alors une étude détaillée des grandes lignes de votre caractère et les commentaires appropriés.

IAQ INSTITUT D'AMÉLIORATION DU QUÉBEC
(Une filiale de Publi-Centre)
1650, boul. des Laurentides, Ville de Laval

PUBLI-CENTRE
(INSTITUT D'AMÉLIORATION DU QUÉBEC)
Edifice G.L.
1650, boul. des Laurentides
Ville de Laval, P.Q.

Ci-joint la somme de deux dollars. Veuillez me faire parvenir le questionnaire qui m'aidera à mieux me connaître et à mieux réussir.

NOM
ADRESSE
VILLE

TCN-23-3-66

Le courrier...

(Suite de la page 18)

Pour devenir secrétaire, après sa 11e année, votre soeur pourra faire un an de cours commercial. On y apprend l'anglais, la dactylographie et la sténographie.

DIAMANT D'AMOUR: Un petit souper de famille ou une simple soirée avec petit buffet à la fin convient pour des fiançailles. On invite habituellement les pères et mères des 2 conjoints futurs, les frères et soeurs, lorsque les familles ne sont pas trop nombreuses, évidemment. Oui, vous pouvez offrir un souvenir à votre fiancé. Vous pouvez inviter simplement par téléphone ou par un mot aimable environ 3 semaines avant les fiançailles. Une petite robe toute simple, corsage Empire, jupe de ligne A, dans les tons de bleu ou de vert pâle vous rendrait bien jolie, chère fiancée de Pâques.

FAUVETTE ARGENTÉE: Il n'existe pas à ma connaissance de cours de coiffure par correspondance. Vous pouvez vous adresser à l'École des Métiers Commerciaux de la Province de Québec, 1265 St-Denis, Montréal. Par correspondance, vous ne pourriez prendre que les cours d'hygiène pour coiffeuse, c'est un complément aux études régulières en coiffure. Votre taille est bien normale. Pour une noce au début d'avril, vous seriez coquette dans une ensemble robe et manteau de même ton. Le vert pâle vous irait bien, les beiges aussi. Accessoires en cuir verni noir, chapeau de même couleur que l'ensemble.

FUTUR PRINTEMPS: Le traitement à la moëlle de boeuf est peut-être meilleur que celui à la graisse d'ours pour fortifier la chevelure. Celui qui trouverait le remède pour empêcher les hommes de devenir chauve deviendrait millionnaire en peu de temps... Avez-vous essayé le shampooing "Head and Shoulder" contre les pellicules?

FOURMI: Le thermomètre Cyklo-Test vendu dans les grands magasins est sûrement bon. L'échantillon de tissu envoyé est en poult de soie. Je ne vous recommande pas de le laver, faites nettoyer à sec. Ce tissu convient pour une robe de grande toilette en automne et en hiver. Choisissez un modèle très simple. Bon succès.

FLEUR BLEUE: Même petite, vous êtes très bien proportionnée. Vous allez grandir encore et vous étoffer aux bons endroits. La confiance en vous viendra elle aussi avec les années. En attendant, faites comme si vous étiez en pleine possession de tous vos moyens. Adressez la parole simplement à ceux à qui vous voulez parler, songez à eux, pas uniquement à vous. Je ne vois pas en quoi prêter ses objets de maquillage pour les yeux à d'autres pouvaient rendre aveugle. Il vaut quand même mieux avoir chacun ses objets personnels. Le printemps verra une floraison de blanc, de beige et d'abricot. Toutes ces teintes vous avantageraient. La toile est le tissu rêvé pour l'adolescente charmante que vous êtes. Il y a une perte blanche et perte blanche... Si c'est très abondant, ce peut être signe d'infection. A l'ovulation il

est cependant normal d'être un peu incommodé par un peu d'écoulement vaginal.

DENISE DÉSESPÉRÉE: Gardez votre désespoir pour des choses qui en valent la peine. Vos dents pourraient perdre un peu de jaune, si vous les laviez quelques fois la semaine au soda à pâte. Les gaz vaginaux ne signifient pas que vous ayez l'hymen perforé. Dormez bien tranquille. Le "french kiss" se donne bouche ouverte, on l'a répété des dizaines de fois. Se masturber c'est provoquer une excitation et un plaisir sexuel quand on est seul, par de mauvais touchers habituellement.

ÉCLAIREZ-MOI VITE: Non, on ne devient pas enceinte à chaque fois qu'on a des relations avec son mari. La femme est habituellement fertile dans les quinze jours qui suivent l'arrêt des menstruations. Si vous êtes menstruée le 1er mai, vos règles finissent le 5. Il y a danger de devenir enceinte du 5 au 21 mai, à peu près. Si vous êtes menstruée tous les 28 jours environ. Ce sont des moyennes, comme toutes les moyennes, cela peut varier. Si on ne veut pas déplaire à son mari et ne pas employer de procédés défendus, habituellement madame, on a beaucoup d'enfants. A moins que l'on finisse par persuader son conjoint de pratiquer une abstinence de quinze jours par mois.

LINGE ET VÊTEMENTS DEMANDÉS
Madame Antonio Pelletier, B.R. Deniau, R.R. 1, Cité L'Islet P.Q. aimerait recevoir des vêtements pour garçons de 4 à 12 ans et pour filles de 6 à 2 ans. Envoyez directement à l'adresse indiquée. Merci.

Billet

Prédication laïque

A l'occasion de la campagne de la Fédération des Oeuvres de Charité du diocèse de Montréal, la prédication de dimanche dernier était donnée par des laïcs sur la nécessité de penser à ceux qui sont démunis, de répondre aux objectifs demandés afin de pouvoir subvenir aux exigences les plus pressantes d'au moins trente-six oeuvres.

C'est une expérience qui en vaut la peine. A la messe où j'étais présente, l'église était remplie. A l'heure du sermon, M. le curé présenta M. Untel qui donnerait le sermon. Les gens se regardaient, l'air de penser: "Qu'est-ce qu'il va pouvoir dire et faire devant une aussi grande assemblée"? Ce ne fut pas à vrai dire un sermon, mais une causerie étoffée. Avec une aisance remarquable, le conférencier, pour ne pas dire le prédicateur, a donné le vrai sens de la charité purement humaine, réellement secouriste; progressivement, la foule montait avec lui vers le sens chrétien, vers l'engagement personnel en face de la misère sous toutes ses formes, si bien, que le silence le plus total régnait dans l'église.

Il est évident qu'un laïc, si capable soit-il, ne peut pas remplacer toujours le prêtre. A chacun sa vocation, son appel, son champ de travail, mais je pense que dans une occasion comme celle que fournit la campagne de charité, un laïc qui invite les autres à réfléchir sur leurs obligations non seulement et uniquement morales, mais humaines et sociales a une portée inimaginable. Tous les laïcs, si bien disposés qu'ils soient, ne peuvent pas affronter de tels efforts, mais ceux qui le sont, ne devraient jamais dire: Non. Il faut du courage pour envisager de telles expériences, mais pour réussir, il faut oser.

La charité collective est pressante dans ses demandes parce que sous une apparence prospérité, combien sont cachées des misères insoupçonnées! A chacun de choisir sa façon d'aider, non seulement pour être reconnu comme réellement charitable, mais efficace aussi. Répétons souvent, pour arriver à le faire passer dans nos vies le slogan insistant des Fédérations de Charité: "PARTAGEONS".

Marie DUPUIS

Des jours heureux sans

Constipation

Elle disparaît en douce grâce aux nouvelles PILULES EX-LAX

Pour retrouver la joie de vivre, prenez la nouvelle pilule Ex-Lax contre la constipation. Elle exerce son action douce du jour au lendemain. Facile à prendre, elle contient un ingrédient médicamenteux reconnu. Chaque pilule est enveloppée dans du cellophane. Gardez-en sous la main.



QU'EN PENSES-TU?

Justice, qui se lèvera pour que ton règne arrive?

Si on peut tirer quelque chose des "patronneux" qu'on en profite; aujourd'hui ça marche comme ça". "Y n'y a que ceux qui sont dans la manche des "gros-poches" qui peuvent être bien placés". "Moi, le gouvernement m'a assez volé, que je fais tout ce que je peux pour le tricher".

Les jeunes travailleurs ont une idée amère de cette société injuste. Ils vivent chaque jour les conséquences d'une mauvaise répartition des droits et des biens de ce monde. On crie "Injustice" que tel fils à papa puisse se placer facilement parce que son père est un monsieur bien vu ou un protégé du gouvernement, et combien d'autres encore ...

Et lorsqu'ils s'aperçoivent que le patronnage et le "graissage" sont les seuls moyens pratiques pour parvenir en '66, on pile sur ce qu'il y a de plus précieux comme reste d'éducation : les principes de justice, pour s'engrener tranquillement (à contre coeur, souvent, mais ... pour ne pas perdre son emploi ...) dans ce premier vice de notre société actuelle !

Qui se lèvera pour dénoncer ce jeu déloyal et débâtisseur de dignité humaine ? Existe-t-il un dilemme plus débâtissant que de croire en des valeurs primordiales comme la justice et d'être forcé de vivre le contraire? Qui, au nom de cette vertu naturelle aura le courage de se battre, de proclamer les droits de la personne humaine ? Faudra-t-il toujours se déshumaniser en partie pour accéder à des postes importants ou simplement à un poste "pour vivre"?

Je revois encore ces gars de 19 et 22 ans, ambitieux, possédant des talents remarquables, admettre le patronnage et le "graissage" comme des maux nécessaires ! Mais au fond d'eux-mêmes, ils souffraient de ne pouvoir s'épanouir dans cette

société où il faut faire une large place à l'injustice.

Ce drame nous le rencontrons chaque jour chez "nos passifs" qui ont cherché en vain le Propre, le Vrai, le Juste; ils sont revenus écoeurés n'ayant découvert qu'exploitation et cupidité.

Et ces passifs, nous les retrouvons en grande partie chez les jeunes travailleurs qui, cotoyant l'injustice du matin au soir, reportent dans les plaisirs et les extravagances de toutes sortes leur insatisfaction. Écoutez l'histoire de chacun et ne soyez pas surpris de retrouver invariablement ce désir refoulé de justice à n'importe quel échelon de leur vie !

Dans les plaisirs et le gaspillage, ils cherchent une compensation. Trouvent-ils ce qui leur faut ? Non.

Ce qui leur faut, ne serait-ce pas leur faire redécouvrir les droits de la personne humaine : justice et liberté dont ils pâtissent à l'intérieur ? Ensuite, ne serait-ce pas de leur faire ressortir les dynamismes naturels que chacun possède pour ces vertus essentielles ? Et finalement, orienter leurs énergies et leur vie dans cette lutte pour la Justice et la Liberté, lutte qui sera leur vraie raison de vivre ?

"Donnez à chacun ce qui lui appartient". Cette phrase du Christ est chargée de sens pour un chrétien qui veut. Le Christ a mené la guerre contre l'injustice sous toutes ces formes; il est venu nous indiquer le chemin. Au XXe siècle, on a besoin de cette guerre !

N'y a-t-il pas en chacun de nous assez de potentiel d'infini pour lutter sans fin pour le Bonheur des Hommes ? QUI se lèvera pour combattre ? Debout, Jeunesse !

Toi, de "16 - 25", qu'en penses-tu ? J'aimerais connaître ton opinion.

Yolande THÉBERGE

Un nouveau thème

Depuis le début de la rubrique, on a abordé deux fois l'amour et deux fois le travail. Merci à tous et à chacun. Ce merci s'adresse à ceux qui disent ce qu'ils pensent et à ceux qui lisent la chronique assidûment. Peut-être qu'une prochaine fois, c'est toi qu'on lira...

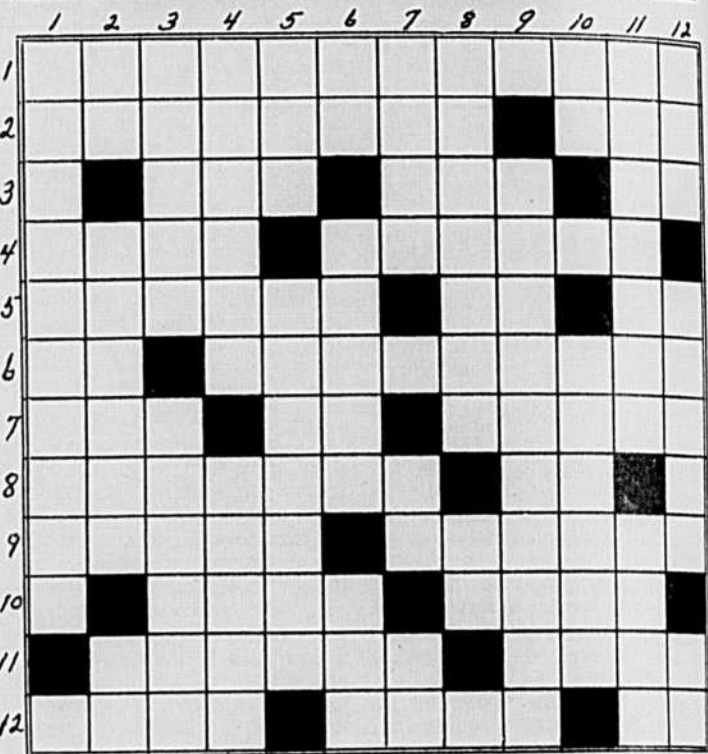
La rubrique est ouverte à tous les jeunes travailleurs de 16-25 ans. Qu'en penses-tu? Veux-tu choisir un thème pour un certain temps? Pour un jeune travailleur, le travail est un élément important de sa vie. L'aide-familiale aura probablement beaucoup de choses à dire sur le choix de son travail, ses conditions de travail, ses aspirations... Les employés de service: la secrétaire, le mécanicien, la serveuse de restaurant et bien d'autres encore ont certainement des faits de vie à nous livrer.

Les jeunes cultivateurs qui sont au prise avec des problèmes d'établissement ou qui ont besoin d'information sur les politiques agricoles auraient probablement quelque chose à nous communiquer. L'ouvrier (ère) a certainement des choses intéressantes à nous transmettre. Je termine avec l'instituteur et l'institutrice; ils ont, eux aussi, je crois, à nous donner leur expérience dans le travail. Je ne nomme que ces professions au risque d'en oublier...

Alors le thème est lancé! Viens nous communiquer ce que tu penses du travail. Tu peux l'aborder sous le rapport que tu désires. Trouves-tu que le travail est un moyen de participer à la société, à la politique? Les conditions de ton travail te posent-elles des points d'interrogation? Une chance t'est offerte de nous les communiquer; à toi d'y répondre.

Pour ma part, je pense que le travail est vraiment partie intégrante de la vie; il est un des éléments principaux qui permet de s'épanouir pleinement. Il existe en chacun de nous, des talents, des possibilités que nous devons faire fructifier. Nous devons les mettre au service de la société. Le travail est un moyen de les faire grandir et de les faire partager à tous. Cela ne veut pas dire que le travail n'est pas fatiguant et exigeant parfois... Le travail, il est là pour poser des défis à la compétence, c'est-à-dire à la préparation ac-

LES MOTS CROISÉS DE LA "TERRE"



HORIZONTALEMENT

- 1- Intrigues secrètes pour faire réussir de mauvais desseins.
- 2- Rédacteur chargé des échos dans un journal.- Rôti.
- 3- Principe de la vie.- Coupé jusqu'à la peau.- Pron. pers.
- 4- Interj. dont on se sert pour arrêter.- Cantique d'action de grâces.
- 5- Pluie subite et de courte durée.- Patrie d'Abraham.- En les.
- 6- Abr. de numéro.- Rendront dur.
- 7- Poil des paupières.- Douze mois.- Essaya.
- 8- Qui est propre à l'Eden.- Symb. chimique de magnésium.
- 9- Voix d'homme la plus élevée. Singes américains.
- 10- Morte d'une manière violente.- Mammifère domestique à longues oreilles.
- 11- Divinité du sexe féminin.- Epreuve, essai.

cordée avant de travailler. Le souci du travail professionnel est un autre défi que lance le travail. qu'en penses-tu? Je te cède la plume, à ton tour de t'exprimer.

Denise BENJAMIN, Responsable

- 12- Cabane des nègres.- Abr. marquant le superlatif absolu.- Art. espagnol.

VERTICALEMENT

- 1- Action, parole méchante.
- 2- Prép. latine.- Qui a la forme d'un oeuf.- Particule qui jointe à oui renforce l'affirmation.
- 3- Grande pièce de laine ou de soie que les femmes portent sur leurs épaules.- Qui n'agissent pas avec promptitude.
- 4- Crustacé à grosses pinces fournissant une chair très appréciée.- Liée avec un noeud.
- 5- Allez, en latin.- Linceuls dans lesquels on ensevelit les morts.
- 6- Négation.- Qui a peu ou point d'éclat.- Un des points cardinaux.
- 7- Mis au bon air.- Symb. du sodium.- Term. d'infinif.
- 8- Fait passer un ouvrage d'une langue dans une autre.- Adj. poss.
- 9- Actions de serrer.
- 10- Métal précieux.- Armée d'ongles.
- 11- Donnent un nom.- Crochet de fer en forme de S.
- 12- Abr. de Sainte.- Etoiles au cinéma.- Symb. du thallium.

(SOLUTION CI-CONTRE)

SOLUTION



FERD'NAND®



LES PETITES ANNONCES

COUT DE L'INSERTION: 10 cents le mot. Prix minimum: \$2.00.

RABAIS de 20% pour 5 insertions consécutives du même texte. DONNEZ CLAIEMENT vos instructions nom, adresse, nombre d'insertions, etc. Les petites annonces sont strictement payables d'avance.

Toute lettre ou toute demande de renseignements doivent être adressées comme suit:

LES PETITES ANNONCES, "LA TERRE DE CHEZ NOUS"
515, avenue Viger, Montréal, P. Q.
Tél. 288-4285

AGENTS DEMANDES

GAGNEZ de l'argent, vendez des vêtements sur mesures, directement au client. Compagnie établie depuis 1935. Plein temps ou partiel. Vente assurée sur échantillons. Bas prix, commissions élevées, complets bonis gratuits. Expérience non requise. Écrivez pour échantillons. CROSBY COMPANY, DEPT. T, CASIER 3012, MONTREAL.

PORTÉZ et montrez nos vêtements, taillés sur mesures "GRATIS", gagnez plus de 30% de commission avec notre plan de boni en argent en vendant nos vêtements sur mesures pour hommes. Haute qualité, bas prix. Satisfaction garantie aux clients. Une gigantesque collection de 300 échantillons pour 1966. Écrivez aujourd'hui à: STEPHEN TAILORING, CASE 366, STATION "B", MONTREAL.

COMMERCER - COMMENCEZ LE VOTRE A CREDIT. - Soyez votre propre patron. 578 ont gagné \$3,000.00 à \$5,000.00 en 1965. Nous vous fournissons le stock à crédit. Plaisant, profitable, endossé d'un bout à l'autre du Canada. Renseignements gratuits. Écrivez à: Produits PAULA, 21 St-Paul Est, Montréal.

FIRME avantageusement établie et connue demande personnes sérieuses pour la représentation. Ligne complète de produits d'usage journalier dans tous les foyers. Possibilités \$3.00 et plus de l'heure. Écrire: FAMILIX, DÉPT. M4, 1600 DE L'ORIMIER, MONTREAL, QUE.

AIGUISAGE

FAITES aiguiser vos lames de clip-pers, vaches, moutons, par une maison responsable qui vous offre une coupe garantie, supérieure à l'aiguisage à l'huile, 50c. lames, 75c. set. Nous avons un département spécial pour la réparation de clip-pers électriques Stewart et Oster. LA MAISON D'AIGUISAGE STEWART, CASE POSTALE 24, SOREL, QUE.

ANIMAUX A VENDRE

Le seul commerçant de la province qui achète directement des mêmes éleveurs de l'Ontario depuis 35 ans et NON PAS DES ENCANS. Nous avons toujours un vaste choix de vaches Holstein pur-sang, classées et croisées. Conditions de paiements et échanges acceptées. Pour plus amples détails:

LOUIS PINSKY,
LES FERMES DUBOIS,
54 COTE SUD, STE-THERESE DE
BLAINVILLE,
TEL: 435-0220.

LES PLUS IMPORTANTS VENDEURS AU QUEBEC DE VACHES EPROUVEES

VACHES laitières pur-sang ou commerciales, venant des meilleurs troupeaux de l'Ontario. S'adresser à: FERME ROLLAND CHARBONNEAU, 251 BOUL. DES TERRASSES, VILLE D'AUTREUIL. NOUVEAU NUMERO DE TELEPHONE: 622-1225.

VACHES laitières Holstein, croisées ou pur-sang, venant en tout temps, provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario et non des encans. Certificat de santé fourni. Livraison gratuite par camion. Jusqu'à 3 ans pour payer. ROBERT DE GRANDPRE, 832 GRAND-DE COTE, BERTHIER, CTE BERTHIER, TEL: 836-4809.

VACHES et taures Holstein venant en tout temps, provenant du Québec et de l'Ontario. DENIS TRUDEAU, STE-JULIE, CTE VERCHERES. TEL: 649-1169

ACHETONS

ACHETONS animaux morts et vivants, offrons le meilleur prix pour vaches et chevaux. Permis du gouvernement. Allons distance 30-35 milles de St-Hyacinthe. J.Y. COUTURE ENR., STE-CECILE DE MILTON. TELEPHONEZ: GRANBY, 378-8132 (charges renversées).

AYRSHIRE - Taureau 2 1/2 ans ("Très bon"), premier prix Exposition Trois-Rivières et Louiseville. Génisses, vaches du printemps, jeunes boeufs. Chieus Bergers Allemands, deml-sang. Troupeau accrédité, négatif. GILLES DESY, ST-BARTHELEMY, CTE BERTHIER. TEL: 885-3574.

PORCS - 30 truies Yorkshire de choix, fraîche saillies, première portée, \$90.00 chacune - saillies depuis 4 semaines \$100.00 - 6 semaines \$125.00 - 8 semaines, \$150.00 - truies en gestation \$175.00 chacune. Verrats prêts pour le service \$75.00 chacun, 1 an, \$95.00 - 100 porcelets Yorkshire de choix, type à bacon, de croissance rapide, âgés de 6 semaines, \$2,000.00 -- 10 pour \$225.00 - Variété de porcelets de 7 semaines, mâles ou femelles, \$25.00 chacun. Livraison partout au Canada. Certificat du vétérinaire du gouvernement fourni sur livraison. WILFRID ZERON, MORRISBURG, ONTARIO.

TRUIES en gestation, devant mettre bas sous peu - Verrats prêts pour le service et jeunes porcs de races suivantes: Yorkshire, Landrace, English Large White, Lacombe et Tamworth. Aussi English Large Black et Hybrides Tâchetés Bleus. Catalogue. TWEDDLE FARMS, FERGUS, ONTARIO.

BOEUFs - Hereford X Angus, croisement de croissance la plus rapide au Canada. Taures et taureaux, 4 semaines, \$60.00 chacun - 6 semaines, \$70.00 - Certificat de santé fourni gratuitement avec chaque veau. WILFRID ZERON, MORRISBURG, ONTARIO.

TAURES et vaches laitières Holstein à vendre, fraîche vèlées ou vèlant sous peu; aussi achète vaches à boeuf. FERDINAND HALDE, BELOEIL - 467-2017.

A VENDRE DIVERS

**Béton
Étanche
Armé
Unique
Durable
Ramarqué
Y... est un peu là!**

Diem.-14-16-18-20-24
Peinture EXPOXY anti-acide.
SILOS BEAUDRY
St-Marc, Cté de Verchères.
514-584-2348

RAQUETTES neuves pour sucrerie, \$10.00 la paire. Transport payé par la poste. Payables d'avance par mandat-poste. JOSEPH ROY, C.P. 14, ST-GERVAIS, CTE BELLECHASSE.

25 FRIGIDAIRES, porte de côté - 50 frigidaires, porte dessus, de toutes dimensions, 100 bidons de 8 gallons. MAURICE BOURGEOIS INC., NAPIERVILLE. TEL: 245-3322.

BON FOIN pressé à vendre. S'adresser à DESIRE TURCOTTE, NOTRE-DAME DES BOIS, CTE FRONTENAC.

SILO D'ACIER MARTIN

Garantie 20 ans contre la rouille
Écrivez à: ODILON LEBRUN
MASKINONGE,
TEL: 819 -- 227-4908

FOIN pressé, 2-3 broches, fait en bonne condition, livré par camion. J.-P. BORDELEAU, 514 ST-VALIER OUEST, QUEBEC. - 525-5887 - 681-5722.

MIEL: Blanc, doré et ambré, contenants verre ou métal. Gâteaux. Liste de prix sur demande. J.B. MONTAMBEAULT, BATISCAN, QUE.

CITERNES de 1500 gallons, fabriquées en acier inoxydable, longueur 15 pi., largeur 38 pouces, hauteur 54 pouces. Excellentes pour le transport de lait. S'adresser à: BARNABE TRANSPORT LIMITEE, 925, BOUL. LAURENTIEN, ST-LAURENT. TEL: 744-6401 (A. DUMONT).

PATATES de semence, récolte de semence certifiée Fondation, variété Québécoise, de terre noire. S'adresser à: AURELE DUBOIS, ST-MICHEL, CTE NAPIERVILLE. TEL: 454-3825.

MAGASINEZ par la poste au prix de gros. Notre attrayant catalogue regorge d'articles en bijoux, appareils, vêtements et articles ménagers. Pour l'obtenir gratuitement, écrivez à: GUARANTEE WATCH & SALES CO., 183, CHEMIN BATES, MONTREAL, QUE.

FOIN pressé, 100 tonnes - 7 terres à vendre ou à louer, régions St-Hyacinthe, Drummondville, \$3,000.00 et plus. F. MAC DUFF, 2810 PRATTE, ST-HYACINTHE. - 773-1337.

AVOINE semence "Clintland" 3ème génération, sacs 3 minots, criblée, nettoyée, \$1.50 minot. 300 sacs. BERNARD GAUTHIER, ST-OURS, RICHELIEU. - 785-5618.

FOIN, luzerne, avoine verte, pressée comme foin. Fumier. Bidons de 8 gallons. Frigidaires 8 bidons. 50 poches d'avoine. 6 vaches vèlant d'ici 30 mars. ROLLAND FORGET, 4375 COTETERREBONNE. TEL: 666-8535.

QUANTITE patates Iris Cobbler provenant de classe certifiée. OMER LACASSE, RG STE-MARGUERITE, ST-ANTOINE, LAURENTIDES, RR 1, ST-JEROME. 438-1391.

GRANGE neuve - Machinerie aratoire - Camion Ford 53, 3 tonnes, avec pompe, bon état. LEO CHAURET, 4534 CHEMIN DES SOURCES, DOLLARD DES ORMEAUX. TEL: 684-2918.

JEUNES taureaux Holstein pur-sang, enregistrés, provenant de vaches classées, contrôlées, des lignées Eglantiers, Sovereign, de \$50.00 à \$75.00. Avoine de semence Glen, enregistrée, certifiée. - Herse Ford 28 disques - Charrue 3 versoirs - Faucheuse de 7 pieds International - Sleighs simples. ROGER et RAYMOND PROULX, PORT ST-FRANCOIS, CTE NICOLET. TEL: 293-5272.

EQUIPEMENT de poulailler à vendre, 20 éleveuses, 100 mangeoires, 24 abreuvoirs inoxydables, le tout en très bon état. DENIS LAMBERT, ROUGE-MONT, ROUVILLE. TEL: 536-2671.

MON JARDIN

me causait beaucoup d'ennuis; fins les ennuis avec le nouveau filet de polythène, protège nouvelles semences, arbustes, fruits, contre oiseaux, chiens et rodents. Dimensions 7'x16', mailles carrées de 1 1/4". Prix d'introduction, 2 pour \$1.70, taxe et frais d'envoi compris. Écrivez à: MME G. BOUTIN, C.P. 8, STE-ROSE, QUE.

50 TONNES de bon foin pressé à vendre. S'adresser à: EUDORE BELLE-GARDE, ST-LUDGER, CTE FRONTENAC.

2 SILOS acier Ross, 13 pi. 4 1/2 po. x 40 pi. Bonne condition. Prix raisonnable. JEAN-PAUL ROBERT, SAINT-CESAIRE, ROUVILLE.

MANNEQUIN, grandeur 38-42, à vendre. S'adresser à: MME JOACHIM FONTAINE, RANG 9, ROXTON FALLS, CTE SHEFFORD, P.QUE.

FOIN, deuxième coupe à vendre - 1500 balles, excellente condition. ROGER et RAYMOND PROULX, PORT ST-FRANCOIS, NICOLET, CTE NICOLET. - 293-5272.

BOIS USAGÉ BOIS DE CHARS

ACHETEZ DU BOIS DE CHARS PLANCHES emb. 1" x 6" x 8/16" à \$50.00 du mille. Madriers emb. 13/4" et 2 1/2" largeur 5" à 9" longueur 9' à \$45.00 du mille. Mise de côté et plans de finance à long terme. MAGNAN LUMBER CO. INC., 2461 RUE MANUFACTURES, POINTE ST-CHARLES, MONTREAL 22, TEL: 933-4289.

COMMERCE A VENDRE

A YAMASKA, occasion pour s'établir à son compte, fabrication et commerce de moule. Moulin de service comprenant moulage à marteau Blue-Streak Omega 50 forces, malaxeur moulée 2 vis, capacité 1 tonne, 2 balances, élévateur à grain. Le tout \$8,000.00 - J.A. PAQUIN, 240 RAMESAY, SOREL. TEL: Jour: 743-6720 - Soir: 743-9610.

COMMERCER à vendre avec équipement pour fabrication et installation de SILOS en bois d'une longueur jusqu'à 40 pieds sans hauteur, portes en acier avec pentures. Camion avec "winch" pour monter élévateurs d'écuries d'étables, pouvant donner service général sur toutes marques d'éleveurs. Terrain 400 x 130 avec entrepôt 60 x 37, situé sur route No 4. S'adresser à: A. NADEAU, 144 ST-JOSEPH, STE-MARTINE, CTE CHATEAUGUAY.

ENCANS PUBLICS

CULTIVATEURS qui avez l'intention de vendre votre troupeau ou roulant par encan, consultez d'abord un spécialiste dans la vente du bétail enregistré. Service complet, satisfaction garantie. Prix raisonnable. GEORGE GOGGIN, Encanteur licencié, bilingue, Propriétaire de la Ferme Barilée Eng., PLESSISVILLE, QUE. TEL: 362-2195.

ENCAN chez M. Uldéric Riendeau Rang St-Rock, St-Barnabé Sud, Cté St-Hyacinthe, P. Qué. Samedi le 26 mars 1966, à 1 hre p.m. précise.

Sera vendu: 17 têtes d'animaux Holstein, claires de test fédéral, dont 16 bonnes vaches laitières, soit fraîche vèlées avec veaux ou devant vèler sous peu, et un taureau, très bon reproducteur. Tracteur Case Diesel 430, 1963, 800 heures d'ouvrage, att. 3 pts, prise de force vivante et poulie, Charrue Case, Moulin à faucher, Rateau de côté, 2 voitures sur pneus, 3,000 lb avoine, foin pressé, ensilage, outils de hangar, bois de sciage, 300 piquets, etc. LA FERME EST VENDUE.

CONDITIONS SUR LES LIEUX. Pour information ou demande de crédit, veuillez communiquer avec: JULES COTE, Encanteur bilingue licencié, 974 rue Sud, Cowansville, Qué. TEL: 263-0670 - 295-2130

ENCAN chez M. EMILE GARAND, Rang Haut St-Amable, ST-BARNABÉ SUD, (St-Hyacinthe) CTE. Vendredi le 24 Avril, 1966, à 1 hre p.m. précise.

Tout sera vendu sans réserve. 25 têtes Holstein, toutes claires de test fédéral, comprenant 20 bonnes vaches à lait, fraîche vèlées avec veaux ou devant mettre bas sous peu, 1 bon taureau de 22 mois, très bon reproducteur et 4 taures de 1 an. Ceci est un très bon troupeau d'animaux. Tracteur International Diesel Bt-275, 1963 avec seulement 1100 heures d'ouvrage, att. 3 pts, hydraulique, prise de force vivante, poulie et chaînes, moulin à faucher 7 pds, att. 3 pts, charrue 2 rates, niveleuse, épandeur à fumier M.H. sur pneus, herse à rouleaux et ressort, à finir, chargeur à foin, moissonneuse-hatteuse, tracteur Cockshutt No 60, charrue traînante, réservoir à gaz, semence Int. combinée, refroidisseur, porte sur le côté, cap. 8 bidons, quantité de grain, foin et paille, camion Fargo 1/2 tonne, bons pneus, ménage de maison dont fournaise à l'huile, poêle électrique, poêle à bois, machine à laver, bureaux, etc. etc. beaucoup d'autres articles trop long à énumérer. Cause de l'encan: La Ferme est vendue.

Conditions sur les lieux. Pour information, s'adresser à: JULES COTE, Encanteur Bilingue Licencié, 975 rue Sud, Cowansville, Qué. TEL: 263-0670 ou 295-2130

ENCAN sur la FERME de M. JEAN-ROCK PARENTEAU 10ème Rang, tout près de l'église, WICKHAM, COMTE DRUMMOND, Jeudi le 31 mars 1966 à 1.30 hre précise. Sera vendu: 73 têtes d'animaux Holstein, toutes claires de test fédéral et en grande partie vaccinées, avec certificat, dont 4 pur-sang enregistrées avec papiers, comprenant 55 vaches provenant de bons troupeaux et dont plusieurs sont dues pour vèler sous peu, les autres saillies pour un peu plus tard et quelques-unes non saillies, 18 taures de 10 à 18 mois, toutes vaccinées avec certificats, provenant de très bons taureaux. Frigidaire à lait COOP, capacité 12 bidons, comme neuf, porte sur le côté, 4 chaudières Surge avec moteur et compresseur, 25 bidons à lait ainsi que système à lait. CONDITIONS: COMPTANT ou PRET de BANQUE. Pour information s'adresser à: JULES COTE, Encanteur Bilingue Licencié 975 rue Sud, Cowansville, Qué. TEL: 263-0670 ou 295-2130

ENCAN pour M. GERARD VALOIS, dans le Village de Notre-Dame du Bon-Conseil, CTE de DRUMMOND, Samedi le 2 AVRIL, 1966, à 1.30 hre p.m. précise.

Sera vendu: 21 têtes d'animaux Holstein, toutes claires de test fédéral, dont plusieurs vaches fraîches vèlées ou dues sous peu, toutes provenant d'insémination artificielle. Ceci est un troupeau qui a été amélioré depuis plusieurs années. Trayeuse COOP avec moteur, compresseur, pipage et 2 chaudières. Frigidaire à lait Fédérée, capacité 8 bidons, porte sur le côté, 15 abreuvoirs, 13 bidons à lait, 1,000 balles de beau foin, 300 balles de paille, 1 silo grandeur 12 x 16. "Clipper" électrique, 2 réservoirs à eau pour vaches. réservoir à eau chaude, sleigh, banc de scie électrique, draineuse, moulin à laver, frigidaire de maison, chassis doubles et simples. Cause de l'encan: Spécialité culture de pommes de terre.

CONDITIONS: COMPTANT ou PRET de BANQUE. Pour information s'adresser à: JULES COTE, Encanteur Bilingue Licencié 975 rue Sud, Cowansville, Qué. TEL: 263-0670 ou 295-2130

ENCAN sur la FERME de M. JEAN-ROCK PARENTEAU 10ème Rang, tout près de l'église, WICKHAM, COMTE DRUMMOND, Jeudi le 31 mars 1966 à 1.30 hre précise.

Sera vendu: 73 têtes d'animaux Holstein, toutes claires de test fédéral et en grande partie vaccinées, avec certificat, dont 4 pur-sang enregistrées avec papiers, comprenant 55 vaches provenant de bons troupeaux et dont plusieurs sont dues pour vèler sous peu, les autres saillies pour un peu plus tard et quelques-unes non saillies, 18 taures de 10 à 18 mois, toutes vaccinées avec certificats, provenant de très bons taureaux. Frigidaire à lait COOP, capacité 12 bidons, comme neuf, porte sur le côté, 4 chaudières Surge avec moteur et compresseur, 25 bidons à lait ainsi que système à lait. CONDITIONS: COMPTANT ou PRET de BANQUE. Pour information s'adresser à: JULES COTE, Encanteur Bilingue Licencié 975 rue Sud, Cowansville, Qué. TEL: 263-0670 ou 295-2130

ENCAN sur la FERME de M. JEAN-ROCK PARENTEAU 10ème Rang, tout près de l'église, WICKHAM, COMTE DRUMMOND, Jeudi le 31 mars 1966 à 1.30 hre précise.

PERSONNE sérieuse demandée, \$10.00 par semaine. Chambre privée. Pas d'enfants. Légers travaux ménagers, pas de lavage ni repassage. MME C. LETOURNEAU, 2075 LIEBERT, MONTREAL 5. - TEL: 259-6109.

Fille sérieuse aimant enfants, pour aider dans maison privée. \$25.00 par semaine. MME CLAUDE LABELLE, 1435 BOUL. ST-MARTIN, CHOMEDEY, CTE LAVAL. TEL: 669-8666.

FAMILLE canadienne-française, aide-ménagère, 2 enfants, maison moderne équipée. Bon chez soi. Chambre seule. Très bon salaire. Réponse assurée à toutes demandes d'emploi. MME A. GRIMARD, 11,909 RUE FRIGON, MONTREAL 12, TEL: 331-2277.

FILLE travaillante, aimant enfant (3). Bonnes références. Bon chez soi. \$25.00 avec augmentation. Voyage payé. Congés. Écrire à: MME J. LUTFFY, 422 AVENUE DOBIE, MONTREAL 16.

Fils, tissus coupons

COUVERTURES de laine 56 x 72 - \$1.59. Fils à tisser 2/8, 2/16, couleurs, 75c. lb, 20 lb \$12.22 - (tubes de 2 3/4 lb par couleur). Jersey nylon et soie, 800 lb pour \$100.00 - Port payé, ou 25 lb \$4.22 taillé. Lisères Coton rayé, 25c. lb - Polyon 98c. lb. Mousse-line à drap blanc 66", 59c. vg. (Drap blanc 77" largeur et plus, \$1.22 lb). Serviettes 47c. doz. Coton blanc, 3 vgs \$1.00. Courtepointes, 4 lb \$1.00, 10 lb \$1.97. Boutons 800, \$1.00 - Dentelle 40 vgs \$1.00 - Toile satinée à robes, \$1.20 vg. LISIERES en coton, ou tricot de coton, diff. couleurs et patrons mélangés, 25 lb. \$3.00, 100 lb. \$10.00. LISIERES en tricolette, rayonné et nylon mélangés, tres longues, couleurs pastel, 100 lb. \$14.00. (20% dépôt, balance C.O.D.). MME I. SCHAEFER LEE 318, rue Hériot, Drummondville, P.Q.

FILS à tisser naturel 2/16 2/8 \$1.10 à \$1.25 lb - Jersey pale .35c. lb - foncé .45c. lb - Jersey couleurs spéciales, rouge, etc., .50c. lb - Laine et métallique. G. LEGAULT, 5990, RUE ALPHONSE, BROSSARDVILLE. 48 paires BAS NYLON, dames à \$2.84, vendus comme rejet de moulin, 12 paires de BAS HOMMES à \$2.88; 12 paires BAS ENFANTS sec. unis ou rayés à \$2.25, reprisés et bien assortis. L. THERRIER INC., DEPT. T.C. 131, VICTORIAVILLE, P.QUE.

LISIÈRES - POLYON

Lisières nylon fin 15 deniers pour tricoter, sacs 15 lb. Tricolette pour tisser, en sacs de 25 lb. Polyon, tout nouveau sur le marché pour tricoter chandails, vestes, bobines de 3/4 lb. Plus grand choix de couleurs. Demandez catalogue gratuits. Ajoutez 10c. pour échantillons. **FOYER D'ÉCONOMIE** 172, Dalhousie, Montréal

COUPONS APPAREILLÉS 1/2 à 1vg. 50% réduction

COTON BLANC, pour tout usage. Pqt 5 lb \$4.08. GROS DRILL pour pantalons. Pqt 5 lb \$2.96. BROADCLOTH imprimé. Pqt 5 lb (27 vgs) \$5.94. COTON BLANC, Wabasso, 40 po. large, 2 lb \$2.00. TRICOT NYLON, à lingerie. Pqt 2 lb \$1.90.

COUPONS 1 à 5 vgs. BROADCLOTH et coton uni. Pqt 5 lb pour \$5.50. COTON BLANC, 36 à 81 po. large. Pqt 5 lb \$5.20. SACS FLEURIS, en coton neuf, mal imprimé, 25 sacs pour \$5.00. RATINE à serviettes, 3 lb \$3.00. RETAILLES coton fleuri, 3 lb \$1.00. DENTELLE, blanche et couleur. 1/2 lb \$2.00. BOUTONS, toutes sortes. Pqt 1 lb \$1.40. POLYON, Bobines 3/4 de lb. PRIME avec commande de \$8.00 et plus.

SYNDICAT DES COUPONS Boîte 575, Montréal

GRAINS DE SEMENCE

1450 lb de blé d'Inde Hybride "Large Flat Seneca Chief" germination 98%. 650 lb de blé d'Inde Hybride "Large Flat Seneca Golden" germination 100%. Cette semence de blé d'Inde est spécialement employée pour la vente d'épis sur le marché ou la mise en conserves. Le prix est de .45 la livre. LEO BLANCHARD, ST-DENIS-SUR-RICHELIEU. TEL: 787-2153.

HOMMES DEMANDES

DÉTECTIVES Devenez détective ou investigateur. Hommes de 18 ans et plus seulement. Cours par correspondance. Écrivez à: COURS GENERAL D'INVESTIGATION, Dépt 7, 640 rue CATHCART, Suite 100, Montréal et recevez gratuitement: "LE LIVRE NOIR DE L'INVESTIGATION" avec tous les détails. HOMME marié, travail sur ferme laitière à l'année. Expérience. Bon salaire. Maison fournie. ANDRE PROVOST, ST-SEBASTIEN, CTE IBERVILLE. TEL: 16-21.

POSITIONS DISPONIBLES au Canada, aux Etats-Unis, en Amérique du Sud, en Europe. Plus hauts salaires payés. Écrivez à: EMPLOYMENT INFORMATION CENTER, ROOM C-40, 739 BOYLSTON ST., BOSTON 16, MASS.

HOMME demandé pour ferme laitière, ouvrage à l'année. S'adresser à: FIRMIN DESJARDINS, 314, COTE SUD, STE-THERESE. TEL: 435-4630.

HOMME marié pour travail sur une ferme laitière, à l'année. Expérience exigée. Bon salaire. Maison meublée fournie. Besoin immédiat. Les références seront considérées. S'adresser à: RENÉ DUBUC, ST-ISIDORE, CTE LA-PRAIRIE, QUE. TEL: 454-3339

HOMME, célibataire ou marié, sobre, sur ferme laitière, à l'année. Expérience requise. Machinerie aratoire. Salaire selon rendement. Écrire ou téléphoner: ANDRE LEMAY, ST-JUDE, ST-HYACINTHE - 792-3357.

HOMME demandé pour travail à l'année sur ferme laitière. \$30.00 par semaine, logé et nourri. JACQUES LEDUC, R.R. No 2, BEAUHARNOIS. TEL: 268-5997.

HOMME marié demandé sur ferme laitière. Outillage automatique. Téléphoner: CHATEAUGUAY, 692-2909.

2 JEUNES hommes demandés, 17 à 20 ans, sobres, honnêtes, pour travail sur ferme laitière. Logés, nourris. Bon salaire. Téléphoner à: 248-2173. ALFRED BENOIT, ST-ARMAND, CTE MISSISSUOI.

JEUNE homme avec expérience demandé pour travail à l'année sur ferme laitière moderne. Logé, nourri, bon salaire. S'adresser à: SIMON TRUDEAU, 46 RANG 24, ST-BASILE, CTE CHAMBLY. TEL: 467-5009.

JARDINAGE

PLANTS fraisiers Redcoats, Sparkels, traités contre maladies, irrigation. \$13.00 mille. JEAN FORGET, 106, R. 1, STE-ANNE des Plaines, TERREBONNE. TEL: 435-2713.

MACHINES-OUTILLAGE

"FORNEY ARC WELDERS" SOUDEUSES électriques neuves et usagées. Très bonnes conditions de paiement. Aussi toutes les pièces de rechange pour tous les modèles. PAUL RICE, 264, BOUL. STE-ROSE, STE-ROSE DE LAVAL. TEL: 622-1611.

LES SYSTEMES à traire CHOREBOY sont vendus et entretenus par le Centre Chore-Boy, 228, boulevard St-Joseph, St-Jean, Qué. et leurs agents autorisés dans la province.

RESERVOIR Cterne Champion, capacité 28 bidons, 1 an d'usage. Trayeuse Chore-Boy 3 chaudières. PAUL CASTONGUAY, ANSE de VAUDREUIL. TEL: 234-3502.

MOULIN à scie portatif, complet avec courroie en "Y". Déglineuse, boteur double, scieur à croute, souffleur, moteur Oliver diesel Super 99, 73 forces. Capacité 12,000 pieds par jour. Prix très raisonnable avec facilité de paiement. S'adresser à: E. CAPLETTE, STE-VICTOIRE, CTE RICHELIEU. TEL: 7-S-32.

(suite à la page 22)



NOTRE CRITIQUE

POUR LES GRANDS
POUR LES PETITS



Les mémoires d'une jeune fille rangée

Voici, pour l'édification de nos lecteurs, quelques passages d'un entretien entre M. Pott de Radio-Tapioca et Mlle P. Monseigneur, p.p.p., directement de l'oratoire privé de cette dernière à Munich.

M. Pott : "Vous êtes bien cette demoiselle Monseigneur qui a fait les manchettes de nos revues pieuses, la semaine dernière. Quel prénom se cache sous ce 'P', Pucelle, sans doute ?"
Mlle Monseigneur : "Non. 'P' pour Pince, Pince-Monseigneur".
- Alors, n'approchez pas ! ... Et ces trois 'p' après votre nom, des diplômés ?
- Si l'on veut, p.p.p. pour 'perle publique préférée'.
- Charmant ! Vous êtes née, ici, en Allemagne, probablement d'un magnat de la finance ou de quelque prince errant ?
- Non. Je suis terrienne. Je sors des gras labours de Prusse. L'air pur et les exercices aidant, je devins vite apte aux plus durs labours...
- On a prétendu que vous aviez fait de l'espionnage pour les Rouges...
- Jamais de la vie. J'ai trop souffert par eux lorsqu'ils envahirent nos terres. Pendant trois ans, je fus soumise à un entraînement forcé aux mondanités. Je dus subir des opérations qui ont brisé ma carrière et ma vie."
- Pauvre vous ! ... Par chance que vous aviez d'autres talents pour vous réchapper."
- "Oui. Je suis une excellente ménagère ... comme toutes les

européennes. Je réussis particulièrement la bagatelle."
- "Il faudrait en donner la recette à nos auditrices..."
- "Je ne sais pas si mon avocat me le permettrait."
- "Pourquoi avoir émigré au Canada ?"
- "L'air pur, de la vie saine et des grands espaces blancs m'entraînerent dans les rues Towers, Stanley et Peel... Mon premier mari étant déjà aux Etats-Unis, charmant garçon, d'ailleurs."
- "Vous ne l'avez pas suivi. Pourquoi ?"
- "Raisons personnelles. Je voulais réussir seule..."
- "A Montréal, vous avez rapidement fait connaissance avec des personnalités de la politique et de la finance... ?"
- "Oui. Après avoir été 'bonne' pendant un an, ensuite je devins meilleure..."
- "Que voulez-vous dire ?"
- "Mon année de service domestique obligatoire terminée, je devins 'free lance' dans les services en tout genre."
- "Les services secrets aussi ?"
- "Non. Seulement dans les petits services qui entretiennent l'amitié."
- "Pouvez-vous dire comment vous avez rencontré ce monsieur Céfini ?"
- "Oh ! lors d'un pèlerinage à l'Oratoire St-Joseph. Il m'a donné de l'eau bénite."
- "Quels ont été vos rapports ensuite. Y eut-il quelque chose de plus intime ?"

- "Nous avons échangé quelques médailles, c'est tout. Nous jouions parfois aux proverbes. Vous savez 'Pierre qui roule n'amasse pas mousse', 'Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin, elle se casse...' etc."
- "Oui, je vois. Avez-vous fait des voyages avec d'autres personnalités ?"
- "Non, je n'ai franchi le pont avec aucun d'eux... Je me souviens de Georges, John..."
- "John Diefenbaker ?"
- "Non, pas folle... J'ai été O-permée, mais pas dans la tête... Permettez-moi de taire les noms, je ne veux compromettre personne. A part ça, je déteste la publicité. Je demeure toujours une petite âme timide et farouche..."
- "Pourquoi avoir quitté le Canada ?"
- "Le mal du pays, l'ennui... vous comprenez."
- "Oui, je vois... Si vous aviez pu rencontrer des gens plus distrayants... Enfin, vous reviendrez, un jour ?"
- "Oui, en voyage de noces... Je voudrais tant aller à Ste-Anne-Beaupré."
- "Est-il vrai que vous allez publier vos mémoires ?"
- "Je n'ai pas de mémoire, je ne me souviens plus..."
- "Monsieur Céfini, lui, publiera-t-il ?"
- "C'est déjà fait, je crois, 'Le Grand Jeu de la Po...', enfin, quelque chose comme cela. Le deuxième tome pourrait s'intituler 'Les Mémoires d'un âne'..."
- "Quelle est la morale de toute cette histoire ?"
- "L'esprit souffle où il veut, partout... excepté à la Chambre des Communes."
- "Merci, Chère Pince."

Toute ressemblance avec des personnages réels n'est que pure coïncidence. Cela n'est pas pour la reproduction, uniquement pour l'amusement... Radio-Tapioca se réserve tous les droits de publication, de diffusion et même... de contrition.

Marie-Stéphane

Hausses...

(Suite de la page 11)

plus; un emballage de 8 onces de fromage à la crème, 1 c. de plus.

PIRE DANS L'EST

Les emballages de 8 onces, de 12 et de 16 onces de fromage ple (cottage), hausse de 1 c., indépendamment de la grandeur des contenants; emballage de 12 onces de fromage autres que fromage à la crème, 1 c. de plus. Le même porte-parole des laiteries a eu soin de préciser que; malgré ces récentes augmentations, les dérivés du lait se vendent encore moins cher dans le Winnipeg métropolitain que dans les autres villes de l'Ouest.

Et encore beaucoup moins cher que dans l'est du Canada, où les prix, en certains cas, dépassent de 70% ceux qu'on vient de mettre en vigueur à Winnipeg. Il a cité particulièrement le marché de London (Ont.) où le prix d'une chopine de crème à céréale dépasse de 17 cents le nouveau prix de Winnipeg. De même, les Londoniens de l'Ontario paieraient 8 c. de plus pour une demi-chopine de crème à café, 9 c. de plus pour une demi-chopine de crème à fouetter, 15 c. de plus pour une chopine de crème sure à salade et 11 c. de plus pour une demi-chopine de cette même crème à salade.

Il y a donc des consolations à tout. Ces bons consommateurs de Winnipeg font face à des majorations de prix, c'est vrai. Mais qu'est-ce que ce serait s'ils avaient soudain le malheur d'habiter d'autres villes canadiennes ?

L'UCC exige...

(Suite de la page 7)

danger d'accumulation de surplus encombrants de produits laitiers, d'autant plus que la contribution du Canada aux pays défavorisés peut être augmentée.

D'ailleurs, on a déjà mentionné à plusieurs reprises que de nombreux facteurs contribuent à contrebalancer l'incitation d'une augmentation de la production par suite d'un accroissement des prix. La population s'accroît à un rythme annuel variant de 1.6 à 1.8%. Les producteurs de lait font face à un dénivellement constant entre les revenus agricoles et non agricoles. Ils font face à des difficultés de recrutement de main d'oeuvre, faute de les attirer vers leur industrie à des salaires attrayants, etc... Si la politique ne donne pas entière satisfaction, aux producteurs de lait, comme le télégramme l'indique, l'U.C.C. verra à prendre les moyens nécessaires pour faire entendre raison aux autorités responsables.

L'agriculture...

(Suite de la page 12)

LES TAXES SCOLAIRES

Au budget du ministère des finances, M. Jean Lesage obtenait des crédits de \$5,600,000 comme contribution du gouvernement à la taxe scolaire réduite de 35 pour cent, cette année, sur les fermes du Québec. Les commissions scolaires en milieu rural toucheront donc tous les arguments nécessaires à leur budget grâce à ces crédits. Tout indique que, l'an prochain, la mesure pourrait atteindre une réduction de 60 pour cent suivant la recommandation du rapport Bélanger sur la fiscalité. Par ailleurs, pour la première fois aussi, en 1966, le gouvernement partagera \$1,500,000 entre 267 municipalités du Québec, comme subventions en guise d'impôt foncier municipal sur les immeubles et dépendances du gouvernement, toujours en tenant compte du rapport Bélanger. Le partage de ces subventions s'effectuera à compter d'avril, suivant une réglementation à venir.

LES PETITES ANNONCES

(Suite de la page 21)

NETTOYEURS d'étable Starling, 300 pieds de chafnes, deux ans d'usage. Porcherie 150' x 50' avec équipement, chariot fumier, abreuvoirs automatiques. LIONEL SAVARIA, 61ème RANG, BOUCHERVILLE, (CHAMBLY) - 655-5133.

2 TRACTEURS sur ponts John Deere, Tracteur Fordson Major avec chargeur. Tracteurs usagés de toutes marques, avec ou sans chargeur. Semeuse 11 et 13 disques, Moulange Papec. Machinerie usagée, de toutes sortes. ROLAND OUELLETTE, ST-JANVIER, CTE TERREBONNE. Tél: 438-7835.

BASSIN Refroidisseur "Bulk Tank" De Laval, capacité 22 bidons, 3 ans d'usage, livré, installé dans un rayon de 75 milles. JEAN-PAUL SURPRENANT, R.R. 3, RICHELIEU, COMTE ROUVILLE. Tél: 658-2784.

TRACTEUR Massey-Ferguson No 65, 800 heures d'ouvrage seulement - 2 tracteurs Farmall H avec charrieur traînant de 3 rales, Herse à ressort, 2 épandeurs sur pneus 90 minots, voiture sur pneus 825-20 avec plateforme, 2 rotovateurs Forano, 80 et 70 pouces, remis à neuf avec coûteux supplémentaires, 4 cylindres pour pompeuse John Deere neuve. LEO BLANCHARD, ST-DENIS-sur-RICHELIEU. Tél: 787-2153.

2 MOTEURS Wisconsin, refroidis à air, 4 et 2 cylindres. ROGER BASTIEN, 5805, BAS ST-FRANCOIS, DUVERNAY, LAVAL. Tél: 661-1044.

REFROIDISSEURS "Bulk Tank" neufs ou usagés, 1,000 bidons lait 8 gallons. LEO DUPONT, ST-DOMINIQUE, BAGOT - 773-3250, après 6 heures.

VENDEUR d'équipements de ferme usagés. Toutes ces machineries sont remises à neuf et vendues à prix très avantageux. S'adresser à: LAURENT MESSIER, ST-ARMAND, CTE MISSISQUOI. Tél: 248-3432.

PIPELINE pour traire 30 vaches à la fois. A l'état de neuf. Cause: Abandonnés traire les vaches. CHARLES CLEMENT LAROCHELLE, Ferme Lotinière, STE-CROIX, LOTBINIÈRE.

2 MOISSONNEUSES à fèves Chisholm Rider (Bean Harvester), montées sur tracteurs Farmall 230 - 1 Tracteur International B250 Diesel, excellente condition - Assortiment complet d'équipement d'irrigation. 2 Combines à patates 1 rang Grey-Sulzer - 6 Cultivateurs Rotatifs "Agrillier", neufs, à prix très spécial. H. DUBOIS & FILS LIMITEE, ST-REMI, CTE NAPIERVILLE. Tél: 692-2441.

CHARGEUR à gravier Allis-Chalmers, modèle TL-12, pelle capacité 1 1/4 verge, très bonne condition. A. LACHARITE, L'AVENIR, CTE DRUMMOND. - 604 - S - 4.

REFROIDISSEUR à lait en vrac, capacité 28 bidons. Trayeuse 2 chaudières et 1 compresseur. Téléphoner: MAS-COUCHE, 474-2520.

RESERVOIR Citerne "Bulk Tank" Sunset, 33 bidons, 20 mois d'usage. DENIS COUSINEAU, 5013 DES MILLE ILES, ST-FRANCOIS, LAVAL. - 666-8275.

TRACTEUR Ford 2000, au gaz, avec ou sans machinerie. MME JEAN POULLETTE, a/s Idola Palardy, STE-THEODOSE, VERCHERES. Tél: 583-3749.

MAISONS A VENDRE

2 LOGEMENTS, briques, chauffage, Acton Vale, Bagot, Vendrais ou échangeables roulant de ferme. ADOLPHE VILLEMAIRE, 1243, STE-FOY, VILLE JACQUES-CARTIER.

MUSIQUE

TRES grande aubaine!!! Disques neufs 45 tours, 25c. chacun. Catalogue .10c. NELSON, BOITE POSTALE 22, PTE-aux-TREMBLES, (MONTREAL).

POUSSINS, POULETTES

POULETTES de QUALITÉ NEUHAUSER

Leghorna Blanche, Leghorna Brune, Minorca Noire, Rouge de Rhode Island, Rock Blanc, Rock Barré, Light Sussex, Rouge X Rock, Rock X Sussex, Vantress, race spéciale pour la chair. Ecrivez pour liste de prix illustrée. NEUHAUSER HATCHERIES LIMITED, ESSEX, ONTARIO, TEL: 776-8261, Région 519 -- Prière de commander tôt

POUSSINS d'un jour. Pour la ponte: Shaver Starcross 288 de renommée mondiale. A deux fins: Light Sussex. Pour la chair: Rock Blanc, COUVOIR DE PONT-VIAU, 25 boul. des Laurentides, Pont-Viau, Qué. Tél: 669-3656.

POUSSINS D'UN JOUR

Pour une ponte économique et intéressante, demandez les poulettes "SHAVIER 288" - Aussi Cochets à chair PILCH, COBB'S ou autres. COUVOIR ST-HYACINTHE INC., Boîte Postale 324, St-Hyacinthe. Tél: 773-9747.

POULETTES Kimber, Cashman, Honnegger, Rapp Line Croisées, Grises de Californie X Leghorn Blanches, Harco Sex-Link, Buff Sexed Link, Rouges X Light Sussex, Light Sussex X Rouges, Rouges X Rock Barré, Rouges, Rock Barré et autres races populaires. Races pour le grill, dinde, canard, oisons, poulettes plus âgées, chapons. Catalogue. TWEDDIE CHICK HATCHERIES LTD, FERGUS, ONT.

DES oeufs blancs ? Essayez nos Cashman Leghorns, remarquables pour leur vigueur, à bas prix la douzaine, peu de mortalité, haute production régulière et soutenue... et prix raisonnable aussi... Des oeufs bruns ? Essayez les poulettes de Bray trois façons Rhode Island, Rock de Colombie croisées, de vraies "pondeuses". Aussi disponibles, poulettes formidables à deux fins, croisées, les meilleures depuis nombre d'années. Renseignements en français par le retour du courrier. BRAY CHECKS LIMITED, 122 ST-JOHN STREET NORTH, HAMILTON, ONTARIO.

ON DEMANDE

CHERCHE à acheter Foin lère et 2ème qualité, pris à la grange, pressé ou non pressé. S'adresser à: DOMAINE DES ORMES, B. P. 95, HOWICK, CTE CHATEAUGUAY. Tél: 825-2401.

ACHETERAIS riches avec ou sans abeilles. REAL DAUPHINAIS, 627 est, LOUVAIN, MONTREAL. TEL: DU. 9-0940.

ACHETEURS, en tout temps, de roulants et d'animaux de toutes sortes. S'adresser à: JEAN-MARCELEBLANC, Tél: 23-S-1 ou PHILIPPE PICHE, Tél: 20-S-11, ST-SYLVERE, CTE NICOLET.

ON demande des planteurs de patates à 2 rangs, sur pneus, haute vitesse et pas plus de 8 ans de service. S'adresser à: PAUL GERVAIS, HEROUXVILLE, CTE LAVIOLETTE. Tél: 364-2592

ACHETONS et VENDONS toutes sortes de sacs de jute et de coton. Payons les meilleurs prix. R. MEISELS, 3875 LESAGE, MONTREAL 19. Tél: 769-9515. SOIR: 739-7276.

PROPRIÉTÉS A VENDRE

MAISON APPARTEMENT

25 LOGEMENTS complètement loués, rapportant \$28,000.00 par année - Prix \$175,000.00 - Comptant demandé \$20,000.00 - T. L'ESPERANCE, 6870 24ème AVENUE, ROSEMONT. - 722-8870.

PROPRIÉTÉ commerciale à vendre - Bon placement - Rapporté \$5,200. par année. Premier hypothèque \$25,000. - 2 magasins, logement 6 pièces, chauffage central. Bien situé. DONAT BERTRAND, 8774, BOYCE, MONTREAL 5, Tél: 255-5120.

REMEDES

RHUMATISME - Vous avez tout essayé sans succès. - Pourquoi ne pas essayer le remède le plus efficace et le moins dispendieux ? Pour \$1.00 nous vous expédierons par la poste 4 paquets d'une once de graine de céleri indien (quantité suffisante pour un mois avec les directions complètes en français sur chaque paquet. LES SEMENCES LAVAL, 3505, boul. St-Martin, Chomedey, Qué.

TERRES A VENDRE

FERME, 135 arpents, 35 bêtes Holstein, quota lait Montréal, avec ou sans roulant, 4 milles du village. FERNAND DEMERS, RANG ST-CESAIRE, FARNHAM, CTE MISSISQUOI.

FERME 92 arpents cultivables, bien bâtie, avec roulant. S'adresser à: RUEL LEMARE, 31 ST-ZEPHYRIN, CTE YAMASKA, P. QUE.

VERMONT, Ferme laitière 325 acres, près de la frontière canadienne et du Lac Champlain, 55 milles de Montréal. Propriété contenant 2 maisons 7 pièces, 3 granges, 3 grands silos. Très bien équipée. Prix \$55,000.00 - \$10,000, comptant, balance payable sur une partie des paves du lait retenues à la laiterie locale. Venez et faites une offre. Ecrivez ou téléphonez. C. WASHBURN, ALBURG SPRING, VERMONT, U.S.A. - Tél: 796-3353 (entre 9 A.M. et 2 P.M.).

ST-HERMAS, 160 arpents avec roulant complet, quota de lait à Montréal. 35 milles de Montréal. S'adresser: GERMAIN CAMPEAU, ST-HERMAS, DEUX - MONTAGNES.

TERRE, 150 arpents cultivables, 58 arpents bois, sucrerie, 2,300 érabiers, bien équipée. PACIFIQUE PELLETIER, RANG PETITE RIVIERE, STE JULIENNE. 223-5371.

FERME, 135 arpents, 125 cultivables, 10 boisés. 40 vaches laitières Holstein. Bon quota lait à Montréal. Bâtiments neufs, grande maison. Machinerie de 4 ans d'usage. MME GASTON LEMAY, ST-ANDRE EST, CTE ARGENTEUIL.

TERRE planche, 100 arpents cultivables, jardinage ou grosse culture. Bien bâtie. En ordre. GERARD POULIN, ST-LIN, L'ASSOMPTION. Tél: 223-5442.

TERRE à vendre, 72 arpents, sur la grand'route. S'adresser: MME AMÉLIE BEAUDIN, ST-EDOUARD, CTE NAPIERVILLE, P. QUE.

FERME, 105 arpents, 95 cultivables, 10 boisés, culture maraîchère, fruitière. Erablière, Bâtiments. ANGELINE LABRECHE, GRAND RANG, ST-JACQUES, (MONTCALM) - 839-3504.

100 ARPENTS, tous cultivables, eau courante, bons bâtiments, 1 mille du village, sur la route 8, entre Montréal et Ottawa. OSCAR LALANDE, ST-HERMAS, R.R. 2, CTE DEUX-MONTAGNES. - 258-2720.

220 ACRES, bons bâtiments, troupeau laitier, quota lait à Val D'Or. Cause: maladie. CLEMENT FORTIN, ST-MARC DE FIGUERY, ABITIBI. Tél: 732-3945.

FERME, 120 arpents cultivables, avec roulant complet et animaux; 68 têtes pur-sang dont 40 vaches laitières, quota lait nature Sorel, 2 granges, poulailler 1200 poules, etc. Bons instruments aratoires. 9 milles de Sorel. ERNEST JACOB, STE-VICTOIRE, CTE RICHELIEU.

TERRE à vendre à St-Michel, Comté de Napierville, 38 arpents, bâtie, terre à jardinage, pour règlement de succession. S'adresser: MELASIPPE HAMELIN, ST-MICHEL, NAPIERVILLE. Tél: 454-9988.

CTE MASKINONGE - 215 arpents de terre franche. Maison 8 pièces, 2 Garages. Hangar. Grange. Etable pour 27 bêtes à cornes. Remise pour machinerie. Prix demandé \$21,000.00. S'adresser à: EDDY DEFOY, agent. Rés. 376-3398.

POINTE-DU-LAC - Ferme, sur terre de 8 arpents; 2 poulaillers, capacité 24,000 poulets - chauffage central air chaud, soigneur automatique. Revenu brut annuel \$11,000.00. Equipement: tracteur avec charrieur, herse à disques, etc... Maison 10 pièces, extérieur pierre, intérieur plâtre, garage double. Prix demandé \$30,000.00. S'adresser à EDDY DEFOY, agent. Rés. 376-3398.

CTE NICOLET - Terre, 15 milles de la Sédurgle, 133 arpents. 2 maison 7 pièces. Garage double. Dépendances normales. Grange neuve avec convoyeur électrique. Aqueduc neuf. 71 animaux (11 bêtes à cornes, 47 cochons, etc.). 1500 balles de foin. Equipement. Prix demandé \$15,000.00. S'adresser à: GASTON LACERTE, agent. Rés. 374-9735.

ALCIDE CARON
Courtier en Immeubles,
Edifice Bonaventure, Ch. 550,
Trois-Rivières, P. Qué.
Tél. Code 819 - 378-2757

FERME située à 3 milles de Notre-Dame Bon Conseil, 4 milles de Trans-Canada, 350 arpents, 200 en culture, 40 en plantation de pins, 110 en bois de commerce terrain plat. Bien bâtie, avec ou sans roulant. Échangé pour propriété en ville. PAUL-EMILE LEMARE, STE-CLOTILDE, COMTE ARTHABASKA.

SUR routes 108 - 13 - 1 - 52 - 39 - Recherche terre bois franc abandonnée; Ruisseau. Ecrire prix, description à: CASE 183, 515 VIGER, MONTREAL.

FERME 75 arpents cultivables, bonne terre à jardinage et culture générale; étable, grange, poulaillers à "Barbecue", Garage, entrepôt, maison 10 pièces. Termes faciles. LEO HETU, GRAND RANG, STE-MELANIE, CTE JOLLETTE. Tél: 889-2336 - Montréal, 725-9506.

180 ARPENTS avec équipement de ferme, 50 têtes de bêtes à cornes, 30 vaches, quota de lait pour Montréal, 24,500 lb. par mois. Située à 1/2 mille du village. Inspection pour prêt agricole faite en 1965. S'adresser à: DOMINA GIROUX, LACOLLE, ROUTE 9A, COMTE ST-JEAN.

FERME de 270 arpents, 125 en culture, érablière 1800; Animaux Holstein pur-sang et croisés. Bons bâtiments, avec ou sans roulant. ROGER BLANCHET, JOLY, CTE LOTBINIERE. Tél: 13-S-12.

BONNE terre 125 arpents, sucrerie 1500 vaisseaux, route Nationale 5, bonnes bâtisses, chauffage central, électricité 200 amp. LAURENT VIGNEAULT, PRINCEVILLE.

PORCHERIE A VENDRE
Capacité 1100 porcs, neuve de 2 ans, très moderne. Terre 125 arpents en culture. Vente à cause de maladie. JEAN-PAUL PLOURDE, ST-WENCESLAS, CTE NICOLET.

TERRE à jardinage, 30 arpents. S'adresseur entre 6 et 8 heures le soir, à: LUCIEN POULIN, ST-LIN. Tél: 223-5440.

FERME de 62 arpents, avec ou sans maison, toutes commodités, avec roulant. ANTONIO ROY, 210 VILLAGE ST-AUGUSTIN, DEUX-MONTAGNES.

TERRE de 154 arpents, 70 terre noire, 84 terre franche. JEAN-GUY HISAILLON, RANG ST-AUGUSTIN, STE-HELENE, CTE BAGOT.

80 ARPENTS, culture, bien bâtie, village Ste-Marie, Nicolet, limite Décarcours où se construit la sidérurgie. MME ROBERT BILODEAU, STE-MARIE ou JEAN BILODEAU, 21, DES PRAIRIES, LAVAL des RAPIDES.

BELLE terre de 173 arpents avec roulant. Bien bâtie, près du village. Permis de lait pour Montréal. S'adresser à: ANTONIO FORTIN, NAPIERVILLE.

TERRES DEMANDEES

ON DEMANDE à acheter une bonne terre grise d'environ 100 à 200 arpents. S'adresser à: LA TERRE DE CHEZ NOUS, CASE 184, 515 VIGER, MONTREAL.

REVUE des MARCHÉS



PRODUITS AVICOLES

MARDI, LE 22 MARS 1966

La semaine dernière, le marché des oeufs a été ferme à stable. La demande fut bonne et les approvisionnements adéquats. Dans la présente semaine, les acheteurs semblent un peu plus prudents dans leurs achats.

La demande pour le poulet de grill fut bonne pour des approvisionnements limités. Les poulets lourds, les poules, se sont bien vendus. Le marché des dindons de grill fut tranquille.

Volailles éviscérées

Prix de gros au détail
POULETS
(6 livres et plus)

A.....	41c.-43c.
(5 et moins de 6 livres)	
A.....	40c.-42c.
(4 et moins de 5 livres)	
A.....	38c.-40c.
Poulets à griller et à frire (sous glace)	
(moins de 4 livres)	
A.....	32c.-34c.

POULES

(6 livres et plus)

A.....	53c.
(5 et moins de 6 livres)	
A.....	51c.-52c.
(4 et moins de 5 livres)	
A.....	43c.-45c.
(moins de 4 livres)	
A.....	34c.-35c.

DINDONS

Jeunes dindons:
Moins de 10 lb.....42c.

Volailles vivantes

Prix aux producteurs à Montréal
POULETS

7 livres et plus.....	30c.
6 livres et moins de 7 livres.....	26c.
5 livres et moins de 6 livres.....	22 1/2c.
Poulets à griller et à frire Moins de 5 livres.....	
	21c.

POULES

7 livres et plus.....	22c.
6 lb et moins de 7.....	20c.-21c.
5 lb et moins de 6.....	15c.
Moins de 5 lb.....	10c.-11c.

DINDONS

Jeunes dindons:
Moins de 12 lb.....26c.

Beurre, lait en poudre, fromage

SEMAINE SE TERMINANT
LE 19 MARS 1966

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants, No 1 pasteurisé, admissible 92, 54c., 93,55c.

f.a.b. MONTRÉAL

Poudre de lait écrémé : (ventes de 25 sacs ou plus) Pulv., Canada 1ère cat., sacs, .16c. à .17 1/2 c. Cylindre, Can. 1ère cat., sacs, .14c. à .15c. Aliments du bétail, sacs, .13 1/2c. à .14 1/2c.

Poudre de lait de beurre, bétail, .11 1/2c. à .12 1/2c.
Poudre de petit lait .05c. à .05 1/4c.

Caséine, 30 mallets.....38c.
Lait évaporé, caisse 48/16..7.35
Crème douce, la lb.....
matière grasse (en bidon)....89c.
Du 11 au 18 mars 1966, inclusivement, le fromage blanc du Québec, se vendait .42c., coloré .42 1/4c., (lait cru)

Fruits et légumes



LE 21 MARS 1966

Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes par les marchands au marché central métropolitain, jusqu'à 9 heures a. m. Ces prix sont fournis par la section de l'inspection, division des productions horticoles, ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, 201 est, boul. Crémazie, Montréal.

POMMES: McIntosh 2.25 - 2.50 / 8 cellos de 5 lb., de fantaisie, McIntosh, Greening, Cortland 1.75 - 2.00, "C" 1.00 - 1.25, Russet et Délicieuses, de fantaisie, 4.00 - 4.50 la boîte à verger.

BETTERAVES: 1.00 - 1.25 le sac de 50 lb.

CAROTTES: No 1, 2.50 - 2.75 le sac de 50 lb., 3.75 - 4.00 / 24 cellos de 2 lb., ou 10 cellos de 5 lb.

CHOUX: verts 1.35 - 1.50 le sac de 50 lb.

NAVETS: en minot, No 1, lavés 2.50, en sac de 50 lb., No 1, 2.00 - 2.25, No 2, 1.25.

OIGNONS: jaunes No 1, 1.35 - 1.50, gros 1.75 - 2.00 le sac de 50 lb., .30 - .35c. / 10 lb., 2.25 / 24 cellos de 2 lb.

PANAIS: 2.50 les 10 cellos de 24 oz. 3.00 le minot.

POIREAUX: 1.25 - 1.50 la doz.

RADIS: .90 - 1.00 la doz de pqts.

SIROP D'ERABLE: 6.00 le gallon.

Oeufs

Prix de gros aux détaillants à Montréal (cartons d'une douz.)

Extra-Gros.....	59.1c.
A-Gros.....	56.6c.
A-Moyens.....	53.7c.
A-Petits.....	42c.

Prix de détail aux consommateurs (cartons de douzaines)

Extra-Gros.....	69c.-75c.
A-Gros.....	66c.-69c.
A-Moyens.....	61c.-64c.
A-Petits.....	50c.-52c.

Pommes de terre



Lundi, le 21 mars 1966, sur le marché de Montréal.

Québec 50 lb.....	1.60
N.-B. 50 lb.....	1.90-2.00
N.-B. 10 lb.....	0.44-0.46
I.P.-E. 75 lb.....	3.75-3.85
I.P.-E. 50 lb.....	2.70-2.75
I.P.-E. 10 lb.....	0.56-0.58
Etats-Unis, sucrées	
le minot ou le cageot... 4.75-5.00	

PORCS ABATTUS



Ce qui suit est le différentiel établi pour les porcs vendus sur le marché en se basant sur le prix des porcs de catégorie "A" comme prix de base.

Prix payés, lundi, le 21 mars 1966

	Marché de Pointe-St-Charles	Marché de l'Est	Marché de Toronto
A- Prix de base.....		32.50-33.50	33.25-34.15
B.....		31.50-32.50	32.25-33.15
C.....		29.50-30.50	30.25-31.15
D.....		25.50-26.50	26.25-27.15
Légers.....	Prix non établis	29.00-30.00	29.75-30.65
Lourds.....		29.25-30.25	30.00-30.90
Extra-Lourds.....		24.00	28.35-28.50
Semi-castrats.....		25.50-26.50	26.25-27.15
Truies.....		24.00	28.35-28.50

PRIX PONDÉRÉ DU PORC - TORONTO

(Semaine finissant le 19 mars 1966)

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Moyenne de la semaine
\$35.86	\$34.69	\$34.40	\$33.16	\$32.93	\$34.46

(Courtoisie de l'Office des producteurs de porcs de l'Ontario)

Les 14, 15, 16 mars 1966

MARCHÉ DE L'OUEST

Les porcs se sont vendus \$2.00 de moins que la semaine précédente.

Catégorie A 223 à \$35.50

Truies \$27.00

MARCHÉ DE L'EST

Les ventes de porcs ont rapporté \$2.00 de moins que la semaine précédente. Truies \$1.00 de moins.

Catégorie A 63 à \$34.50

15 à \$35.50

65 à \$34.50

plus .85c. chacun

Truies \$26.00

la plupart plus .85c.



ANIMAUX VIVANTS

Voici, au sujet des animaux vivants, les commentaires que nous fait tenir M. Gérard Rodrigue, surveillant régional du Service fédéral de l'industrie animale.

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites au marché de l'Ouest, à la Pointe St-Charles, lundi, le 21 mars 1966.

Les arrivages : 485 bovins, 519 veaux, 22 porcs, 2 agneaux et moutons. Les réceptions de bovins comptaient quelque 115 sujets de moins que lundi dernier. Le marché était actif pour toutes les catégories. Des bouvillons de bonne qualité ont rapporté des prix stables à ceux de lundi dernier, tandis que ceux de qualité commune rapportaient des prix variant de fermes à \$0.25 de plus. Les prix des taures, vaches et taureaux se sont maintenus stables.

La demande pour les veaux était bonne et toutes les classes s'échangeaient moyennant une perte d'au moins \$1. comparativement à lundi dernier.

Porcs : prix non établis au moment d'aller sous presse. Agneaux et moutons : aucune vente.

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites au marché de l'Est, lundi le 21 mars 1966.

Les arrivages : 415 bovins, 1074 veaux, 99 porcs, 3 agneaux et moutons. Les réceptions de bovins étaient un peu plus nombreuses que lundi dernier et se formaient de la majeure partie de vaches de diverses qualités. La demande était bonne pour toutes les classes et les prix payés étaient en général à peu près les mêmes que la semaine dernière. Les arrivages de veaux étaient beaucoup plus nombreux de quelque 400 sujets de plus que lundi dernier. Malgré des offres plus nombreuses, la demande est demeurée bonne pour toutes les catégories et les prix sont demeurés stables comparativement à la semaine dernière.

Les premières ventes de porcs et de truies ont rapporté \$2. de moins que la semaine dernière, soit pour ceux de catégorie "A", \$32.50 et \$33.50 et les truies, \$24.00.

Aucune vente d'agneaux et de moutons ne fut enregistrée.

Prix payés, lundi, aux marchés à bestiaux, à Montréal (Pointe St-Charles et Eastern Public Livestock Market, coin Iberville et Mt-Royal).

MARCHÉ DE L'OUEST

BOUVILLONS

Choix.....	29.10
Bons.....	23.00-27.75
Moyens.....	24.25-26.75
Communs.....	19.50-24.00

VACHES

Bonnes (types à bou- cherie).....	aucune
Bonnes, locales.....	19.00-20.25
Moyennes.....	17.75-18.75
Communes.....	16.50-17.50
Très communes.....	10.00-16.25

TAUREAUX

Bons.....	21.50-22.50
Communs, moyens.....	16.75-21.25

TAURES

Bonnes.....	23.00
Moyennes.....	20.00-22.25
Communes.....	15.00-18.25

VEAUX DE LAIT

Bons.....	32.00-36.00
Les meilleurs ..jusqu'à	37.00
Moyens.....	27.00-31.00
Communs.....	15.00-26.00

AGNEAUX ET MOUTONS

Agneaux:	
Bons.....	aucun
Lots mélangés.....	aucun
Pour l'abattage rituel.....	aucun
Communs.....	aucun
Moutons:	
Bons.....	aucun
Communs.....	aucun

MARCHÉ DE L'EST

BOUVILLONS

Choix.....	aucun
Bons.....	aucun
Moyens.....	aucun
Communs.....	16.50-23.00

VACHES

Bonnes (types à bou- cherie).....	21.50
Bonnes, locales.....	18.00-20.50
Moyennes.....	16.50-17.50
Communes.....	15.50-16.25
Très communes.....	13.50-15.25

TAUREAUX

Bons.....	20.00-23.00
Moyens.....	17.00-19.00

TAURES

Bonnes.....	aucune
Moyennes.....	21.00-22.50
Communes.....	17.00-19.50

VEAUX DE LAIT

Bons.....	32.00-38.00
Les meilleurs ..jusqu'à	40.00
Moyens.....	27.00-31.00
Communs.....	19.00-26.00

AGNEAUX ET MOUTONS

Agneaux:	
Bons.....	aucun
Lots mélangés.....	aucun
Pour l'abattage rituel.....	aucun
Communs.....	aucun
Moutons:	
Bons.....	aucun
Communs.....	aucun

Renseignements fournis par le bureau du Ministère Fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, en collaboration avec les agents à commission (Montréal Livestock Exchange) des deux marchés à bestiaux et des différents acheteurs.

Les cinq vendeurs à commission du marché de l'Ouest, à la Pointe-St-Charles, sont Donovan M.G.; Maher W.H. Enr.; Mitchell & Beall; Ryan & Boyne; et Rodolphe Tassé.

Les vendeurs à commission du marché de l'Est sont: Coopérative Canadienne du Bétail; Maher W.H.; C. Dagenais; et Louis Levine.

Pour renseignements supplémentaires, prière de s'adresser à: M. Gérard Rodrigue, surveillant régional, 400 carré Youville, chambre 701, Montréal - tél. 844-9511.

La gestion de ferme

Le succès des cultivateurs dans l'avenir sera à la mesure du sérieux qu'ils apporteront à la pratique de la gestion de ferme. Le fait de gérer une ferme n'implique pas automatiquement que l'on fait de la gestion au sens actuel du mot. La gestion de ferme est la science des décisions économiques du cultivateur pour obtenir de sa ferme

un revenu aussi élevé et aussi stable que possible.

Dimanche prochain à l'émission "Les Travaux et les Jours", télédiffusée à 1 h. 30 p. m. au réseau français de Radio-Canada, M. Maurice Carel, chef du département de l'Economie rurale à la Faculté d'Agriculture de l'Université Laval, terminera la série en parlant de l'organisa-

tion d'un service de gestion. Germain Lefebvre en sera l'animateur.

Nous retrouverons Jean-Guy Roy à la chronique de l'actualité et Auray Blain à la chronique horticole.

**TOUJOURS PRÊTE
À AIDER**

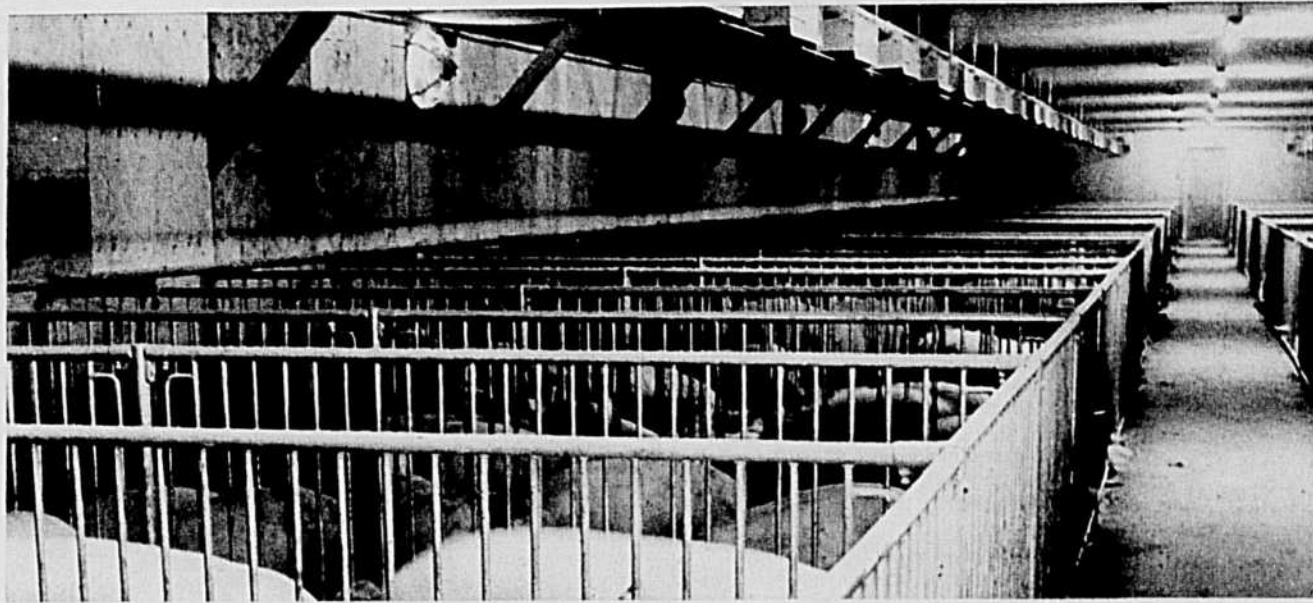


Les expositions agricoles

Cette année encore il y aura une série d'expositions agricoles à travers la province. Dans l'histoire de l'agriculture québécoise, ces expositions tant locales que régionales ont certainement contribué à l'évolution des cultivateurs et particulièrement à l'amélioration de nos troupeaux laitiers. Ces expositions toutefois, ne s'étant pas renouvelées

beaucoup depuis les débuts, il est grand temps qu'on les mette en discussion.

A l'émission "L'Homme et le Sol" de samedi prochain 26 mars, radiodiffusée à midi trente, au réseau français de Radio-Canada, Germain Lefebvre et ses invités essaieront d'en découvrir le pour et le contre.



M. Robert Whitelaw, de Wellington County (Ont.) nourrit 700 porcs automatiquement, 6 fois par jour.

UN SYSTÈME AUTOMATIQUE BEATTY VOUS ASSURE 8,760 HEURES DE BONS SERVICES PAR ANNÉE

L'élevage des porcs est plus facile avec un système Beatty—il vous évite toutes les corvées.

Depuis plus de 90 ans, les techniciens Beatty sont au service des cultivateurs canadiens et ils créent pour eux des systèmes qui épargnent du travail.

Ce sont leurs vastes connaissances qui leur ont permis de mettre au point le système d'alimentation automatique Beatty pour porcs. C'est un système robuste. Nourrisseurs et tarières sont construits en acier épais pour donner des années de service sans ennui. Le système s'adapte facilement à toutes les porcheries.

Il est automatique. Il vous suffit de décider combien de fois par jour les porcs seront nourris ainsi que la quantité de nourriture qu'il convient de leur donner—le système d'alimentation Beatty fait le reste.

Vingt-quatre heures par jour, chaque jour de l'année, la minuterie automatique voit à ce que

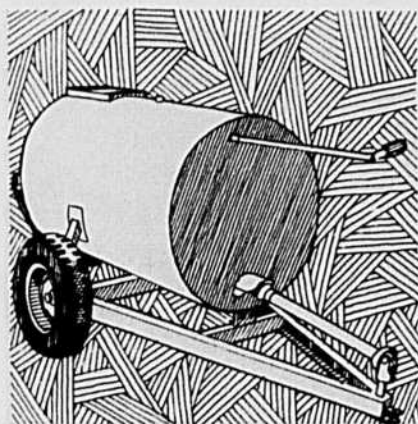
vos porcs soient nourris régulièrement et de la façon prévue. Vous bénéficiez d'une production qui donne de bons résultats.

Lorsque vous achetez un système Beatty, vous vous assurez tous les avantages du service de planification exclusif à Beatty. Des techniciens expérimentés vous aident à organiser vos opérations pour que tout se fasse plus facilement et mieux.

Le système Beatty est synonyme de bienfaisance. Chaque pièce porte une garantie de qualité sans conditions—une promesse de satisfaction répétée partout au Canada dans le milieu agricole.

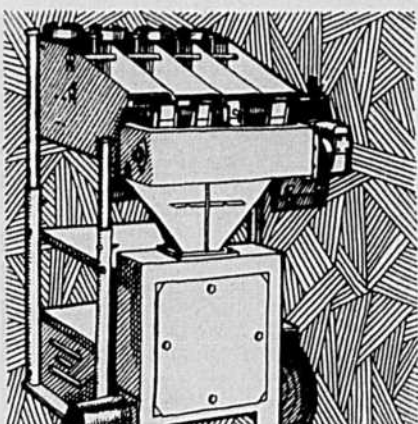
Renseignez-vous sur le système automatique d'alimentation des porcs offert par Beatty. Remplissez le coupon et postez-le dès maintenant.

Beatty

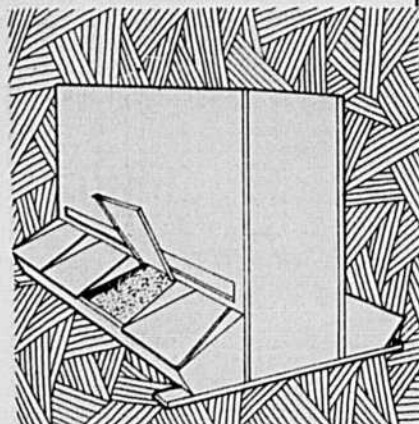


Nouveauté chez Beatty—Épandeur de purin qui permet de répandre le purin de façon plus facile, plus rapide et plus propre. Ce nouvel épandeur à impulseur, actionné par prise de force, se remplit en moins d'une minute à l'aide de la pompe à purin munie du brasseur-hacheur Beatty qui fait aussi le brassage dans la fosse. L'impulseur super-efficace, de 24" de diamètre, lance le purin d'un côté du réservoir sur une largeur uniforme de 30 pieds, au ras du sol (où le vent n'a pas d'effet). Sous la conduite d'un seul homme, l'épandeur de purin Beatty peut facilement répandre en moins d'une journée le produit accumulé par 80 vaches pendant un mois.

VB10636F



Nouveauté chez Beatty—Mélangeur-compteur Beatty qui mélange, broie et mesure automatiquement les aliments. L'économie qu'il permet de réaliser atteint souvent de \$6 à \$8 par tonne d'aliments mélangés. Quatre compteurs mesurant chacun un des aliments à mélanger, plus un compteur en forme de trémie adapté à la sortie, assurent le maximum d'exactitude. Grâce à une graduation de onze pouces, chaque ration contient la bonne mesure. La transmission par engrenages, pour chaque compteur, prévient le glissement et réduit l'usure. Le système de broyage est conçu de façon à permettre d'utiliser toute la largeur du mélangeur, ce qui fait que le pilon et le crible s'usent uniformément et que l'appareil dure beaucoup plus longtemps.



Nouveauté chez Beatty—Mangeoires de construction solide et économique. Ces mangeoires à une, deux, trois ou quatre ouvertures se vendent simples ou doubles. Elles ont été conçues spécialement pour les éleveurs de porcs qui doivent tirer le maximum de la nourriture pour que leur élevage soit rentable. Le dispositif qui mesure la nourriture est pourvu d'un couvercle qui empêche les aliments de descendre. C'est ainsi plus facile de régler l'alimentateur quand l'appareil est plein. A chaque ouverture d'alimentation, un brasseur présente la ration correctement en toute circonstance, ce qui prévient des pertes coûteuses. Le couvercle imperméable peut être relevé contre un mur ou une cloison. Il se verrouille et se déverrouille facilement.

Beatty Bros. Fergus, Ontario

Pour renseignements gratuits sur les produits Beatty, remplir ce coupon

Messieurs, Veuillez m'envoyer des renseignements gratuits sur—

- Systèmes automatiques d'alimentation mesurée pour porcs
- Systèmes automatiques d'alimentation libre pour porcs
- Enclos en acier pour porcs
- Cages pour la mise bas
- Épandeurs de purin
- Wagon de ferme 4-usages et épandeur de fumier
- Systèmes d'alimentation automatiques pour bétail
- Déchargeurs de silo
- Appareils à alimenter
- Abreuvoirs automatiques à l'épreuve du gel
- Nettoyeurs d'étable
- Appareils pour mesurer et mélanger la nourriture
- Sécheuses à foin
- Chariots d'alimentation
- Chariots d'alimentation à moteur
- Stalles en acier pour vaches
- Enclos en acier pour bestiaux
- Ventilateurs
- Appareil de dressage électrique pour vaches

Nom

Adresse

Superficie de la ferme

Etudiant

LT-66-4